

# Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

Définition, recensement, analyse de cas et préconisations sur la sensibilisation au sans-abrisme

---

Janvier 2023

## **RAPPORT SENSIBILISATION AU SANS-ABRISME**

Partie 1 : Définir les dispositifs de sensibilisation

Partie 2 : Etat des lieux des actions de sensibilisation non exhaustif

Partie 3 : Etude de cas à Grenoble

Partie 4 : Préconisations

Annexes : tableau état des lieux non exhaustif d'actions de sensibilisation et les fiches actions.

## **ABSTRACT - Rapport sur les actions de sensibilisation au sans-abrisme**

L'objectif de l'étude est d'analyser les actions, outils et méthodes de sensibilisation sur les situations et le quotidien des personnes sans-abris. Elle a été coordonnée par le SIAO34 dans le cadre de la mission de coordination de la veille sociale et par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) SUD sur la dimension scientifique de l'étude. Cette étude vise à répondre à comment émergent et se mettent en place des actions de sensibilisation au sans-abrisme. Pour cela, le rapport faisant état de l'étude se divise en quatre parties : le cadrage de l'étude pour définir la sensibilisation, un état des lieux non exhaustif des actions de sensibilisation, une étude de cas de dispositifs de sensibilisation et des préconisations pour mettre en place des actions de sensibilisation.

La sensibilisation vise à changer le regard sur des préjugés en s'appuyant sur la création de réactions affectives, emprises d'émotions. En effet, en suscitant l'émotion chez une personne, cette dernière va devenir réceptive à une situation qui lui est inconnue ou mal connue. Les préjugés autour de cette situation vont pouvoir commencer à être déconstruits, amenant alors à un changement de regard. La sensibilisation passe donc par la dynamique de création et de réception des émotions.

Il existe une diversité de visées et de moyens pour sensibiliser un public à une cause. Pour approfondir les enjeux autour de la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, une enquête a été réalisée sur deux dispositifs grenoblois : le « Parlons-en » qui est un groupe de parole sur les questions de grande précarité, et le « Lieu », un local associatif ouvert à tous. Les grandes conclusions de ce rapport sont :

- La sensibilisation passe par l'expression d'émotions, touchant dans ce cas à une situation de sans-abrisme. Par exemple, lors des séances du Parlons-en, c'est la libération de la parole de personnes avec une expérience de rue qui entraîne l'émergence d'émotions de l'ensemble des participants. Un lien affectif se crée amenant à un changement de regard sur la situation de l'autre.
- La sensibilisation se fait s'il y a réception de l'émotion. Le lien affectif entre des personnes aux expériences de vie différentes se fait par l'attention portée à l'expression des émotions de l'autre.
- Le processus de sensibilisation passe par la rencontre à une situation inconnue ou mal connue. Le dispositif du Lieu encourage l'échange entre des personnes aux expériences de vie différentes en créant un espace à l'ouverture inconditionnelle.
- Une action de sensibilisation, par son caractère touchant au sensible, produit parfois des effets non prévus. Il existe alors des incertitudes sur le déroulement et la réception de l'action.

MOTS CLES : sensibilisation, sans-abrisme, changement de regard, émotions, Parlons-en, Lieu

# SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 : DÉFINIR LES DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION .....</b>	
1. Un projet d'étude qui s'inscrit dans la lutte contre l'isolement des personnes sans-abris.....	0
2. Définir et encadrer les termes de sensibilisation et de sans-abrisme.....	2
2.1 Enjeux et débats pour désigner les personnes sans-abris .....	2
2.2 La « sensibilisation » : objectifs et contours.....	5
3. Mener une étude sur la sensibilisation au sans-abrisme .....	11
<b>PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX NON-EXHAUSTIF DES ACTIONS DE SENSIBILISATION .....</b>	
1. Recenser les actions de sensibilisation : éléments méthodologiques .....	1
2. Etat des lieux : les principaux points à retenir.....	2
2.1. Entrée par public ciblé :.....	2
2.2. Entrée par implication .....	3
2.3. Entrée par visée de l'action :.....	7
2.4. Entrée par formats et outils : .....	9
2.5. Conclusion : une diversité d'action pour sensibiliser au sans-abrisme .....	13
<b>PARTIE 3 – ETUDE DE CAS SUR LA SENSIBILISATION AU SANS-ABRISME .....</b>	
THÈME 1 - Echanger pour sensibiliser.....	5
1.1. La parole pour sensibiliser .....	5
1.2 Contenir les émotions dans l'échange .....	11
THÈME 2 : Aller au-delà de la parole .....	17
2.1. Transformer la parole en action ? .....	17
2.2. L'échange par le « faire » en expérimentant.....	20
THÈME 3- La création d'un lien affectif avec l'autre .....	22
3.1 Créer du lien pour déconstruire les préjugés autour de la situation de l'autre .....	22
3.2 Des méfiances qui persistent, freinant le déploiement d'une sensibilisation à un public plus large .....	24
THÈME 4 : La mise en œuvre d'un dispositif.....	30
4.1 Les besoins repérés dans la structuration d'un dispositif de sensibilisation.....	30
4.2 Le relationnel pour développer un dispositif .....	33
THÈME 5 – Les acteurs et leurs émotions dans une action de sensibilisation .....	37
5.1 Le débat sur le choix du public cible .....	37
5.2 Les porteurs de projet et leurs influences sur le déroulement des dispositifs .....	44
5.3 La difficile mise à distance des émotions dans la gestion d'un dispositif .....	46

<b>PARTIE 4 : PRÉCONISATIONS .....</b>	
THÈME 1 : Construire et co-construire une action de sensibilisation.....	3
Fiche A. Définir et formaliser les contours de l'action .....	4
Fiche B. Accompagner les besoins de chacun .....	6
Fiche C. Mobiliser sur le court, moyen et long terme .....	8
THÈME 2 : Susciter et réceptionner les émotions .....	10
Fiche D. Créer un cadre propice à l'accueil des émotions .....	11
Fiche E. Penser un espace qui favorise les rencontres .....	13
Fiche F - Provoquer l'émotion .....	15
FOCUS : Sensibiliser avec les personnes concernées par une situation de précarité .....	17
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>1</b>
<b>ANNEXE : tableau non exhaustif d'actions de sensibilisation en France .....</b>	<b>1</b>



# Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

---

## **PARTIE 1**

-

## **DEFINIR LES DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**STRATÉGIE  
DE PRÉVENTION ET  
DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETÉ**





## 1. Un projet d'étude qui s'inscrit dans la lutte contre l'isolement des personnes sans-abris

Le projet d'étude a émergé dans le cadre de la mission veille sociale au SIAO34, qui vise à coordonner les accueils de jour, maraudes, distributions alimentaires, etc. Un constat a émergé autour de la question de l'accès des personnes sans-abris à l'espace public. Ce constat a été plus largement étayé par un sondage BVA/ Emmaus de 2006 et par le 26ème rapport de la fondation Abbé Pierre. Le sondage montre qu'environ 65% des personnes sans-abris vivent seules, et que plus de 85% déclarent ressentir le rejet des passants. Le rapport de la FAP corrobore ces résultats en montrant qu'il y a un renforcement de l'isolement lié aux effets de la crise sanitaire et aux confinements successifs. Cet isolement et ce délitement social conduisent souvent à une perte de confiance en soi, et plus généralement à une perte de confiance dans la société, ce qui peut "retarder ou empêcher leur repérage, l'engagement de démarches, le recours aux prestations ou aux services d'aides [... ].» (FAP, 2020).

Au regard de ces constats, la sensibilisation des citoyens, "au sens large" (habitants, élus, commerçants, etc.), aux problématiques et au quotidien des personnes sans-abris est apparue comme un des leviers pour la lutte contre l'exclusion. Ainsi, cette étude sur la sensibilisation s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet 2021 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, sur "l'enveloppe commissaire", dont les thématiques ont été identifiées par 17 groupes de travail. La réponse a porté sur le groupe 17 " Connaissance de la pauvreté et de la lutte contre la pauvreté", la sensibilisation apparaissant comme un levier potentiel à étayer, comme souligné précédemment. L'étude est coordonnée par le SIAO34 dans le cadre de la mission de coordination de la veille sociale et par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) SUD sur la dimension scientifique de l'étude.

Ce rapport consiste à recenser et à analyser les actions, outils et méthodes afin de sensibiliser une partie ou l'ensemble de la population aux enjeux de sans-abrisme. S'inscrivant par ailleurs dans les politiques publiques et dynamiques locales, l'étude doit permettre la formulation de préconisations pour la mise en place d'actions de sensibilisation sur le territoire de l'Hérault.

L'objectif général inscrit dans l'appel à projet vise à réfléchir au sentiment d'intégration des personnes sans-abris dans l'espace public, et plus généralement dans la société, considérant que, comme le constate l'association La Cloche, l'accès à l'espace public des personnes sans-abris est facteur de leur intégration dans la société. En effet, le document encadrant la commande de cette étude affiche l'objectif de la mission qui est de « permettre aux personnes sans-abris de se sentir intégrées et acceptées sur l'espace public et dans la société ». La mise en place d'une action de sensibilisation favoriserait le



développement d'un sentiment d'intégration pour les personnes sans-abris. Mais en sciences sociales, il est constaté que le lien entre sensibilisation et intégration n'est pas systématique<sup>1</sup>.

La sensibilisation peut être appréhendée par les conséquences pour les personnes sans-abris sur le fait que d'autres personnes soient sensibilisées à leur quotidien. Il revient de se demander comment la sensibilisation affecte ou non le quotidien des personnes sans-abris. Mais l'objectif du projet d'étude porte sur les effets directs de la sensibilisation, c'est-à-dire sur le changement du regard des personnes non concernées par le sans-abrisme. En raison de contraintes de temps, l'étude a porté plus spécifiquement sur l'analyse des leviers, contraintes et enjeux autour de la sensibilisation au sans-abrisme.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information, se référencer à l'ouvrage suivant : CHOPPIN Katia et GARDELLA Edouard, *Les sciences sociales et le sans-abrisme (recension bibliographique de langue française 1987-2012)* , Publications Universitaires de Saint-Etienne, pp.352, 2013



## 2. Définir et encadrer les termes de sensibilisation et de sans-abrisme.

L'étude cherche à analyser les actions et méthodes de sensibilisation au sans-abrisme. Le préalable est donc de définir ces deux termes « sensibilisation » et « sans-abrisme ». En effet, le choix des termes n'est pas neutre et s'inscrit dans des champs et questionnements spécifiques en sciences sociales. Pour le terme « sans-abrisme » comme pour celui de « sensibilisation », il existe de nombreux débats sur leurs significations et délimitations. C'est pourquoi ce travail de définition reste nécessaire pour cadrer la problématique et l'enquête qui en ont découlé.

### 2.1 Enjeux et débats pour désigner les personnes sans-abris

Clochard, zonard, SDF... Il existe de nombreux adjectifs pour désigner ce que l'on nomme dans le discours commun, les personnes sans-abris. Chaque terme renvoie à diverses représentations qui apparaissent différemment en fonction du cadre et de l'acteur qui l'énonce. Sophie Rouay-Lambert démontre qu'entre différentes institutions traitant de la question du sans-abrisme, une personne ne sera pas catégorisée de la même manière en fonction de l'objectif d'insertion qui lui est attribué (ROUAY-LAMBERT, 2014). Les sciences sociales permettent de déconstruire ces termes et d'en donner une définition, à commencer par le terme "sans domicile fixe (sdf).

Dans le livre *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, les personnes sans domicile fixe (SDF) sont définies comme « des personnes dépourvues de lieu de résidence <sup>2</sup> » (PICHON et CARAES, 2012 : 27). La dimension de l'habitat (et de son absence) est une notion récurrente dans les différents termes employés du vagabond au sans-logis. En effet, Claudia Girola explique qu'en employant le terme de SDF, la pauvreté et l'exclusion sont appréhendées par la dimension de l'habitat (GIROLA, 1996). De plus, cet acronyme est composé du terme « sans » pointant un manque puisqu'il désigne une personne dépourvue de résidence. Pour Thibaut Besozzi le terme de personnes sans-domicile est à déconstruire en deux grandes catégories (BESOZZI, 2021). Il y a d'un côté les personnes avec une situation relativement stabilisée, avec une prise en charge institutionnelle. De l'autre, il y a, d'après le chercheur, les personnes chroniquement ou durablement en situation d'urgence sociale. Les personnes sans-abris relèvent d'après l'auteur de cette deuxième catégorie.

Le terme « sans-abris » regroupe en lui-même plusieurs définitions et interprétations en fonction du contexte et de l'acteur qui l'énonce. Ainsi la définition de « personne sans-abri » émise par l'INSEE

---

<sup>2</sup> PICHON Pascale et CARAES Marie-Haude, *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, Cité du design, 2012.



renvoie directement aux personnes vivant à la rue au moment de l'enquête. Pour d'autres, comme les chercheuses Pascale Pichon, Claudia Girola et Elodie Jouve, le terme de sans-abris mobilise l'idée d'une absence d'habitat à la fois matérielle et de droit à la protection. La personne sans-abri est alors limitée à une situation de détresse et d'insécurité (PICHON, GIROLA, JOUVE : 2016). Thibaut Besozzi propose une autre définition des personnes sans-abris : « *sont considérées comme privées de domicile les personnes qui dorment dans un lieu non prévu pour l'habitation ainsi que les personnes ayant recours à un service d'hébergement géré par un organisme d'aide ou une association* »<sup>3</sup> (BESOZZI : 2020 : 18). Cette définition permet d'élargir le champ en intégrant au-delà des personnes en situation de rue, des personnes hébergées dans une structure d'urgence.

Enfin, dans cette étude nous chercherons plus spécifiquement à décrire et à comprendre ces personnes par le prisme du sans-abrisme qui est « *une perspective constitutive d'un objet de recherche, qui aborde notre actualité historique à travers les relations entre vulnérabilité de l'habiter dans l'espace public, son traitement par les institutions d'assistance et les possibilités offertes par une société démocratique d'avoir un chez soi* » (CHOPPIN et GARDELLA, 2013 : 15). Cette définition va donc plus loin que le seul critère d'habiter. Dans cette étude, nous aborderons le sans-abrisme comme « une perspective descriptive et compréhensive sur l'expérience de la vie à la rue, qui se tient à égale distance de la dénonciation et de la sublimation » (CHOPPIN et GARDELLA, 2013 : 16). Il est entendu par « sublimation », un effacement des contraintes et des difficultés des personnes en situations de sans-abrisme.

Un bref retour sur l'histoire de la recherche sur le sans-abrisme, permet de comprendre les contours de définition de ce terme. Ce retour s'appuie sur le livre « La structuration sociale du monde des sans-abri » de Thibaut Besozzi (2021). A la fin des années 1950, il est question de la sociologie du vagabondage mettant en avant des problématiques de délinquance, d'addiction et de troubles psychiatriques. Dans les années 1980, l'étude du vagabond solitaire passe par l'analyse des facteurs structurels qui conduiraient à l'exclusion de ces personnes. Puis, avec l'apparition des dispositifs d'urgence sociale dans les années 1990, la recherche se tourne vers « *l'appréhension sociale et assistancielle de la question SDF* »<sup>4</sup>(BESOZZI, 2021 : 248). Ces modalités d'assistance institutionnelle vont par la suite être mises à mal. En effet, dans les années 2000 les chercheurs mettent en avant la diversification de la population des personnes sans domicile, expliquant l'apparition du terme de personnes sans-abris. Ce bref retour historique sur le traitement de cette question par les sciences sociales peut être mis en parallèle avec l'évolution des politiques sociales.

---

<sup>3</sup> BESOZZI Thibaut, « *Idées reçues sur les sdf, regard sur une réalité complexe* », Le cavalier Bleu, 2020, p 149

<sup>4</sup> BESOZZI, Thibaut. « La structuration sociale du monde des sans-abri », Sociologie, vol. 12, no. 3, 2021, pp. 247-266.



En 30 ans l'action publique est passée de la thématique de l'assistance à celle de l'insertion (ROUAY-LAMBERT, 2014). En effet, le passage de la représentation du vagabond isolé et marginal à une visibilité du SDF dans l'espace public conduit dans les années 1970 à leur prise en compte dans l'agenda politique. L'Etat devient l'acteur légitime pour intervenir dans la lutte contre la pauvreté. Les années 1980 marquent la séparation de l'urgence et de l'insertion avec une montée en charge institutionnelle de la prise en compte des personnes sans-abris dans les politiques publiques. Enfin, l'apparition des « entrepreneurs politiques<sup>5</sup> » permet par diverses manières d'inscrire progressivement les problématiques du sans-abrisme dans l'agenda politique. Ainsi depuis une trentaine d'années, l'Etat est passé d'un rôle de régulateur juridique à un acteur qui doit montrer son efficacité publique. De cette mise en perspective historique de la recherche et de l'action publique autour du sans-abrisme, on peut retenir l'apparition de la notion de visibilité qui a notamment permis d'inscrire cette question dans l'agenda politique. Les personnes sans-abris sont alors désignées comme les « *pauvres visibles* <sup>6</sup> » (BALLET, 2005 : 152). Toutefois, le terme "d'invisibilisation" de ces publics est apparu récemment dans les politiques publiques. Cela est expliqué dans le discours des acteurs associatifs comme une résultante de l'indifférence des passants à leur égard mais surtout par une "invisibilisation" aux yeux des institutions et du monde associatif. Les personnes les plus "invisibilisées" recourent donc de moins en moins aux services qui leur sont dédiés. Beaucoup de maraudes remarquent également que des personnes sans-abris s'excentrent pour diverses raisons, contribuant à leur invisibilité. Le questionnement autour de cette invisibilisation des personnes sans-abris dans l'espace public semble se traduire par une volonté de mettre en place des actions de sensibilisation.

---

<sup>5</sup> « *La notion d'entrepreneur politique désigne les acteurs publics porteurs d'un projet ou d'une démarche innovante au sein d'une organisation publique ou politique* ». (ATTARÇA et LASSALLE DE SALINS, 2013)

<sup>6</sup> BALLET Danielle, « Les SDF. Visibles, proches, citoyens », *Sciences sociales et sociétés*, 2005, p.384



## 2.2 La « sensibilisation » : objectifs et contours

Cette partie vise à définir le terme de sensibilisation en explorant un ensemble de discours autour de ce terme. En regroupant et en croisant une diversité d'interprétations (chercheurs en sciences sociales, acteurs associatifs, personnes avec une expérience de rue, etc.) sur ce qui est entendu par sensibilisation, l'objectif est d'en faire ressortir une définition cadre pour l'étude.

### A) La mobilisation des sens pour rendre réceptif

Un regard sur l'étymologie française nous semble pertinent pour comprendre le terme de sensibilisation. Le terme apparaît en 1968 afin de désigner le « fait de susciter l'intérêt d'un groupe ». Plus précisément, il vient du verbe « sentir » dont l'origine latine (*sentire, sensus*) signifie « éprouver une sensation ou un sentiment » (CNRTL, 2022). On retrouve alors dans plusieurs définitions issues de différents dictionnaires les deux grands principaux thèmes de la définition de sensibilisation : susciter l'intérêt et les sentiments.

SENSIBILISATION : Au fig. Action, fait de susciter l'intérêt, la curiosité de quelqu'un; résultat de cette action. Sensibilisation de l'opinion, du public  
CNRTL, 2022

SENSIBILISATION (nom féminin) : Fait de susciter l'intérêt d'une personne, d'un groupe.  
LE ROBERT, 2022

SENSIBILISATION (nom féminin) : Action de sensibiliser ; fait d'être sensibilisé.  
LAROUSSE, 2022

Les définitions du CNRTL et du Robert démontrent l'importance de « l'intérêt » et plus particulièrement de provoquer cet intérêt. En effet, le CNRTL précise que l'intérêt est créé par la sensibilisation qui est une forme d'action. Le fait de considérer la sensibilisation comme une action se retrouve dans la définition du Larousse, et plus précisément comme un résultat de l'action. Donc la sensibilisation se définit par ce qu'elle produit, et non pas par son contenu ou sa forme. Le lien avec le champ du sens ou des sensations se perçoit en regardant la définition du verbe sensibiliser : « *rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt* » (LAROUSSE, 2022). Par ailleurs l'adjectif de sensible est défini par le même dictionnaire comme « qui est, qui peut être perçu par les sens » (LAROUSSE, 2022). La question des sens est donc essentielle pour comprendre comment les actions de sensibilisation sont pensées et mises en place par les acteurs de terrain. Néanmoins, il y a des différences entre la définition des dictionnaires français et celle proposées par les disciplines en sciences sociales. Les chercheurs ayant étudié la sensibilisation constatent qu'il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt des personnes mais plutôt d'une méconnaissance sur le sujet en question. En effet, notre étude nous a permis de montrer que la sensibilisation fonctionne



davantage quand elle repose sur les personnes qui éprouvent souvent déjà un intérêt pour la problématique en question.

### B) Utiliser les émotions pour rendre visible

Les émotions ont une place centrale dans le processus de sensibilisation. Nous pouvons nous appuyer sur la littérature en sciences sociales pour étayer ce point. Afin de comprendre comment la recherche en sciences sociales s'empare de la question de sensibilisation, je m'appuierais principalement sur un ouvrage fondateur, *Émotions... Mobilisation !*, dirigé par Christophe Traïni, professeur de science politique. Il est à noter qu'il réunit des textes de plusieurs auteurs et s'inscrit plus particulièrement dans l'étude des mouvements sociaux et du militantisme. Christophe Traïni définit les dispositifs de sensibilisation comme « *l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les acteurs étudiés déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à soutenir la cause défendue* <sup>7</sup> » (HAMARAT, 2015 : 13). Cette définition montre selon le chercheur que les réactions affectives, donc le recours à une dimension émotionnelle, sont un pilier essentiel des dispositifs de sensibilisation, qu'il oppose aux dispositifs experts. Ces derniers « *[font] valoir un point de vue déterminé en s'appuyant sur la maîtrise d'une connaissance échappant au profane* » (HAMARAT, 2015 : 2) et visent donc à provoquer une réaction contenue et différée, s'opposant selon Traïni à une réaction affective, qui fait appel aux émotions.

Cette différence entraîne des répercussions sur la mise en place d'une action, et plus précisément sur les logiques de sélection et de délimitation des groupes d'acteurs mobilisés dans un dispositif. Selon Christophe Traïni, l'expertise permet d'écarter le « tout venant » alors que la sensibilisation tente de mobiliser le plus grand nombre de personnes. Le chercheur soulève donc une distinction dans le public ciblé entre les différents dispositifs (TRAINI, 2015). Alors que les dispositifs dit experts mettent à l'écart les populations les moins dotées en capitaux sociaux et scolaires, les populations les mieux dotées en ressources s'emparent des deux types de dispositifs, experts et de sensibilisation. Néanmoins, Traïni montre que ces dispositifs peuvent également se combiner. Par exemple, un dispositif initialement pensé comme un dispositif de sensibilisation avec une première phase remplie d'émotions peut progressivement être intégré à des dispositifs experts.

Pour penser à la sensibilisation, Traïni invite ensuite à réfléchir sur le lien entre le parcours individuel d'une personne et le « *registre émotionnel* <sup>8</sup> » de celle-ci dans le but de provoquer une ou des réactions affectives, comme il a été question précédemment (HAMARAT, 2015 :3 ). Pour amener une

---

<sup>7</sup> HAMARAT Natasia, « Christophe Traïni (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives* », *Lectures, Les comptes rendus*, 2015

<sup>8</sup> Idem



personne à s'intéresser à un problème qui n'appartient pas à son univers, il faut donc créer un lien entre ce problème et sa réaction émotionnelle. En effet, la sensibilisation ne touche pas à des sujets neutres. Les causes pour lesquelles une sensibilisation semble nécessaire, font appel aux émotions parce qu'elles s'inscrivent dans des thématiques telles que la lutte contre les inégalités, la dénonciation d'injustices, etc. C'est par les émotions que la communication va s'établir. L'expression des émotions peut altérer les sentiments, permettant le changement de regard et donc conduire à la sensibilisation.

Le terme de sensibilisation est défini dans le livre *Émotions... Mobilisation !*, comme ayant un double objectif, caractérisant les dispositifs militants :

- Rendre sensible c'est-à-dire rendre visible un problème qui ne l'était pas
- Rendre sensible les individus pour qu'ils se mobilisent.

Pour comprendre les enjeux de la sensibilisation, je m'appuierai sur ces deux points. Dans un premier temps, nous regarderons la sensibilisation comme moyen de mobiliser. S'inscrivant dans la sociologie des mouvements sociaux, les auteurs de cet ouvrage proposent une étude des dispositifs de sensibilisation en interrogeant l'interpellation et l'enrôlement des soutiens. Il en ressort alors que les dispositifs de sensibilisation sont souvent perçus comme un apprentissage militant. C'est en provoquant une émotion indignée face à une situation, que les individus vont se mobiliser. Un projet militant va chercher à provoquer à la fois des émotions réciproques (élan affectif autour d'une même cause) et des émotions partagées. Il est tout de même à noter que la sensibilisation ne cherche pas toujours une adhésion pleine et entière à une cause mais parfois une simple « bienveillance » vis-à-vis de la cause.

Le second point mis en avant dans la définition questionne la manière dont on rend visible l'invisible, thématique particulièrement étudiée dans la recherche sur le sans-abrisme. Ainsi, pour Pascale Pichon, Claudia Girola et Elodie Jouve, une campagne de sensibilisation au sans-abrisme permet de réfléchir aux modalités de « *disparition et d'apparition des personnes sans-abris dans l'espace public*<sup>9</sup> » (PICHON, GIROLA, JOUVE : 2016 : 152). Par la manifestation de l'invisible, la sensibilisation apporte pour les personnes sans-abris trois types de réponse selon les auteures: sortir de l'invisibilisation, sortir de la généralité et sortir de l'anonymat (PICHON, GIROLA, JOUVE : 2016). Pour ces chercheuses, la sensibilisation passe par l'incitation au débat autour de la question de la visibilité des personnes sans-abris. Le débat doit pouvoir provoquer une forme de conscience collective autour de ces enjeux. Un dispositif de sensibilisation vise donc « *à interpellier le citoyen et le politique sur le caractère inacceptable de la vie à la rue*<sup>10</sup> » (PICHON et CARAES, 2012 : 26). La visée d'un dispositif de sensibilisation se comprend alors par l'étude des émotions. En effet, selon Patrick

---

<sup>9</sup> PICHON Pascale, GIROLA Claudia, JOUVE Elodie, *Au temps du sans-abrisme. Enquête de terrain et problème public*, Collection sociologie-Matières à penser, 2016, p 455

<sup>10</sup> PICHON Pascale et CARAES Marie-Haude, *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, Cité du design, 2012.



Gaboriau, pour rendre visible les situations de sans-abrisme, la sensibilisation passe par la dénonciation de la misère en rendant visible des formes de pauvreté. Il faut alors provoquer le trouble pour dénoncer l'inacceptable : « voir la misère à la rue est jugé troublant, scandaleux, indigne <sup>11</sup> » (GABORIAU, 2020 : 52).

Cependant, plusieurs auteurs mettent en garde contre le risque de misérabilisme des dispositifs de sensibilisation au sans-abrisme. Christophe Traïni et Johanna Simeant-Germanos alertent sur la professionnalisation de la mise en œuvre de ces dispositifs qui font appel à ce registre. Il est entendu en cela une romantisation de la résistance dont feraient preuve les personnes sans-abris qui seraient capables de s'adapter et de s'ajuster aux pires conditions. En effet, en souhaitant attester de la nécessité d'intervenir sur ce sujet, la sensibilisation peut tenter d'aller chercher « des représentations socialement acceptées de la victime <sup>12</sup> » (BRODIEZ, 2009 : 88). Axelle Brodiez explore en particulier les communications dites humanitaires qui visent à « toucher des publics préalablement insensibles <sup>13</sup> » (BRODIEZ, 2009 : 79). Ce type de campagne repose souvent sur une attention particulière à l'environnement destructif dans lequel la personne sans-abri évoluerait. Elle est également parfois centrée sur l'individu exprimant ces blessures physiques ou psychologiques. La chercheuse observe alors une « politique de la pitié » s'adossant aux pratiques décrites ci-dessus. Plus particulièrement, elle s'attarde sur le développement des mailings visant à déclencher le don en faisant appel aux émotions « comme une dérive de "marchandisation" de la misère, l'exhibition d'un étalage de pauvreté dans lequel le donateur fait son marché selon ses goûts et son humeur <sup>14</sup> » (BRODIEZ, 2009 : 93). Néanmoins depuis les années 1990, il y a une tendance à refuser le recours au misérabilisme dans les campagnes de sensibilisation, au nom du respect de la dignité des personnes sans-abris. La mise en place d'une action de sensibilisation tient alors à trouver l'équilibre entre provoquer l'émotion pour sensibiliser sans tomber dans un misérabilisme. La sensibilisation vise en effet à montrer les réalités autour des situations de sans-abrisme.

### C) La sensibilisation selon les acteurs de terrain : changer le regard pour déconstruire les préjugés.

On a défini la sensibilisation à partir des apports théoriques des sciences sociales où il apparaît important de susciter l'émotion pour provoquer une sensibilité à une cause, tout en prêtant une attention particulière aux risques de misérabilisme. Pour compléter cette définition, nous pouvons nous appuyer

---

<sup>11</sup> GARDELLA Edouard, « L'urgence comme chronopolitique », *Temporalités*, 2014

<sup>12</sup> BRODIEZ, Axelle. « Chapitre 3. Emmaüs et le Secours populaire français », TRAÏNI Christophe éd., *Émotions... Mobilisation !*, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 79-95.

<sup>13</sup> Idem

<sup>14</sup> Idem



sur la vision des acteurs mettant en place des actions de sensibilisation. En cela, cette partie s'appuiera sur la parole de cinq associations ou organismes qui font, directement ou indirectement, de la sensibilisation au sans-abrisme. Les propos ont été recueillis lors d'entretiens avec ces associations : La Cloche, Les Compagnons de la nuit, Collectif Soif de Connaissance, Une Couverture pour l'Hiver et Parlons-en<sup>15</sup>. On reviendra également brièvement sur la parole de trois enquêtés issus de l'étude de cas qui sera présentée prochainement. De ces différentes paroles, trois grands thèmes se sont dégagés: le changement de regard, la déstigmatisation et le sensible.

Pour une représentante de l'association La Cloche, le terme de sensibilisation se définit comme le fait de faire passer un message, et plus précisément de changer le regard sur le sans-abrisme afin de favoriser l'inclusion de ces personnes dans la société. La Cloche est une association qui vise l'engagement des personnes « avec ou sans domicile » à agir contre le sans-abrisme par la création de lien social et par le changement de regard sur la vie à la rue. Dans la définition de la représentante de la Cloche, la notion d'inclusion est déjà identifiée. Comme montrée précédemment, il existe un débat en sciences sociales autour de cette notion. En effet, des travaux de recherche démontrent que les personnes sans-abris ont des liens (CHOPPIN, GARDELLA : 2013) entre elles mais également avec le reste des citoyens déconstruisant ainsi la représentation du SDF isolé et en marge de la société.

L'autre notion soulevée par les propos de la représentante de La Cloche est celle de changement de regard qui apparaît peu dans les écrits scientifiques. Elle est pourtant récurrente dans les discours des associations, organismes et personnes mettant en œuvre des actions de sensibilisation. On retrouve un discours similaire dans les propos de l'association les Compagnons de la nuit. Cette association organise entre autres des événements ou ateliers réunissant des personnes « sans domicile fixe et avec domicile fixe » (SDF et ADF). Elle porte sur le fait que ce n'est « *qu'en voyant un sujet propre, qui pense, danse, a des goûts, une personnalité, ses idiosyncrasies, [que] la personne sans-abri existe aux yeux de l'ADF au-delà des stigmates, il est "ré-humanisé", ce qui évidemment modifie le regard sur le sans-abrisme même* ». On remarque ici que le changement présumé de regard sur le sans-abrisme passe par l'individu qui a vécu une expérience de sans-abrisme. L'« humain » et donc l'individu est au cœur du processus de la sensibilisation.

L'idée de la sensibilisation par la rencontre se retrouve dans la définition d'une des enquêtés « *sensibiliser c'est par des actions et des rencontres (...) tant que t'as pas touché une réalité tu la connais pas vraiment* ». La sensibilisation est alors comprise comme répondant à des enjeux de représentations et de préjugés. La « réalité » des personnes sans-abris n'est pas comprise ou seulement partiellement, faisant émerger des préjugés sur leur situation. Le changement de regard, induit par la sensibilisation, va permettre de déconstruire ces représentations. Cette notion de déconstruction se retrouve dans la

---

<sup>15</sup> Pour plus de description sur les actions de sensibilisation des associations citées, voir tableau en annexe



définition émise par l'association Une couverture pour l'hiver, qui donne des formations de sensibilisation au sans-abrisme. La sensibilisation passe pour cette association par « *la compréhension sur la situation des personnes à la rue afin que les mentalités évoluent et soient plus compréhensives sur certains points (...) et [la déconstruction] des idées reçues s'agissant du sans-abrisme, soit en démontrant qu'elles sont fausses, soit en y apportant des explications* ». On entend par déconstruction, le fait de remettre en question des idées sur une réalité qui est éloignée de sa propre situation. Un représentant du collectif Soif de connaissance parle au sujet de la sensibilisation de « *déstigmatisation car il s'agit de casser les représentations généralement véhiculées sur les sans-abris (notamment dans les médias)* ». Selon lui, cette déstigmatisation passe par la remontée « *du terrain, des besoins réels des publics, la pluralité et la complexité des situations rencontrées à la rue* ». Une nouvelle fois, on perçoit un lien fort entre la sensibilisation et le fait de « montrer le réel » pour comprendre le quotidien des personnes sans-abris et donc déconstruire ses représentations.

Cependant, la déstigmatisation par le fait de montrer le quotidien des personnes sans-abris pose pour certains acteurs des questions sur la formulation de cette déconstruction. En effet, il est remonté du terrain d'enquête des craintes vis-à-vis de la sensibilisation entendue comme « les gens d'en haut qui parlent aux gens d'en bas ». Cette crainte rappelle la peur qu'une partie des élites parlent au nom des plus démunis. Ainsi, des structures faisant de la sensibilisation porteraient une parole sur le sans-abrisme sans vivre le sujet de l'intérieur. La réalité des actions de sensibilisation reste une forme de réalité des situations de sans-abrisme qui sont diverses et variées. Il est donc redouté une sensibilisation avec une version partielle et en décalage avec ce que vivent les personnes concernées. De plus, le terme de sensible dans la sensibilisation peut renvoyer à une certaine fragilité au regard de la définition du sensible donnée par le dictionnaire Larousse « *qui éprouve facilement des émotions, des sentiments, notamment de pitié, de compassion (une nature sensible)* » (LAROUSSE, 2022). Cette appréhension du sensible renvoie aux risques de d'un recours au registre misérabilisme dans la sensibilisation, risques évoqués précédemment. Pour conclure, on a démontré l'importance à la fois de provoquer les émotions pour sensibiliser mais également de choisir les formes par lesquelles les émotions vont être exprimées pour déconstruire les préjugés.



### 3. Mener une étude sur la sensibilisation au sans-abrisme

L'étude s'est alors concentrée sur la mise en œuvre des actions de sensibilisation, à travers cette question : **“comment émergent et se mettent en place des actions de sensibilisation au sans-abrisme ?”** . En effet, l'étude de la définition du terme sensibilisation a mené à une réflexion sur la déstigmatisation autour d'une thématique qui est, dans cette étude, le sans-abrisme. Il en a été conclu que la sensibilisation vise à un changement de regard afin de déconstruire les préjugés sur les personnes sans-abris. Cependant, en raison de contraintes de temps, l'étude ne cherche pas à analyser directement ce changement de regard, c'est-à-dire l'évolution des représentations d'un nombre défini d'individus avant et après une sensibilisation au sans-abrisme.

L'étude porte donc sur tout le processus qui amène à la sensibilisation, de l'émergence d'une volonté de sensibiliser à la mise en œuvre d'actions répondant à cette volonté. L'objectif était de soulever à la fois les leviers et les contraintes liés spécifiquement à la sensibilisation au sans-abrisme. Grâce au travail de cadrage décrit précédemment, une attention particulière a été portée sur l'étude des émotions à la fois sur leur expression et sur leur réception.

Pour mieux appréhender une étude sur la sensibilisation, on s'est appuyé sur la littérature scientifique, en particulier du texte de Christophe Traïni et Johanna Simeant-Germanos « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? ». Dans cet ouvrage, les auteurs préconisent l'étude de dispositifs de sensibilisation par la description de quatre dimensions.

La première est la dimension matérielle d'une action, c'est-à-dire les équipements et les opérations déployés par les personnes mettant en place une action de sensibilisation. La deuxième consiste à décrire les émotions visées pour sensibiliser le public ciblé par l'action. Une troisième dimension se rapporte aux argumentations et aux justifications qui accompagnent la mise en place de ces émotions, notamment la manière dont « *les groupes organisés d'individus travaillent à faire valoir le caractère impérieux de leurs revendications* <sup>16</sup> » (TRAÏNI, 2015 : 3). Les auteurs précisent que la mise en œuvre d'une action ne peut être seulement étudiée par la justification officielle avancée par les personnes la mettant en place. La quatrième dimension à envisager lors de l'étude d'une action de sensibilisation est le panel de réactions affectives suscitées par l'action de sensibilisation. Il faut alors distinguer deux types d'émotions : celles prescrites par les personnes mettant en place l'action et celles effectives qui ne correspondent pas forcément à celles initialement escomptées. Ces quatre dimensions (équipements, émotions, argumentaires et effets) sont au cœur de la description des actions de sensibilisation étudiées. En ce qui concerne l'analyse de ces descriptions, on peut se référer au texte de

---

<sup>16</sup> TRAÏNI Christophe, « Des dispositifs visant à la coordination des actions collectives », dans TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, collection "Res Publica", 2015.



Hervé Cellier, Sébastien Pesce, Carole Birck et Guillaume Tixier, *Outils de sensibilisation informels et débats entre pairs : Une approche expérientielle, interprétative et critique au service de comportements environnementaux*. Les auteurs soulignent d'abord l'importance d'analyser les réactions affectives des individus en accord avec leurs histoires sociales propres. De plus, les auteurs préconisent, pour étudier une action de sensibilisation, de regarder la variété à la fois des publics visés, des modes d'intervention et des thématiques abordées. Cette analyse de la diversité des modes d'actions sera particulièrement prégnante lors de l'étude de la recension d'actions de sensibilisation qui sera expliquée et analysée ultérieurement.

À travers le cadrage de l'étude, par la description des attendus du projet et des définitions des termes clés, l'étude a été menée « en entonnoir ». Cette méthode consiste à partir d'une description globale d'actions de sensibilisation permettant d'accéder au sens global donné à ce terme, pour arriver à une analyse plus fine d'une action en particulier. Cette description prend ici la forme d'une recension la plus exhaustive possible d'actions visant à la sensibilisation au sans-abrisme en France, présentée sous forme d'un tableau qui décrit chaque action à travers ses différentes dimensions afin de les traduire sous forme de catégories inspirées de la recherche scientifique sur le sujet. Cette recension a permis ensuite de réaliser un zoom sur une association de Grenoble regroupant deux dispositifs (un groupe de parole et un local) - afin de réaliser une étude de cas plus approfondie. L'analyse de cette association et de ces deux dispositifs intimement liés vise à comprendre plus précisément les leviers et les contraintes autour de la mise en œuvre d'une action de sensibilisation. Il s'agira donc de décrire les apports matériels qui permettent l'émergence d'une action ainsi que les apports subjectifs grâce notamment à l'analyse des discours des personnes mettant en place ces actions. Une enquête de terrain sur une période de trois mois a été menée avec la réalisation d'entretiens et d'observations participantes et a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'étude (partie 2 de ce rapport). Enfin, ces diverses réflexions engagées dans ces parties 1 et 2 du rapport ont permis de dégager des préconisations sur la mise en place d'actions de sensibilisation (partie 3 du rapport).





# Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

---

## PARTIE 2

-

# ETAT DES LIEUX NON-EXHAUSTIF DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU SANS- ABRISME



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

STRATÉGIE  
DE PRÉVENTION ET  
DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETÉ





## 1. Recenser les actions de sensibilisation : éléments méthodologiques

Dans le cadre de cette étude « en entonnoir », comme précisé précédemment, le choix a donc été fait de recenser le plus exhaustivement possible (dans le temps imparti) les actions de sensibilisation qui sont ou ont été mises en place en France au cours de ces dernières années. La recherche de ces actions s'est structurée autour de la définition retenue dans la partie introductive, à savoir une action qui vise à un changement de regard afin de déconstruire les préjugés et les représentations sur les personnes sans-abris et leur quotidien. Ce recensement a été réalisé en effectuant des recherches internet et en s'appuyant sur l'expertise de certains acteurs associatifs (Fédération des acteurs de la solidarité, Fondation Abbé Pierre, etc.) qui ont pu renvoyer vers des actions parfois peu visibles sur internet. Il ressort un tableau qui présente 61 actions de sensibilisation au sans-abrisme (VOIR ANNEXE). Ne recherchant pas une exhaustivité, une partie des actions relevant de cette catégorie a pu échapper aux recherches effectuées pour cette étude mais ce tableau a été construit pour être actualisé facilement au fil des années. Ce recensement permet tout de même d'avoir une vision globale des actions de sensibilisation au sans-abrisme mises en place en France. Pour analyser le tableau et les informations qui en découlent, chaque action a été décrite en fonction des catégories suivantes :

- Nom de la structure ou de la personne qui porte l'action
- Nom de l'action (ou de la typologie dans laquelle elle s'intègre)
- Descriptif bref de l'action
- Visée de l'action
- Public cible
- Outils
- Temporalité
- Couverture géographique
- Implication des personnes sans-abris
- Implication des citoyens
- Mise en œuvre
- Genèse de l'action

Ce tableau, en annexe de ce rapport, se présente aussi sous une forme plus synthétique, dans le souci d'être un outil pratique permettant à toute personne ou organisme d'accéder facilement aux informations essentielles à la lecture des actions recensées.



## 2. Etat des lieux : les principaux points à retenir<sup>2</sup>

La construction et l'analyse de ce tableau visent à identifier les enjeux globaux autour de la mise en œuvre d'actions de sensibilisation. Quelques « grandes tendances » ont été dégagées et présentées ci-dessous. L'analyse du tableau s'est faite par une entrée par catégorie ou croisement de différentes catégories. Ces dernières ont été sélectionnées en fonction de leur pertinence pour l'étude et de leur récurrence parmi l'ensemble des actions sélectionnées.

### 2.1. Entrée par public ciblé :

L'analyse du tableau débute par une analyse des différents "publics cibles". Il est entendu par public cible, les personnes visées par l'action de sensibilisation et qui peuvent être réceptives à l'action mise en place. Le public cible n'est donc pas forcément les personnes qui seront au final réceptives au dispositif ni les personnes qui s'impliqueront dans la mise en œuvre de l'action.

Quatre grandes catégories en sont ressorties « grand public », « pouvoir public », « personnes sans-abris » et « professionnels et bénévoles du secteur du sans-abrisme ». Une action de sensibilisation peut viser une ou plusieurs de ces catégories. Dans un premier temps, il est constaté que la catégorie « pouvoir public » n'apparaît jamais toute seule dans les actions répertoriées. Dans un deuxième temps, la catégorie « personnes sans-abris » est ressortie comme paradoxale dans l'analyse : peut-on sensibiliser les personnes sur leurs propres conditions et quotidien ? En tout cas, cela n'apparaît dans aucun des objectifs des actions de sensibilisation répertoriées. Les actions affichant comme public cible « les personnes sans-abris » semblent plutôt se rapprocher du champ de la participation. Il s'agit souvent de participation au sein d'instances décisionnelles ou de la vie associative plus largement. Je peux supposer que cela ne correspond pas à une sensibilisation « directe » au sans-abrisme. Il s'agit plutôt de la présence et de la parole quotidiennes des personnes sans-abris dans des espaces qui ne leur sont pas uniquement dédiés, qui permet de sensibiliser d'autres personnes à leur quotidien.

Enfin, soulignons qu'une grande majorité des actions de sensibilisation visent uniquement ou non, le « grand public » (49 actions sur 61). La division en sous-catégories a donc été nécessaire. Ces sous-catégories ont été définies en fonction des objectifs affichés par l'action. Il en ressort 6 sous-catégories :

- « Passants » : touchés ponctuellement par une action de sensibilisation, que ce soit dans l'espace public ou en s'informant via les médias de masse ;
- « Résidants » : habitants et commerçants avec un ancrage spatial et temporel dans le quartier défini ;



- « Professionnels du secteur du sans-abrisme » : personnes travaillant dans un organisme s'inscrivant dans la lutte contre le sans-abrisme ;
- « Citoyens intéressés par la forme de l'action » : plus touchés de prime abord par la forme de l'action que par le fond ;
- « Citoyens réceptifs » : déjà sensibilisés en partie à la thématique ou à un sujet proche du sans-abrisme ;
- « Citoyens engagés » : autonomes pour aller chercher l'information.

Dans cette catégorisation nous n'écartons pas le fait qu'une personne peut avoir plusieurs de ces statuts. En effet, une personne peut être un passant se baladant dans l'espace public tout en étant un professionnel travaillant dans le secteur du sans-abrisme. De même, une personne peut être déjà sensibilisée aux questions du sans-abrisme et donc rentrer dans la catégorie de « citoyens réceptifs » tout en étant habitant du quartier où se déroule l'action de sensibilisation. La délimitation de ces catégories repose en partie sur la position (dans l'espace public, dans la ville, en tant que profession, etc.) des personnes visées par l'action. Par exemple, un affichage urbain de photo vise en priorité les passants même s'il sensibilise également les habitants du quartier. Les différentes catégories de "publics cibles" qui sont mises en lumière ici montrent que la sensibilisation fait appel à des identités multiples (professionnels, citoyens engagés, habitants, etc.)

## 2.2. Entrée par implication

Il est entendu par « implication », la participation des personnes dans le bon déroulement de la mise en œuvre d'une action de sensibilisation. Ce terme se distingue des « bénéficiaires de l'action », ceux pour qui l'action vise à améliorer leur quotidien (les personnes sans-abris). Or les actions répertoriées dans ce tableau visent à déconstruire les représentations autour du sans-abrisme. Je peux alors supposer que les personnes sans-abris sont toujours désignées comme bénéficiaires d'une action de sensibilisation. Dans le tableau, il a été répertorié les implications souhaitées (ou non) par les structures mettant en place l'action.

### 2.2.1. Du grand public:

Les sous-catégories du public ciblé « grand public » présentées précédemment peuvent être croisées pour décrire les actions souhaitant (ou non) impliquer le grand public dans le déroulement de l'action. En effet, certaines actions impliquent nécessairement la participation de ce type de public. Lorsque ce n'est pas le cas, les personnes sont alors dans une position de « spectateur », comme pour une exposition photo.

Dans le tableau récapitulatif des 24 actions visant directement l'implication du grand public (sur 61 actions répertoriées), il a été constaté que :

- Peu d'actions visent l'implication des professionnels et bénévoles qu'ils soient du secteur du sans-abrisme ou pas. Lorsque c'est le cas, c'est souvent par le levier de la formation (de temps de sensibilisation), au cours de laquelle le niveau d'implication est souvent indirect, en tout cas très limité (sauf si la formation privilégie l'échange)
- L'implication du « passant » et du « résidant » sont également quasi inexistantes, pouvant s'expliquer par le caractère très large de ces catégories. De plus, le passant est de fait mouvant dans l'espace public ou dans l'espace médiatique. Ces actions de sensibilisation visent donc avant tout à « rendre visible », sans incitation à la prise d'action. Seule exception dans ce recensement l'espace de parole à Grenoble « Silence ! On parle !<sup>17</sup> » qui a été mis en place pendant les périodes de confinement et qui s'est tenu dans la rue afin que toute personne passant dans l'espace public puisse prendre la parole. L'action n'est plus statique (comme une affiche urbaine) mais en mouvement (échange entre diverses personnes), invitant le passant à y prendre part.



Figure 1 : Photo de l'événement "Silence on parle"

---

<sup>17</sup> L'ensemble des actions de sensibilisation citées dans cette partie sont à retrouver en détails en annexe



- L'implication des « citoyens intéressés par la forme de l'action » est également très peu recherchée par les actions de sensibilisation recensées. Cette catégorie de personnes étant plus intéressée par la forme (événement, exposition, etc.) par laquelle l'action est présentée que par le fond (le sans-abrisme). La visée de l'action n'est pas d'impliquer le public qui se retrouve alors dans une position de spectateur. Cependant, certaines associations en proposant des activités de groupe liées à la culture ou au sport (chorale, club de football, ...) permettent l'implication de cette catégorie de « citoyens intéressés ». C'est d'ailleurs cette implication des personnes au sein d'une activité culturelle ou sportive avec des personnes sans-abris qui donne le caractère sensible de l'action.
- La grande majorité des actions souhaitant mobiliser le grand public dans la mise en œuvre des actions, vise l'implication des « citoyens sensibles » et des « citoyens engagés ». Il faut noter que si des actions visent comme public cible des personnes n'étant pas sensibilisées aux enjeux du sans-abrisme tout en y étant réceptifs, elles recherchent souvent la mobilisation de ces personnes. Les exemples les plus démonstratifs sont les applications ou sites internet visant à faire le lien entre personnes avec et sans abris. Les campagnes médiatiques de sensibilisation visent généralement tous citoyens réceptifs à ces enjeux et demandent une implication de ces derniers pour venir créer du lien avec les personnes sans-abris. Par exemple l'application Solinum propose à des citoyens d'héberger des femmes en situation de précarité, sensibilisant alors les « hébergeurs » au quotidien de ces dernières.

### 2.2.2. Des personnes sans-abris :

Les actions qui souhaitent l'implication du grand public ne visent pas forcément l'implication des personnes sans-abris, et inversement. Pour ce dernier cas, on constate des actions à l'initiative de personnes sans-abris, comme le groupe de parole « Parlons-en » ou le livre de Christian Page (« Belleville au cœur »). Il y a également des participations « indirectes » des personnes sans-abris, particulièrement dans le milieu artistique comme les expositions photos où les personnes sans-abris acceptent de se faire photographier après avoir échangé avec le photographe. Je peux alors supposer que si personne ne laisse voir son quotidien, alors le discours porté à leur rencontre n'est pas maîtrisé.

De plus, nous pouvons questionner l'implication des personnes sans-abris dans les outils numériques visant à mettre en lien les personnes « avec ou sans-abris ». Dans la majorité des actions, ces personnes sont plutôt des bénéficiaires directs d'une aide apportée par le citoyen. Leur participation dans la mise en place, même si essentielle, n'est pas la visée principale de l'action et ne rentre donc pas dans la catégorie « implication des personnes sans-abris ».



### 2.2.3. Du grand public et des personnes sans-abris :

Lorsqu'une action vise l'implication à la fois du grand public et des personnes sans-abris, plusieurs types de « relations » peuvent être observés :

- Rencontre / échange mutuel, dans l'idée de « faire ensemble ». Par exemple, les « apéros Entourage » et la chorale « KoKeLiKo » réunissent des personnes « avec et sans abris » autour d'une même activité. Le premier sera autour d'un atelier pour discuter du sujet du jour et le second se fera autour d'une activité de chant.
- Pas de rencontre : le support (photo, vidéo, livre...) crée le lien. Par exemple, l'exposition photos « Exils intra-muros et si c'était vous » juxtapose une photo d'une personne sans-abri avec une photo d'une célébrité qui se place en situation de sans-abrisme (allongé dans la rue, faisant la manche, etc.)



*Figure 2 : Photo de l'exposition "Exils intra-muros"*

- Une personne « avec abris » vers une personne sans-abri, s'exprime souvent par l'apport d'une aide vers les plus démunis. Par exemple, l'application « HomelessPlus » permet de mettre en lien une personne souhaitant venir en aide à une personne sans-abri en fonction du besoin identifié.
- Une personne sans-abri vers une personne « avec abri » : présence et participation de personnes sans-abris dans la vie associative auprès des autres acteurs. Par exemple, des personnes sans-abris sont présentes dans le conseil d'administration de l'association Bagage'rue et dans le comité de la rue de l'association Entourage.



Il s'agit des implications souhaitées par les structures mettant en place ces actions, pouvant différer des implications réelles des personnes. Par ailleurs, il est compliqué de juger du niveau d'implication (voulu ou effectif) des actions : certaines actions peuvent nécessiter un niveau d'engagement plus important que d'autres, posant la question de la frontière entre professionnel, bénévole et « citoyens engagés ». De plus, les différents types d'implications et de relations observés ci-dessus ne nous renseignent pas sur les effets qu'ils produisent. Néanmoins, je suppose que ces différents constats autour de l'implication de divers acteurs indiquent des stratégies de sensibilisation différentes. En souhaitant impliquer ou non des personnes « avec et sans-abris » les moyens de sensibilisation vont différer. Pour approfondir ce point, on peut regarder les objectifs affichés par les actions.

### 2.3. Entrée par visée de l'action :

Chaque action affiche des objectifs qui lui sont propres permettant, entre autres, de se distinguer des actions de sensibilisation déjà mises en œuvre. Cependant, afin de faciliter la lecture du tableau, on a dégagé 4 grandes catégories :

- Interpeller sur les situations de sans-abrisme : ces actions visent l'interpellation du grand public et/ou des pouvoirs publics. Il est entendu par « interpellation » le fait d'informer le public ciblé sur les grands enjeux du sans-abrisme, dans une optique de changement de regard. Plusieurs degrés d'interpellation peuvent être distingués : l'affichage urbain repose sur une diffusion large de messages généraux alors que les formations (ou temps d'information), comme celles données par La Cloche, s'attardent sur des problématiques plus précises en ciblant un groupe plus restreint.
- Favoriser l'aide directe auprès des personnes sans-abris: ces actions visent avant tout à la prise d'action pour lutter contre les problématiques liées au sans-abrisme (isolement, hébergement, nourriture, etc.)
- Inclure les personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels : les actions s'inscrivent dans une optique de « faire avec » afin de donner plus de « pouvoir d'agir » aux personnes sans-abris en leur donnant un espace de parole pour partager leur point de vue et quotidien.
- Créer du lien social entre les personnes « avec et sans-abris » : favoriser les rencontres et les échanges entre diverses personnes, souvent dans une optique de rompre l'isolement des personnes perçues comme marginalisées.



En croisant ces catégories avec l'analyse des implications (ou non) des personnes sans-abris et/ou du grand public dans la mise en œuvre de l'action, on peut observer un lien fort entre ces deux entrées.

- Interpeller sur les situations de sans-abrisme ne nécessite généralement pas d'implication ni de la part du grand public ni de la part des personnes sans-abris. En effet, il s'agit plutôt d'informer le grand public et/ou le pouvoir public sur l'actualité des situations de sans-abrisme que d'induire un espace de rencontre ou de participation des personnes aux profils différents. Il est tout de même à noter que cette forme de sensibilisation peut passer directement par les personnes sans-abris, ou ayant connu une situation de sans-abrisme. On observe notamment cela dans les livres écrits par d'anciennes personnes sans-abris, tel que le livre « Belleville au cœur » de Christian Page. Ainsi l'interpellation passe par des formes de témoignages écrits, visuels ou auditifs.
- Dans la grande majorité des actions relevant de la catégorie « favoriser l'aide directe auprès des personnes sans-abris » les personnes sans-abris ne sont pas (ou très peu) impliquées dans la mise en place de l'action de sensibilisation. Par contre, l'implication des citoyens est essentielle puisque la sensibilisation repose sur leur participation. Par exemple, l'association les Bureaux du Cœur fait le lien avec des entreprises qui mettent à disposition leur locaux pour accueillir des personnes sans-abris. Sans l'implication et la mobilisation de ces entreprises et donc des personnes qui y travaillent, l'action ne pourrait avoir lieu.
- Pour les actions relevant de la catégorie « inclure les personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels », l'implication des personnes sans-abris est par essence obligatoire pour mettre en place ce type d'actions puisque cela repose sur leur participation. L'implication du grand public n'est souvent pas visée dans ces actions, s'agissant plutôt de sensibilisation « indirecte » comme indiqué précédemment.
- Pour créer du lien social entre les personnes « avec et sans-abris », l'implication des personnes sans-abris et des citoyens est essentielle puisque ces actions reposent sur le lien entre ces personnes pour sensibiliser.

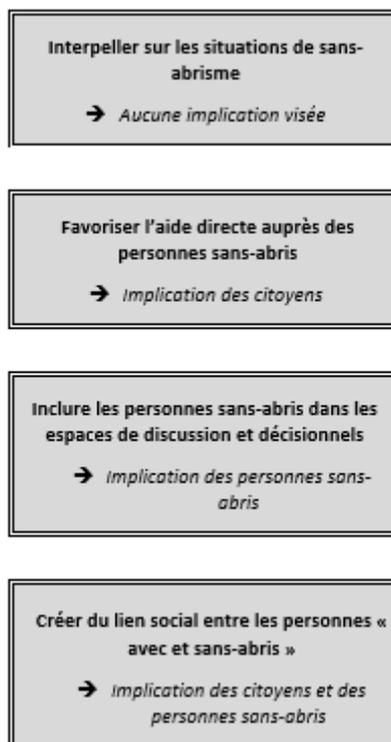


Figure 3 : Schéma synthétique du lien entre visée de l'action et implication souhaitée

## 2.4. Entrée par formats et outils :

Une autre entrée pour lire le tableau est celle de l'outil et du format puisqu'il existe de multiples formes (livre, événement, affiche publicitaire, groupe de parole, application, etc.) par lesquelles une action de sensibilisation peut se créer. Des 61 actions recensées dans le tableau, 6 grandes catégories en sont ressorties :

- Communication par médias (flyers, radio, livre, affiche urbaine, presse écrite, etc.) : catégorie la plus large qui regroupe un ensemble de dispositifs qui visent principalement à rendre visible au plus grand nombre. Comme la campagne publicitaire « Ayons l'élégance » de l'association Aurore, qui a détourné le nom de trois grandes marques de luxe pour interpeller sur ce sujet.
- Lieu (local ou espace délimité) : juste par le fait que de tels espaces existent, cela permet de rendre visible et réceptif la population aux enjeux de sans-abrisme. Au titre d'exemple La Fabrique de la Solidarité est un local créé pour favoriser la rencontre et les échanges entre de futurs bénévoles et des associations de lutte contre le sans-abrisme. Il existe également à Paris

la bagagerie de l'association *Mains libres* dont les membres participent parfois aux actions de quartier permettant la rencontre entre membres associatifs, personnes sans-abris et habitants.

- Atelier/réunion : volonté de faire rencontrer divers acteurs (souvent les personnes « avec et sans-abris ») soit autour d'une activité sportive ou artistique, soit autour d'une discussion ou d'un événement. Ce sont notamment les actions menées par La Cloche avec les Clochette, qui visent à favoriser la création de lien social entre personnes « avec et sans-abris » autour d'un atelier de jardinage ou de bricolage.
- Support artistique : les actions sont définies par le format qu'elles prennent (une exposition photo, une pièce de théâtre, etc.) pour sensibiliser. Par exemple, le festival « C'est pas du luxe » organisé à Avignon, réunit pendant trois jours des projets artistiques développés au sein d'association de lutte contre le sans-abrisme (accueils de jour, centres d'hébergement, etc.).



Figure 4 : Photo du festival « C'est pas du luxe », en 2022

- Numérique (application mobile et site internet) : actions directes auprès des personnes sans-abris comme l'association « Ouvre porte » qui met en relation les personnes sans-abris avec des personnes « hôtes ».
- Formation/ temps d'information : s'inscrit dans la volonté de questionner et de déconstruire les représentations autour du sans-abrisme comme les formations en milieu scolaire dispensées par Entraide SDF Montpellier.



En analysant les différents types, nous constatons la poursuite de deux objectifs soulignés dans la définition de Traini :

- Rendre sensible c'est-à-dire rendre visible un problème qui ne l'était pas ;
- Rendre sensible les individus pour que les personnes se mobilisent face aux problèmes.

Le premier objectif de « rendre visible » reste prédominant, voire commun à l'ensemble des actions de sensibilisation. Il apparaît comme visée principale pour les outils de communication, pour les lieux, pour les ateliers, pour les supports artistiques et pour les formations. Si toutes ces actions visent avant tout la visibilité du sans-abrisme auprès du grand public et/ou des pouvoirs publics, les moyens mis en œuvre diffèrent. Par exemple, pour les ateliers c'est la rencontre entre divers acteurs, dont les personnes sans-abris, qui permet la sensibilisation. Le partage d'expérience et la capacité d'écoute de chacun sont donc au cœur des enjeux de ces actions. Tandis que pour les supports artistiques tels que la photo, il s'agit plutôt du format qui par essence « donne à voir le réel », permet de rendre visible et donc sensible les spectateurs au sans-abrisme.

Pour le deuxième objectif qui relève de la mise en action pour venir en aide, il se retrouve principalement dans la catégorie « numérique ». En effet, ces actions incitent à agir auprès des personnes sans-abris, permettant par-là, de sensibiliser les personnes qui s'y engagent. Ce type d'action questionne la porosité de la frontière entre sensibilisation et engagement/bénévolat. Par ailleurs, le discours qui accompagne ces actions est généralement tourné autour du pouvoir d'agir des personnes « avec abris » pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Une attention particulière est alors à avoir sur ces actions, qui peuvent faire perdurer les représentations autour des personnes sans-abris en perpétuant la relation dichotomique entre aidants et aidés.

Afin de mieux percevoir les stratégies de sensibilisation comme évoquées précédemment, on peut croiser ces six catégories d'outils/formats avec les différentes catégories de public cible présentées précédemment. On peut en effet se demander s'il existe un lien entre le choix de l'outil et du public ciblé.

- Pour les actions du groupe « supports artistiques », le public cible est principalement celui des « citoyens intéressés par le format » du fait du type d'action: ils sont sensibilisés par la forme artistique notamment que prend l'action. Cependant le lieu où se déroule l'action influence sur le choix du public ciblé. Ainsi les actions prenant place dans des lieux aux usages artistiques/culturels (salle d'exposition, théâtre, etc.) vont plutôt viser la sensibilisation du « citoyen intéressé par le format ». Alors que les actions se déroulant dans l'espace public, comme l'exposition photo sur les grilles de l'Hôtel de ville de Paris (« Prise de rue ») touche plus largement le « passant ».

- Pour les formations (ou temps d'information), le public cible est généralement le « citoyen réceptif » puisqu'elles visent à accroître la réceptivité de ces personnes au sans-abrisme et à mieux les informer sur ces enjeux. Mais des formations s'adressent également spécifiquement à des professionnels du sans-abrisme et à ceux extérieurs à ce secteur.
- Pour les actions relevant des catégories « ateliers/réunions » et « lieu », il n'apparaît pas de catégorie spécifique de public cible. Cela peut s'expliquer par la volonté affichée pour ces actions de « mélanger » tous les publics afin de favoriser la rencontre et les échanges. Néanmoins, il semble que les actions visent généralement un public restreint. Par exemple, les « opérations bien-être » proposées par Entraide SDF Montpellier sensibilisent les professionnels de l'esthétique. Alors que la fête des voisins organisée par l'accueil de jour « Point d'eau » à Grenoble vise directement les habitants du quartier de l'accueil de jour.



Figure 5 : Photo lors d'un atelier bien-être proposé par Entraide SDF Montpellier

- Pour la catégorie « communication via un média », elle regroupe plusieurs types de public cible. Il apparaît cependant une distinction en fonction du format du média. Ainsi les médias dits de masse visent généralement davantage le passant ou le « citoyen réceptif », comme le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre. Alors que des actions qui délivrent des informations plus scientifiques (moins de vulgarisation du propos) vont passer par des canaux plus spécialisés autour des questions du sans-abrisme. Par exemple, le podcast « Street reporter » soutenu par la Fondation Abbé Pierre permet à des personnes ayant connu la rue de s'entretenir avec des personnes en structure d'urgence sociale. Je peux supposer que la personne qui va écouter ce podcast est déjà sensible à cette question et sait où chercher ce type de médias.

Pour finir sur ce point, il n'apparaît pas de lien direct entre l'outil et le choix du public cible. Cependant je suppose que le choix de l'outil d'une action n'est pas neutre : il s'intègre et se pense au sein de la stratégie de sensibilisation. En effet dans certains cas, c'est le choix de l'outil qui guide la stratégie de sensibilisation en particulier pour les actions relevant du groupe « supports artistiques ». Enfin il convient alors de se demander en quoi l'outil d'une action modifie les effets (souhaités ou réels) de sensibilisation.

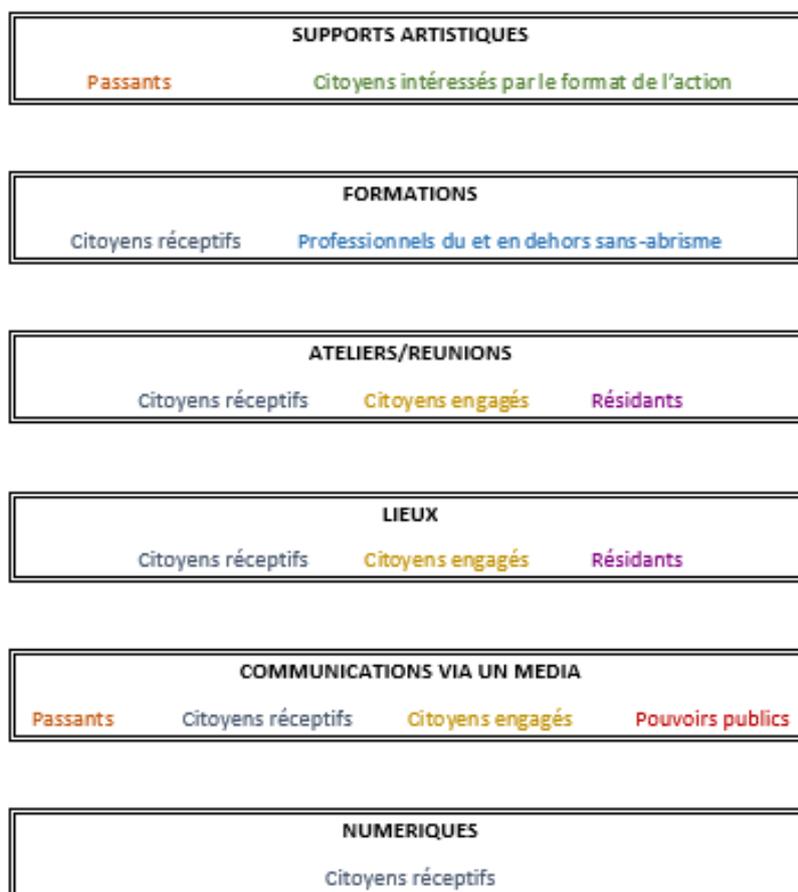


Figure 6 : Schéma synthétique du lien entre le format de l'outil et du public visé

## 2.5. Conclusion : une diversité d'action pour sensibiliser au sans-abrisme

Pour conclure sur l'analyse du recensement d'action de sensibilisation au sans-abrisme, nous avons constaté une diversité des visées et des moyens pour sensibiliser un public à une cause. C'est également ce qu'explique Elena Gallo qui compte une diversité de procédés pour susciter une émotion (GALLO, 2021). Trois grands procédés, qui se retrouvent également dans les actions recensées pour



cette étude, peuvent être retenus: phonétiques (rimes), graphiques (images) et sémantiques (jeux de mots, registre familier). La chercheuse en science du langage démontre également que ce sont généralement les institutions publiques et les organisations à but non lucratif qui sont désignées comme les « promoteurs légitimes » des messages de sensibilisation. En effet, les actions répertoriées sont majoritairement soutenues ou mises en œuvre par des associations s'inscrivant dans la lutte contre le sans-abrisme.

Enfin la diversité des objectifs et des modes d'actions interroge sur les effets de sensibilisation. Hervé Cellier, Sébastien Pesce, Carole Birck et Guillaume Tixier expliquent dans leur texte qu'un outil de sensibilisation doit être pensé comme un support supplémentaire dans un ensemble de dispositif plus large. Il faut donc diversifier les modes d'entrée pour permettre à chacun d'entamer sa propre réflexion. D'ailleurs, seulement une dizaine d'associations sur la soixantaine recensée se revendique comme faisant de la sensibilisation. Ainsi, il est constaté qu'une grande majorité des actions visent au changement de regard et à la déconstruction des préjugés autour du sans-abrisme, sans utiliser le terme de sensibilisation. Ce type d'action sera le point d'entrée de l'étude de cas développé dans la prochaine partie. En effet, si l'analyse du tableau a nourri nos réflexions sur la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, la partie 2 du rapport permet de comprendre les leviers et d'approfondir notre analyse par l'étude d'un cas particulier de sensibilisation.





# Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

---

## PARTIE 3

-

## ETUDE DE CAS SUR UNE ACTION DE SENSIBILISATION AU SANS-ABRISME



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

STRATÉGIE  
DE PRÉVENTION ET  
DE LUTE CONTRE  
LA PAUVRETÉ





## INTRODUCTION

Ce rapport comprend 4 parties, il s'agit ici de la troisième partie. La première partie nous a permis de cibler le concept de sensibilisation et définir le cas d'études, utilisé ici pour analyser des outils, actions et méthodes de sensibilisation sur les situations et le quotidien des personnes sans-abris. La deuxième partie a permis la recension des différents projets de sensibilisation pour ensuite orienter la sélection d'une étude de cas à approfondir et analyser dans le détail, présentée dans cette partie 3. Le choix s'est alors porté sur deux dispositifs intimement liés, mis en place à Grenoble : le Parlons-en et le Lieu, tous deux portés par la même association, qui porte le même nom que le dispositif, « Parlons-en ». Le dispositif Parlons-en est un groupe de parole mensuel traitant de thématiques qui touchent au sans-abrisme. Il est caractérisé sur le site internet comme un « *espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité* <sup>18</sup> ». Par « grande précarité », l'association entend l'ensemble des personnes ayant ou étant en situation de rue mais également travaillant sur ces questions (travailleurs sociaux, institutions, etc). Il ne s'agit donc pas seulement des personnes qui ont connu des situations de rue. Le groupe de parole créé en 2008, a permis l'émergence du deuxième dispositif, le Lieu. Il s'agit d'un local associatif, défini comme le « *Lieu des habitants de la rue et de la ville* <sup>19</sup>», où se tiennent entre autres, les groupes de parole du Parlons-en. Ce local s'est ouvert en 2020 grâce au budget participatif de la ville de Grenoble. Enfin, l'association Parlons-en gère au quotidien le Lieu et organise mensuellement le groupe de débat. Sa forme de gouvernance est une collégiale réunissant des personnes ayant connu ou connaissant la précarité. Ces deux dispositifs et l'association sont parfois difficilement dissociables pour les acteurs participants directement ou non à ces dispositifs. L'analyse révèle en effet le caractère interdépendant de ces trois entités, qui ne peuvent donc être étudiées séparément.

La spécificité de cette étude de cas est que ces deux dispositifs, le Parlons-en et le Lieu, ne se revendiquent pas comme faisant de la sensibilisation au sans-abrisme. Les acteurs directement ou indirectement impliqués dans ce ou ces dispositifs situent leur mission dans le champ de la « participation ». D'après Anthony Pecqueux et Laure Brayer, qui ont étudié le dispositif du Parlons-en, « *il s'agirait d'amener les populations les plus démunies à apprendre à s'affirmer à travers une prise de parole (...)* <sup>20</sup>» (BRAYER, PECQUEUX, 2018 : 67). Ce constat nous interroge sur l'impact de ce parti pris « de donner la parole à des personnes en situation de grande précarité » sur des processus de sensibilisation, qui visent à changer les regards, et éventuellement les comportements. En d'autres termes, *comment un dispositif participatif, contribue à sensibiliser sur le sans-abrisme ?*

---

<sup>18</sup> Lieu Grenoble, [en ligne] : < <https://lieugrenoble.wordpress.com/> >. [Consulté le 8 septembre 2022]

<sup>19</sup> Idem

<sup>20</sup> BRAYER Laure, et PECQUEUX Anthony . « Chapitre 2. Le Parlons-en comme espace de circulation », Loïc Blondiaux éd., *La démocratie des émotions. Dispositifs participatifs et gouvernabilité des affects*. Presses de Sciences Po, 2018, pp. 67-91.



Le compte-rendu de cette étude de cas s'organise autour de quatre grands thèmes. Le premier rend compte de la manière dont la parole est utilisée pour sensibiliser. Le deuxième questionne met en lumière ses limites dans un processus de sensibilisation. Un troisième thème est consacré aux apports et difficultés de la création du lien à l'autre pour déconstruire les préjugés. Le dernier thème explore la place des émotions dans la mise en œuvre d'un dispositif. Enfin, la dernière partie interroge la place des acteurs et de leurs liens affectifs dans le déroulement d'un dispositif de sensibilisation.

Cette enquête dite participative a été menée pendant 12 jours, associant un travail d'observation et la réalisation d'entretiens (douze jours au Lieu et la participation à trois Parlons-en). Cette courte temporalité de l'enquête n'a pas permis d'approfondir le lien entre sensibilisation et processus d'intégration des personnes sans domicile, comme il avait été initialement pensé. Pour autant, la recherche ethnographique a mis en lumière des analyses sur l'articulation entre « dispositif participatif » et « intégration », entendue ici comme le développement de « *l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations* <sup>21</sup> » (FORSE, 1991 : 247). Ces contraintes temporelles nous ont donc amenées à réorienter les objectifs de l'enquête. L'idée était moins de saisir le processus de changement de regard induit par une sensibilisation, que de comprendre comment les participants aux dispositifs et les membres de l'association perçoivent la sensibilisation et s'emparent ou non de cette thématique.

Pour cela, dix entretiens sociologiques ont été menés avec sept personnes engagées dans l'association (6 membres de la collégiale, une salariée de l'association), deux personnes qui ont fréquenté le lieu (1 habitante du quartier, 1 personne engagée au niveau associatif) et un acteur de la ville (cf. tableau n°1 ci-dessous). Cet échantillon n'est pas représentatif de la diversité des acteurs participant directement ou non à ces dispositifs. Certains entretiens n'ont pas pu être menés car la relation d'enquête n'a pas pu être établie et négociée sur cette courte temporalité. L'observation a permis en partie de contourner cette limite, par le partage de moments informels, qui donnaient accès à ce qui n'est pas exprimé dans le cadre formel d'un entretien, notamment les non-dits, les prises d'actions et les pratiques au sein de dispositifs. Je tiens à souligner un autre biais relatif à l'enquête de terrain, induit par ma présence, et son impact potentiel sur la fiabilité des données récoltées. Au cours de l'enquête, mon lien au milieu associatif et/ou universitaire travaillant sur la sensibilisation au sans-abrisme a impacté le contenu des discours et été analysé en tant que tel. Enfin cette réflexion s'est nourrie d'autres travaux portant sur le sans-abrisme et la sensibilisation, et notamment celui réalisé par Anthony Pecqueux sur le dispositif et l'association Parlons-en 1 (voir bibliographie).

---

<sup>21</sup> FORSE Michel. « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'Année sociologique*, 41, 1991, p. 246.



Nom anonymisés	Fonction	Bref descriptif
Tom	Membre de la collégiale « Parlons-en »	Il connaît l'espace de débat depuis plus de 10 ans. Investi dans diverses associations grenobloises, il rentre dans l'association Parlons-en avec l'ouverture du Lieu.
Antoine	Membre de la collégiale « Parlons-en »	Il participe régulièrement au débat mensuel et décide de s'investir dans la collégiale dès l'ouverture du Lieu en 2020.
Christophe	Membre de la collégiale « Parlons-en »	Il entend parler du Parlons-en dès 2010 mais franchit le pas d'entrer dans la collégiale qu'avec l'ouverture du Lieu.
Nina	Membre de la collégiale « Parlons-en »	Considérée comme un « membre historique » du Parlons-en, elle rentre dès la création de l'association dans la collégiale. Elle connaît le groupe de parole lorsqu'elle était en situation de rue.
Anissa	Membre de la collégiale « Parlons-en »	Elle a participé à, quasiment, tous les débats depuis le début du Parlons-en, entant que personne à la rue. Elle est membre de l'association depuis sa création en 2015
Anna	Membre de la collégiale « Parlons-en »	Ancienne salariée de l'association Parlons-en, elle a également été dans l'association Arpenteurs qui portait le Parlons-en entre 2008 et 2015.

Aude	Salariée de l'association Parlons-en	Chargée de mission de l'association depuis 2022, elle a connu le Parlons-en en tant que personne à la rue.
Victor	Chargé du budget participatif de la ville de Grenoble	Il invite en 2017 l'association Parlons-en à participer au budget participatif qui permettra à l'association de financer le projet du Lieu.
Paul	Aumônier de prison	Il est venu une seule fois au Lieu, un mercredi après-midi pensant participer au débat qui se tenait le matin. Il connaît plusieurs associations grenobloises autour du sans-abrisme.
Christine	Membre d'une association de quartier	Elle a participé au Parlons-en, notamment lorsqu'il y avait des problématiques autour des personnes sans-abris en centre-ville.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des entretiens



## THÈME 1 - Echanger pour sensibiliser

Le Parlons-en et le Lîeu sont des exemples de dispositifs qui donnent toutes leurs places aux échanges. Dans le premier, les échanges se créent lors des séances de groupe de parole mensuelles. Pour le deuxième, il s'agit d'échanges plus informels se créant au fil des rencontres dans le local. Cette partie vise à interroger comment les échanges permettent la sensibilisation. Plus précisément, la sensibilisation se faisant via les émotions, il s'agira de questionner la place et la gestion des émotions dans l'échange. Dans une première partie, nous regarderons à travers l'étude du Parlons-en et du Lîeu, le caractère sensible de la parole qui permet la sensibilisation. Et dans une deuxième partie, nous interrogerons le cadre dans lequel se fait (ou non) l'expression de cette parole.

### 1.1. La parole pour sensibiliser

La sensibilisation vise à remettre en question les préjugés autour d'une situation qui est inconnue ou mal connue (Partie 1). Dans notre étude de cas, c'est par l'échange, et plus précisément par l'expression et la réception de la parole, que la sensibilisation peut émaner. Cette partie analysera plus précisément le caractère sensible de la parole, permettant la libération des émotions essentielle à la sensibilisation.

#### 1.1.1 Une parole unique

La particularité du Parlons-en est la rencontre de différents types de parole, qui permet la sensibilisation. Ce groupe de parole vise à libérer celle de tous les participants, qu'ils soient représentants d'institution, travailleurs sociaux, habitants du quartier, personnes sans-abris, etc. Néanmoins, c'est la recherche d'une parole unique qui pousserait les personnes à venir au Parlons-en. En effet, comme le répètent de nombreux enquêtés, les participants « *trouvent [au Parlons-en] une parole qu'ils ne trouveront nul par ailleurs* ». Cette parole est considérée comme unique parce qu'elle émane essentiellement de personnes étant ou ayant été dans une situation de grande précarité. Le Parlons-en offre donc un cadre pour des personnes, qui n'auraient sinon pas l'espace pour le faire, de s'exprimer en partant de leur situation personnelle. En effet, un des enquêtés explique « *si tu ne viens pas au Parlons-en, il y a des gens qui tu n'entendras pas* ». Dans ses propos une forme de nécessité à venir à ce groupe de parole est visible : ne pas y venir signifierait passer à côté de l'expression d'une parole unique.

Au Parlons-en, il est affiché la volonté d'un traitement égalitaire entre les différentes paroles. En effet Aude, qui travaille au sein de l'association Parlons-en, explique que « *toutes les paroles ont la même place, et du coup tout le monde à la même place* ». Le poids de la parole est voulu comme égal, puisque tout le monde a le droit de s'exprimer autant que son voisin, afin de créer une mise à égalité des participants. Par exemple, la parole des institutions ne doit pas avoir plus d'importance que la parole



d'une personne en situation de précarité, et inversement. Cependant un des grands principes du Parlons-en est de visibiliser la parole des personnes en situation de grande précarité.

Il a été observé qu'au Parlons-en, certaines paroles sont plus encouragées à s'exprimer que d'autres. Comme évoqué précédemment, le groupe de parole créé un cadre pour que les représentants d'institutions puissent échanger directement avec les personnes concernées. Néanmoins, selon Anna qui a organisé le Parlons-en pendant quelques années, les institutions peuvent être invitées, mais leur présence et paroles ne sont pas toujours souhaitables ou obligatoires pour le bon déroulement du groupe de parole. L'expérience de rue est valorisée par rapport à d'autres expériences de vie ou professionnelle. C'est notamment ce que note Tom lorsqu'il explique ce qui lui plaît au Parlons-en « *la parole libre et écouter tout le monde ... en priorité ceux qui galèrent* ». C'est à la fois observable lors du Parlons-en et dans le descriptif du Liéu. Christophe dit « *le Liéu, on sent qu'ils partagent une expérience de vie. Il y a ceux qui l'ont connu et les autres (...) pour ceux qui ne l'ont pas connu une partie demeure énigmatique* ». Ces propos soulignent la différence entre ceux avec une expérience de rue et ceux qui ne l'ont pas. Ces derniers auraient un « manque » qui ne leur permettraient pas d'avoir le même poids de parole que ceux qui vivent ou ont vécu une expérience de rue.

La valorisation de cette parole est justifiée par la crainte que, sans cette valorisation, cette parole ne ressortirait pas ou pas assez. En mettant en avant les personnes de la rue et leurs paroles, les personnes concernées y trouveraient une légitimité pour s'exprimer devant d'autres acteurs n'ayant pas cette expérience de vie. Les enquêtés, et la plupart des personnes participant activement au Parlons-en et au Liéu, partagent la vision que la marginalité est une source d'opportunités : il ne faut pas la nier mais au contraire la mettre en avant. L'expérience de la marginalité est perçue comme une ressource, qui doit pouvoir être exprimée et entendue par d'autres personnes ne partageant pas cette expérience.

La sensibilisation se fait par l'expression d'une parole unique mais également par l'écoute de cette parole. En effet, deux effets de la parole sont perceptibles au Parlons-en. Il y a d'un côté le fait que la liberté de parole des personnes en situation de précarité permet à d'autres d'exprimer leur propre réflexion. Et d'un autre côté, la parole libérée est également là pour être écoutée. Pour illustrer cette double dynamique, nous pouvons nous appuyer sur les propos d'une enquêtée qui pose une distinction dans les raisons de venue des participants. Selon elle, les représentants institutionnels sont présents pour parler directement avec les personnes en situation de précarité, alors que des travailleurs sociaux viennent au Parlons-en pour « *[récolter] la parole de manière collective* ». Par la récolte d'une parole, il est entendu la réception d'un discours unique. Les échanges au Parlons-en se caractérisent donc par la relation entre l'expression et la réception de la parole.



Par l'échange les participants peuvent remettre en question leurs raisonnements et préjugés. Il est mis en avant au Parlons-en que toute parole est acceptée, même celle qui est empreinte de préjugés. Par exemple, des propos qualifiés de racistes ont été exprimés et entendus lors d'un Parlons-en. Cette parole a trouvé la liberté et la sécurité de s'exprimer, tout en provoquant de vives réactions de la part des autres participants. Ces derniers ont écouté puis réagit aux propos afin de déconstruire les représentations tenues. Sans la dynamique expression/écoute, les préjugés n'auraient peut-être pas pu être remis en cause par la personne les ayant tenus. Cette dernière a pu exprimer son raisonnement à caractère raciste mais elle a dû également écouter la réaction des autres face à ses propos.

Cependant le caractère subjectif d'un dispositif de sensibilisation signifie qu'une partie des conséquences du dispositif échappent à ceux qui l'ont pensé et organisé (TRAÏNI, 2009). Ainsi une partie des effets de cette parole libérée échappe aux participants. C'est notamment ce qu'exprime Anna qui se souvient de son premier Parlons-en qui était « *animé (...) les gens s'engueulaient* ». Ainsi, l'expression d'une parole peut dépasser ce qui est attendu par les porteurs du Parlons-en, c'est-à-dire des échanges dans un cadre apaisé. De plus, Anna raconte qu'elle a pu percevoir que « *quelque chose se passait* », sans pouvoir nommer concrètement ces effets. Néanmoins, la libération des émotions n'est pas considérée comme un frein. Au contraire il s'agit pour Anna d'une raison de continuer à revenir.

### 1.1.2 Le récit sensible

L'échange passe, au Lieu comme au Parlons-en, par une redéfinition du statut et de la position de chacun. Le principe affiché par les deux dispositifs est de libérer l'expression de tous en sortant de la nomination des statuts de chacun : aidant, aidé, bénévoles, bénéficiaires, etc. Ainsi la personne qui s'exprime n'est plus perçue par son statut social (institutionnel, bénéficiaire, associatif, etc.) mais par son expérience de vie. La parole fait alors appel à la subjectivité propre de celui qui s'exprime. Le discours va donc se rattacher à des récits sensibles, empreints d'émotions. Je suppose que c'est par la mise en valeur de la subjectivité individuelle que les émotions se déploient pouvant amener à un changement de regard.

L'objectif d'invisibiliser les statuts des participants a permis de faire émerger de nouveaux projets, en déconstruisant les aprioris de chacun. Un des exemples est la rencontre des agents municipaux et des membres de l'association Parlons-en lors du montage de projet du Lieu. Victor, qui travaille pour la ville de Grenoble, raconte que lorsque l'association Parlons-en a remporté une partie du budget participatif avec son projet du Lieu, les agents municipaux ont d'abord exprimé leurs craintes. Ainsi Victor a pu entendre « *ça va être galère* », « *l'auberge espagnole sur un lieu public ça ne marche pas* » ou encore « *les gens [sont] bancals, bancals* » au sujet des porteurs du Lieu. Ces discours ont été perçus par les membres de l'association qui avaient également des craintes vis-à-vis des services



municipaux. Tom, un membre du Parlons-en, rapporte alors qu'il leur a fallu lutter contre les préjugés autour de l'idée que « *c'est des précaires, ils ne savent pas faire* ». Cependant, à la suite des rencontres entre les services municipaux et l'association Parlons-en, Victor constate que ces discours ont disparus. En effet, il dit maintenant remarquer une dispersion des craintes au profil d'un objectif commun qui est de faire avancer et perdurer le Lieu. Par la rencontre répétée une reconnaissance mutuelle s'est instaurée entre les deux parties.

La volonté de sortir de la relation aidant / aidé est répétée dans la présentation de l'association et du Lieu où il est dit n'avoir ni bénévole ni travailleur social. Lors de la venue d'un habitant grenoblois au Lieu, un membre de l'association lui fait le tour du local en réitérant à de nombreuses reprises que « *on ne trouve ici aucun bénévole* ». Un point qui marquera l'habitant, lors de l'entretien il explique préférer voir qui est bénévole et qui est bénéficiaire. Ces termes, bénévole/bénéficiaire ou aidant/aidé, sont pour les membres de l'association à écarter des discours autour du Lieu et du Parlons-en. Cependant, au fil des entretiens ces termes peuvent échapper à certains enquêtés, revendiquant pourtant la disparition de ces distinctions. Il est utilisé le terme de « *bénévoles* » pour désigner des membres de l'association ou de « *travail social* » pour qualifier les usages du Lieu. De plus, Anna valorise l'expérience d'une ancienne travailleuse sociale pour le fonctionnement de l'association : « *on a Sarah qui a travaillé en tant qu'éduc, a de l'expérience... c'était ma personnes ressource* ». Je suppose que loin de gommer le statut des participants, le Parlons-en et le Lieu visent plutôt à mettre en avant les expériences de vie professionnelles et personnelles afin de faire ressortir le caractère sensible des paroles exprimées.

### 1.1.3 La parole collective pour sensibiliser

Au fil des échanges, il émerge un sentiment de faire collectif. Ceci est particulièrement perceptible lors des débats du Parlons-en. Aude, qui participe aux débats depuis de nombreuses années, dit avoir eu le sentiment de « *faire partie de quelque chose* », rappelant l'idée de « faire collectif ». La dynamique entre expression et écoute de la parole vise donc à développer des échanges tout en créant une forme de collectif entre les participants. En effet, les organisateurs du Parlons-en souhaitent sortir de la parole individuelle, notamment celle habituellement recueillie par les travailleurs sociaux. A la suite du groupe de parole, une parole collective doit alors surgir afin de donner plus de force à la parole individuelle. Il est donc entendu par parole collective la mise en commun de parole individuelle afin de développer le sentiment de s'inscrire dans un collectif de personnes. Les témoignages d'habités du Parlons-en démontrent des effets de cette mise en relation entre des personnes aux profils divers. De l'enquête, il se dégage trois grands effets.



Premièrement, le sentiment de faire collectif est renforcé par le partage des émotions. Par la parole empreinte d'expérience personnelle, les émotions se libèrent aux yeux de tous. Or la libération des émotions est essentielle dans un dispositif de sensibilisation. En effet le chercheur Christophe Traïni, explique qu'un dispositif de sensibilisation provoque « *des réactions immédiates du corps* <sup>22</sup>[3]» [TRAÏNI, 2009 : 7]. Cette immédiateté se retrouve dans la parole de Aude qui a vu lors des Parlons-en « *des potes pleurer* » sans que ce débordement d'émotions ne soit réévoqué par la suite, en dehors du cadre du Parlons-en. Or c'est le partage des émotions entre les divers participants qui permet l'expression de cet émotif et donc un moyen de faire collectif. Une des émotions qui ressort le plus lors des Parlons-en, d'après les enquêtés, est celle de la colère. Cette dernière est facilement perceptible par le haussement de ton des personnes, « *les personnes ont besoin de gueuler* ». D'après Anna, il n'y pas forcément besoin de créer une suite à cette colère. Le simple fait d'avoir la possibilité de l'exprimer est suffisant. Mais elle peut également devenir collective, permettant aux personnes qui éprouvent encore des difficultés à exprimer cette colère de la percevoir chez l'autre.

Deuxièmement, le collectif permet de reprendre confiance en soi en faisant face à ses craintes. Certains participants expriment leur crainte de la véritable acceptation de leur parole. La parole traduit une version personnelle de voir les choses, et donc traduit une expérience de vie particulière. Exprimer cette vision à d'autres, notamment des personnes éloignées de sa propre expérience de vie, fait ressortir un sentiment de peur chez certains participants. Or face à ces sentiments qui pourraient freiner l'expression de la parole, il est observé que le collectif, le *faire collectif*, libère la parole. Grâce au collectif, des prises de confiance individuelles peuvent apparaître. La parole collective peut alors produire des effets très concrets sur le parcours individuel des participants. Pour Nina, qui a connu une expérience de rue, la prise de parole est essentielle car elle entraîne une prise de confiance en soi permettant d'accepter plus facilement l'aide de l'autre. Ce témoignage rappelle l'analyse de Claudia Girola sur le récit biographique. Ce dernier est considéré comme une condition d'accès de nombreuses politiques sociales : en fonction du discours de la personne, elle sera orientée vers un des dispositifs d'aide. Ainsi les personnes apprennent à maîtriser leur discours, produisant un repli sur soi (GIROLA, 2011). Or pour Christophe, au Parlons-en « *les personnes construisent leur récit sur eux-mêmes* ». Je suppose donc que l'espace de débat par la force du discours collectif créé, permet aux participants de s'affirmer face aux acteurs de l'assistance, même en dehors du débat.

Troisièmement, un autre effet de la parole collective est la perception d'un changement de regard chez l'autre. Par exemple, Aude qui était auparavant à la rue, explique maintenant dire bonjour à des personnes auxquelles elle n'aurait jamais adressé la parole auparavant : « *le Parlons-en a fait en sorte que ... enfin que des personnes changent d'avis, non pas d'avis mais de façon de faire* ». Pour Aude, la

---

<sup>22</sup> TRAÏNI Christophe, « Des dispositifs visant à la coordination des actions collectives », dans Christophe Traïni (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, collection "Res Publica", 2015.

parole va donc plus loin qu'un bouleversement des représentations : le comportement vers l'autre s'en trouve changé. Christophe confirme ce constat puisqu'avant sa participation active dans l'association du Parlons-en, « [il] évitais [les personnes à la rue] ... le Parlons-en [l]'a détendu ». L'utilisation du terme « détendre » démontre une nouvelle l'importance de la réaction du corps dans un dispositif de sensibilisation décrit précédemment (TRAINI, 2015). Enfin, il faut souligner que le changement de regard ou de comportement peut arriver à tout à chacun (personnes sans-abris, travailleur social, représentant institutionnel, etc.). Ce double effet est relevé par Anissa, une ancienne personne sans-abris, lorsqu'elle échange avec des personnes n'ayant pas connu la même expérience de rue qu'elle : « des fois c'est moi qui apprends, des fois c'est eux qui apprennent ».

Néanmoins, le collectif ne semble pas toujours suffisant pour libérer la parole. La présence du « crachoir » indique une certaine limite des effets de la parole collective. Ledit « crachoir » se tient tous les mardi matin au Lieu et invite à venir « cracher [sa] colère ». La personne, « l'animateur », qui organise ce temps, est une ancienne personne à la rue. Il s'agit d'une discussion en tête à tête avec « l'animateur » pour exprimer toute émotion, en particulier celle de la colère. La personne, souhaitant venir cracher sa colère, peut évoquer tous les sujets qu'il souhaite. En face, « l'animateur » est dans une posture de réception de cette colère, pouvant parfois donner des conseils sur une situation particulière. Le crachoir reprend donc les grands principes du Parlons-en, concernant la libération de toutes formes d'émotions, mais de manière individualisée. La création du crachoir indique que le collectif ne suffit pas toujours à faire remonter toutes les formes d'émotions, certains préférant les exprimer de manière individuelle.



Figure 7 : Affiche du "crachoir"



## 1.2 Contenir les émotions dans l'échange

Les dispositifs du Parlons-en et du Lîeu encouragent la libération de toutes formes d'émotions dans le but de favoriser la rencontre et l'échange entre des personnes aux expériences de vie diverses. Cependant, en parallèle de cette liberté, des formes d'encadrement existent afin de créer un cadre permettant l'expression de tous les participants tout en sécurisant leur réception. Cette partie exposera les formes d'encouragement et de maîtrise des expressions observées dans les deux dispositifs ainsi que les effets de ce cadre sur le déploiement des émotions.

### 1.2.1 Des rituels et des outils pour encourager la parole et son écoute

La mise en place d'un cadre est visible dans le déroulement du Parlons-en, afin d'encourager l'expression de l'ensemble des participants. Le groupe de parole suit toujours le même enchaînement. Il commence par un tour de table durant lequel chacun est invité à se présenter. Puis, les « nouvelles de la rue » sont énoncées par l'animateur ou animatrice du débat mais chaque participant peut également intervenir. Il s'ensuit alors les échanges autour de la thématique du jour. La matinée se termine autour des propositions de sujet pour le prochain Parlons-en. Il est rapporté que ce déroulement avait été pensé par l'association « Arpenteurs » portant anciennement le Parlons-en. Pierre Mahey, le directeur des « Arpenteurs » explique dans son livret sur le Parlons-en que ces règles ont été « *adoptées ensemble et par nécessité* <sup>23</sup> » (MAHEY, 2020 : 26). Les règles seraient donc nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du débat. Il est entendu par « bon fonctionnement », une libération de la parole mais qui doit être encadrée pour être entendue et comprise par tous.

Lors du débat, il se démarque deux rituels présents à chaque Parlons-en, qui posent un cadre au débat. Tout d'abord, avant le tour de table, l'animateur ou l'animatrice présente le déroulement du Parlons-en, comme présenté précédemment. Cela permettrait à la fois aux nouveaux arrivants d'acquérir le même niveau de connaissance sur le fonctionnement du débat que les personnes étant déjà venues au Parlons-en, et de rappeler à ces derniers (dit les « anciens ») le cadre du débat. Ainsi l'énonciation des règles permet pour Tom d'être attentif à « *qui a la parole* ». Cette « mise à égalité » entre nouveaux et anciens est voulue pour que tous participants se sentent légitimes à prendre la parole. La dynamique expression / écoute est confortée par la mise en place de ce rituel. Une deuxième habitude observée est celle de l'énonciation de chiffres ou de citations de livre pour introduire le sujet du jour. Cela montre l'importance pour le Parlons-en de se reporter à un savoir scientifique, universitaire. Il traduit un besoin de rattacher des éléments objectifs à une parole et à des émotions touchant plutôt au subjectif.

---

<sup>23</sup> MAHEY Pierre, « Le Parlons-en 2008-2020. Récit d'une odyssée improbable », *Capacitation Citoyenne*, 2020, p. 43



Autour de ces rituels, des outils participent à l'encadrement des échanges. Spatialement la disposition de la salle, toujours la même d'un Parlons-en à un autre, incite à l'écoute de la parole de chacun (PECQUEUX, 2020). Les chaises sont mises en cercle afin que les participants puissent voir et être vu par les autres. Il est alors induit que chacun a la même place que son voisin dans le débat, et permet le respect du discours de chacun. En effet, voir un autre participant s'exprimer encouragerait l'écoute de sa parole et minimiserait le fait que les personnes se coupent la parole. Un autre outil qui encadre l'écoute de la parole de l'autre lors du Parlons-en est le micro. Présent à chaque Parlons-en, il permet d'enregistrer le débat pour sa diffusion la semaine suivante sur une radio locale (Radio Grésivaudan). Mais il a surtout été pensé comme un « bâton de la parole ». Seule la personne avec le micro peut s'exprimer. En levant la main, chacun à tour de rôle parle ou réagit à ce qui se dit. Un cadre se met alors en place pour encourager chaque participant à écouter l'autre et empêcher qu'il ne parle en même temps qu'une autre personne. Une forme de désordre, avec des voix s'enchevêtrant, est évitée. Chaque participant, par la mise en œuvre de ces outils, doit prendre le temps d'écouter les autres. La parole étant contrainte, dans son expression et dans son écoute, je suppose que les émotions qui découlent de cette parole, sont également encadrées. La sensibilisation se fait donc par le déploiement d'émotions dans un cadre évitant le débordement de certaines émotions qui viendrait perturber le fonctionnement du dispositif.

### 1.2.2 La maîtrise de son discours

L'incitation à la prise de parole se heurte parfois à un contrôle de l'expression de certains propos. Christophe parle d'un dispositif exigeant, « *c'est maîtrisé* », sous-entendant une forme d'encadrement au sein du Parlons-en. Christine, qui n'a assisté qu'une fois au Parlons-en, dit apprécier ce cadre « *c'était souple mais bien encadré, tout le monde pouvait parler* ». L'utilisation de l'adverbe « mais » illustre cette double dynamique entre libérer la parole et maîtriser les discours émis. Il existe alors des règles moins officielles, qui se transmettent pendant les échanges informels. Par exemple, une habituée du Lieu conseille à une étudiante, qui vient pour la première fois au Lieu, de ne pas dire « je rentre chez moi » ou « je vais bosser ». Selon l'habituée, prononcer ces phrases serait une forme de violence pour les personnes en situation de précarité.

Un règlement énonçant ce qui peut ou non être dit n'est pas clairement visible au Lieu ou au Parlons-en. Mais la perception d'un cadre dicté par des règles informelles, se retrouve dans la parole des enquêtés à la fois chez les plus réguliers au Parlons-en et les nouveaux arrivants. Anissa justifie le calme au Parlons-en « *parce qu'ici il y a des règles, je ne sais plus ce que c'est, ça fait longtemps* ». Une partie des règles informelles est donc intériorisée: sans savoir qui les a décrétées ou depuis quand elles sont appliquées, les règles sont à respecter par tous les participants. De plus, la répétition de ces règles

participe à leur assimilation par l'ensemble des participants. Christophe explique que « *[une participante] connaît le dispositif, elle sait comment ça marche donc elle a eu envie de parler, elle a parlé* ». L'utilisation de la conjonction « donc » démontre d'une forme de logique pour l'enquêté entre la connaissance du cadre et la volonté de s'exprimer.

Un exemple de règle informelle mais qui est parfois rappelée aux participants, est une forme d'obligation à prendre la parole. Pour Anna, qui a organisé le Parlons-en pendant quelques années, les représentants d'institutions ou d'associations se doivent de s'exprimer et prendre position : « *laisse d'abord parler mais tu n'as pas le droit d'être l'observatrice (...) il va falloir que tu prennes position [par] la parole, surtout quand tu représentes une institution, une association* ». Il y a donc un dépassement de la simple incitation de liberté d'expression tenue par le Parlons-en. Or cette injonction vise une certaine catégorie de participants : les représentants des associations et d'institutions.

### 1.2.3 La maîtrise de l'expression du corps dans l'espace

En plus de la maîtrise du langage, il est perceptible une volonté de retenue de l'expression du corps. Par exemple, il est demandé à plusieurs reprises aux personnes présentes dans la cour du Lieu de baisser la voix et de faire moins de bruit afin de ne pas trop déranger les voisins. Un débordement de l'expression du corps doit donc être évité. Pour Christophe, « *il faut faire un travail sur soi* ». Pour apaiser les tensions avec l'autre, les membres gérant le Lieu considèrent crucial de contenir ses émotions. Cette exigence de contrôle de l'expression du corps rappelle l'analyse de la chercheuse Sophie Rouay-Lambert sur le paraître des personnes sans-abris. Elle explique que pour se sentir en sécurité, les personnes sans-abris adoptent et choisissent certains comportements pour « *faire bon usage du stigmaté [d'exclusion]* »<sup>24</sup> (ROUAY-LAMBERT, 2001 : 171). Face aux représentations de personnes bruyantes, les personnes sans-abris sont amenées à maîtriser l'expression de leur corps pour se défaire de ce stigmaté.

L'encadrement de l'expression dans l'espace se retrouve dans la volonté affichée par le Parlons-en et le Lieu de proscrire toute forme de violence. Christophe explique qu'ils « *[restent] sur un certain registre, toute forme de violence ne passerait pas* ». L'enquêté raconte qu'un seul individu a été refusé à l'entrée au Lieu en raison de son comportement violent. Mais il rappelle dans le même temps le principe d'inconditionnalité du Lieu en disant qu'ils sont plus tolérants que d'autres structures, notamment sur la présence de chien ou de consommation d'alcool. Il existe donc une forme de tolérance permettant à toute personne de venir ou de s'exprimer comme il le souhaite, si et seulement si, il s'inscrit

---

<sup>24</sup> ROUAY-LAMBERT, Sophie, « Sdf et citoyens dans l'espace public », *Les annales de la recherche urbaine*, 2001, n° 90



dans un cadre. Or ce cadre est défini et se redéfinit au fil du temps et des expériences. Par exemple, Tom raconte qu'il mettait au début beaucoup de livres à disposition mais que les vols étant de plus en plus fréquents, il est devenu « *prudent [mais] pas naïf* ».

L'encadrement des pratiques par une réglementation plus ou moins formelle est également une manière de penser les dispositifs. C'est notamment le cas pour le Lieu, où il existe des conflits dans la procédure d'accueil de nouveaux arrivants dans le local. Pour Tom, la fonction de la collégiale de l'association Parlons-en, se concentre autour de cet accueil « du nouveau » au Lieu. Il s'agit alors de lui présenter les grands principes de l'association et faire une visite du local. Pourtant d'autres membres de la collégiale s'opposent à la ritualisation de cet accueil. Selon eux, les personnes sont libres de venir et de repartir sans qu'ils aient besoin d'être accueillis. Ils répondront aux sollicitations et aux demandes mais c'est la personne arrivant au Lieu qui doit manifester cette envie. De même, il existe de vives tensions dans l'importance du « bonjour ». Antoine exprime qu'il est primordial de saluer tout le monde, et que de ne pas le faire est une faute grave. Ce manque de politesse est une des raisons évoquées pour justifier son départ de la collégiale. Au-delà du respect du cadre, ces deux points de tension au sein de la collégiale illustrent un questionnement autour la formalisation de règles informelles, et plus spécifiquement le consensus autour de ces règles.

#### 1.2.4 L'encadrement pour apprendre

A travers l'étude des entretiens, j'émet l'hypothèse que le Lieu et le Parlons-en sont pensés comme des dispositifs d'apprentissage de la norme. Par exemple, le micro est un outil pensé par l'association Arpenteurs comme un moyen de rendre le Parlons-en « *un lieu d'apprentissage de l'expression en public*<sup>25</sup> » (MAHEY, 2020 : 18). L'encadrement de la parole et des comportements rappellerait aux individus le cadre normatif dans lequel ils doivent s'inscrire au sein de la société. L'étude de cet encadrement renvoie aux analyses autour de la « norme ». La norme sociale est définie comme « *l'ensemble des règles admises sans formulation stricte, mais correspondant aux attentes de la collectivité, qui généralement est favorable à des sanctions en cas de non-observance*<sup>26</sup> » (GRAWITZ, 2005 : 152). Dans les entretiens, des termes renvoyant à cette norme comme la « normalité », « société ordinaire » ou « la remise vers le droit chemin » sont fréquemment utilisés. Or ces termes s'inscrivent dans une notion de parcours. Il est alors sous-entendu que les individus avant de venir au Parlons-en ou au Lieu seraient en dehors de la norme, et que c'est par la participation aux dispositifs qu'ils auraient appris à retrouver des comportements normés auparavant perdus.

---

<sup>25</sup> MAHEY Pierre, « Le Parlons-en 2008-2020. Récit d'une odyssée improbable », *Capacitation Citoyenne*, 2020, p. 43

<sup>26</sup> GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, 2004, p 421.



Les discours de plusieurs enquêtés illustrent cette volonté de retour vers une certaine norme. Tom décrit le Lieu comme un « lieu pour redonner des habitudes, des repères dans la semaine ... des bonnes habitudes, [sur des] questions alimentaires, des façons de faire, de participer ... donc on essaye d'éduquer, c'est pas le mot... accompagner les gens ». Deux notions importantes ressortent de cette citation. D'abord Tom souligne par l'utilisation du préfixe « re » un retour vers une certaine normalité, un rythme de vie encadré par des façons de faire et d'être. Or ce retour se fait par la participation à un dispositif. De plus, en se reprenant sur le terme éducation, il souligne la porosité de la frontière entre l'éducatif et l'accompagnement. Or la notion d'apprentissage est récurrente dans les discours pour justifier la nécessité des dispositifs tel que le Parlons-en et le Lieu. Il est notamment visible dans l'entretien de Christophe qui dit : « les gens reprennent vie (...) c'est un sas pour revenir à une société ordinaire où tu réapprends les codes » puis « on réapprend à être dans la société ordinaire ». Je suppose que les termes de « ordinaires » et « code » renvoient à une certaine idée pour l'enquêté de ce qu'est et doit être la société. La diversité de ces visions sur la norme peut alors expliquer les divergences sur la formulation de certaines règles, comme évoqué précédemment.

Le Lieu et le Parlons-en sont pensés par une majorité des membres de la collégiale interrogés comme des passerelles vers une « société normale ». Cette forme de société renvoie à la définition de norme sociale énoncée précédemment. Christophe explique qu'au Parlons-en « les gens parlent, progressent, acquièrent une expertise ». La notion de progrès renvoie à une évolution de la manière d'être des personnes, s'inscrivant donc dans l'idée de parcours. En partant d'une certaine situation, le Parlons-en et le Lieu permettraient de réinscrire les personnes vers la société dite ordinaire. En cela, il est sous-entendu que ces dispositifs s'inscrivent dans cette société normée en faisant office de passerelle à ceux qui s'en sont éloignés. Cette passerelle se ferait par l'acquisition d'une « expertise », un savoir qui leur permettrait de faire société avec l'ensemble des citoyens. De nouveau, la notion d'apprentissage est prégnante dans les discours des enquêtés participant à la mise en œuvre des dispositifs du Lieu et du Parlons-en.

La notion de progrès vers une certaine forme de société se retrouve également dans le témoignage de Aude. Elle dit ressentir les effets du Parlons-en sur sa situation personnelle. En effet, elle explique comment le Parlons-en a permis de « débloquer sa situation personnelle ». Elle raconte que lorsqu'elle était à la rue, elle était prise dans des idées noires, « c'était la mort, le froid, le manque de tout », qui l'ont amenée vers une dévalorisation d'elle-même. Or le dispositif de débat de parole en lui donnant la parole a permis la reprise de confiance en elle. Aude a pu reprendre ses démarches pour accéder à un logement et un travail. Pour l'enquêtée, la participation à un dispositif a permis de réapprendre des codes qui l'ont conduit à revenir vers une situation à laquelle elle s'était éloignée. L'idée de reprise de



confiance en soi, grâce à la participation aux dispositifs, renvoie à la notion de capacitation<sup>27</sup>. Arriver à parler de sujets sensibles à un ensemble d'inconnus permettrait de gagner en assurance lors du Parlons-en mais également en dehors de cet espace clos. Nina, une habituée du Parlons-en et qui a une expérience de rue, explique que maintenant « [elle] arrive à prendre la parole ». Or Christine, une habitante grenobloise, valorise au sujet de l'échange avec Nina, son intelligence et sa manière de s'exprimer qui a permis de rendre la discussion « intéressante ». Sans la maîtrise de ces propos, je suppose que cet échange entre une habitante et une personne de la rue n'aurait pas pu avoir lieu.

L'encadrement des comportements, par le cadrage de la parole et des actions, peut permettre à l'aboutissement d'une maîtrise des émotions. Une des émotions récurrentes au Parlons-en est la colère. Mais cette colère, même si perceptible, est maîtrisée par le cadre décrit préalablement. Aude et Anissa, deux récurrentes au Parlons-en et au Lieu, expriment toutes les deux l'idée d'être « plus calme » parce qu'elles ont réussi à placer cette colère autrement, notamment dans une prise d'actions émanant d'une parole collective. Ainsi les dispositifs permettraient à la fois de libérer les émotions des enquêtés et de les canaliser. Il est de même pour l'encadrement pour les comportements : certains sont amenés à évoluer pour rentrer des comportements « normés ». Nina donne également l'exemple de Nicolas. Ce dernier venait, de temps en temps, au Lieu mais il ne participait pas aux conversations, enfermé dans sa colère. Puis avec le temps, et en réduisant sa consommation d'alcool encouragée par le cadre du Lieu, il s'est peu à peu ouvert aux autres pour échanger calmement avec eux. Les comportements évoluent donc par une maîtrise des émotions. J'émetts l'hypothèse que cette maîtrise permet de créer un cadre permettant à tous de s'exprimer.

### Conclusion thème 1

L'étude des dispositifs du Parlons-en et du Lieu montre que la sensibilisation peut se faire par la confrontation entre différents types de parole, celles-ci étant porteuses d'émotions. Le cadre de ces deux dispositifs permet à toute personne qui le souhaite de s'exprimer tout en devant écouter la parole de l'autre. Une forme de collectif est alors observée entre des personnes aux expériences de vie différentes. Les effets de ce « faire collectif » rappellent ceux recherchés par la sensibilisation : partage des émotions pour changer le regard et les comportements sur une situation inconnue ou mal connue. La parole montre dans cette étude de cas tous ses apports mais nous pouvons nous demander si d'autres moyens peuvent également participer à la libération des émotions et la création de l'échange entre des personnes aux expériences de vie différentes.

<sup>27</sup> « Prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale, ou processus qui la permet » (Dictionnaire La Langue Française)



## THÈME 2 : Aller au-delà de la parole

Il existe parmi des participants et organisateurs du Parlons-en, un débat récurrent : la parole doit donner ou non suite à des actions de lutte contre la grande précarité. Les propos de deux enquêtés, actifs au sein de l'association Parlons-en, reflètent ce débat. Pour Christophe, le Parlons-en est « *fait de mots* », signifiant que ce dispositif est uniquement défini par la parole. Alors que Anna explique que « *c'est intéressant sur plein de sujets mais ça ne suffit pas qu'un espace de parole soit un espace 'ouf' {soulagement}, on se sent mieux parce qu'on a déchargé une colère ... pour moi il fallait que le Parlons-en débouche sur autre chose* ». Par « autre chose », nous pouvons comprendre la mise en place d'actions pour répondre aux difficultés exprimées lors des séances de Parlons-en. Nous explorerons dans une première partie les différentes prises de position des enquêtés dans ce débat. Puis la deuxième partie prendra l'exemple du Lieu pour montrer que la sensibilisation peut se faire autrement que par la parole.

### 2.1. Transformer la parole en action ?

Un des grands questionnements qui ressort de l'étude du Parlons-en est le devenir de la parole exprimée. Il revient à se demander si la parole peut se suffire à elle-même. Le groupe de débat Parlons-en de par son titre indique l'importance de la parole dans ce dispositif. Comme évoqué précédemment, le « simple fait » de s'exprimer et d'écouter la parole de l'autre peut avoir des conséquences, notamment sur la connaissance de l'expérience de vie des autres participants. Cependant, certains participants expriment le souhait d'aller au-delà de cette dynamique expression/réception de la parole. Ils aimeraient que des actions se mettent en place pour agir collectivement sur les sujets évoqués lors des séances du Parlons-en. Ce questionnement, sur la nécessité de transformer la parole en action, se retrouve dans les travaux de sociologie des mouvements sociaux. En faisant le lien entre dispositifs militants et sensibilisation, Christophe Traïni et Johanna Simeant-Germanos supposent un double objectif de dispositifs de sensibilisation : « *d'une part, rendre sensible, c'est-à-dire perceptible, visible, digne de préoccupations morales ou politiques, un problème qui ne l'était préalablement pas. D'autre part, rendre sensibles les individus interpellés afin qu'ils deviennent attentifs, réceptifs, portés à s'émouvoir et prompts à réagir*<sup>28</sup> » [TRAÏNI et SIMEANT, 2009 : 20]. Il ressort alors un questionnement autour de la visée de la sensibilisation : vise-t-elle uniquement à un changement de regard ou également à un changement de comportement de la part du public visé par la sensibilisation ? Cette interrogation se

---

<sup>28</sup> TRAÏNI, Christophe, et SIMEANT-GERMANOS Johanna. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », Christophe Traïni éd., *Émotions... Mobilisation !* Presses de Sciences Po, 2009, pp. 11-34.



retrouve dans la parole des enquêtes autour de la suite donnée à la parole exprimée pendant les échanges du Parlons-en.

Pour certains participants au Parlons-en, la dynamique expression/réception de la parole est suffisante. Ils tiennent donc à la libération de la parole, sans nécessairement affirmer le besoin d'y donner une suite. Ces divergences de discours se retrouvent à la fois dans les échanges informels et dans les présentations officielles du Parlons-en. Il est indiqué sur le site internet du Parlons-en et sur la plaquette de présentation que « *le Parlons-en est un espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité*<sup>29</sup> ». La possible suite donnée à la parole, en montant par exemple des actions collectives, n'apparaît donc pas dans la description de ce dispositif. Il l'est rappelé par de nombreux enquêtés comme Nina « *nous c'est sur la discussion* » et Aude « *c'est entendre, écouter, c'est parler, c'est laisser écouter* ». Les personnes viennent donc au Parlons-en pour s'exprimer, de manière verbale ou physique. C'est s'accorder un moment pour laisser aller toutes paroles et émotions qu'on ne s'autorise pas en dehors du Parlons-en, tout en écoutant l'autre qui peut tenir des propos éloignés de nos convictions.

L'expression et la réception de la parole produit déjà des effets concrets. Pour Tom, le Parlons-en, parce qu'il permet la communication entre des personnes aux expériences de vie et professionnelles diverses, permet de lutter contre l'exclusion définie par « *l'indifférence* ». Le simple fait de s'exprimer et d'écouter permettrait donc de lutter contre un des enjeux auxquels feraient face les personnes en situation de précarité. De plus, selon Anna, le fait de former un collectif par la parole, comme expliqué précédemment, est suffisant pour certains participants. Pour illustrer ces propos, elle donne l'exemple d'un Parlons-en autour de la déclaration des revenus. Une représentante de l'institution a reconnu un dysfonctionnement pour les personnes domiciliées au CCAS. Même si ces échanges n'ont pas abouti à un changement du côté de l'institution, la libération collective de la parole et l'écoute de la part de la représentante de l'institution ont permis, selon Anna, d'éviter la montée de la colère collective dû au manque d'explications.

La parole doit, pour d'autres participants au Parlons-en, donner suite à des formes d'actions. Il existe dans les discours de plusieurs enquêtés, venant au Parlons-en depuis de nombreuses années, une crainte autour d'un manque d'action à la suite des échanges mensuels. Le constant rappel dans les conversations que « *le Parlons-en ce n'est pas parler pour rien dire* » (Antoine) démontre la prédominance de cette crainte. Le terme de « *cause toujours* » apparaît également de manière récurrente dans les échanges informels et les entretiens. Il renvoie aux critiques parfois formulées autour du Parlons-en qui ne serait qu'un groupe de parole, sans qu'aucune action concrète ne soit mise en place par la suite. Ainsi si la parole est libérée, comme on l'a vu précédemment, le Parlons-en ne permettrait

---

<sup>29</sup> Lieu Grenoble, [en ligne] : < <https://lieugrenoble.wordpress.com/> >. [Consulté le 8 septembre 2022]



pas de transformer cette parole et ces émotions en des moyens d'actions pour lutter contre les problématiques évoquées. Des personnes, venant ou non au Parlons-en, critiquent alors la visée du groupe de parole : il ne répond pas directement aux besoins primaires des personnes en situation de sans-abrisme. Il faudrait alors se concentrer autour des « préoccupations essentielles de la survie » (PICHON, 1996). Pour ces personnes, il existe des choses plus urgentes « *que de causer* », ce que ferait seulement le Parlons-en.

Pour d'autres personnes, le Parlons-en est un outil important si, et seulement si, il répond à des enjeux concrets. Le Parlons-en permettrait alors de faire ressortir des problématiques auxquelles font face les personnes en situation de grande précarité pour pouvoir mettre en place des actions en réponse à ces problématiques. Pour Anna, qui a organisé de nombreux groupes d'échange, la question de la suite donnée à la parole a toujours été prégnante au Parlons-en mais n'a jamais pu être tranchée. Il apparaît alors un sentiment de frustration chez quelques participants. En effet, des thématiques comme l'hébergement hivernal, reviennent fréquemment et certains participants regrettent que les échanges n'aboutissent pas à des mises en œuvre d'actions. Messaoud déplore ce manque d'action « *il y a des sujets, ça ne mène à rien* ». De son témoignage, il ressort deux questionnements. D'abord, puisqu'elle précise « des sujets », nous pouvons nous demander si la volonté d'agir dépend ou non de la thématique abordée. Je suppose que la frustration d'une « non-action » est plus importante lorsqu'il est évoqué le manque de place d'hébergement d'urgence que lorsqu'il est discuté des activités des associations l'été. Puis les propos de Anissa font échos à une remise en question de l'effet de la parole : pourquoi s'exprimer si cette parole ne change pas ce qui est dénoncé ?

Face à ses craintes, autour de la transformation de la parole en actions, il existe des exemples d'initiatives créées à la suite des échanges au Parlons-en. Les réguliers du groupe de parole, notamment ceux qui l'organisent mensuellement, sont au fait de cette crainte et prêtent une attention particulière pour que le Parlons-en ne devienne pas le « cause toujours » redouté. Il est proposé à la fin de quasiment chaque Parlons-en, la formation de groupe de travail pour continuer la réflexion de la matinée. Si quelques groupes ont pu se créer, ce n'est pas le cas après chaque Parlons-en. Cela interroge sur l'épuisement des participants si chaque Parlons-en était suivi par un groupe de travail, c'est-à-dire environ 10 groupes de travail créés chaque année.

De plus, des enquêtés relèvent des formes d'initiatives donnant suite à la parole exprimée lors des Parlons-en. Par exemple, Anna explique qu'à la suite de la participation de travailleurs sociaux au Parlons-en durant lequel ils ont exprimé leur épuisement et leur colère, il a été créé « l'AG des travailleurs sociaux en lutte ». Le groupe de parole, en leur montrant la nécessité d'avoir un espace dédié à l'expression de leurs émotions, a engendré la mobilisation des travailleurs sociaux pour créer leur propre espace. Le Parlons-en a permis le montage de nombreux autres projets comme le « Silence



on parle » qui a sorti l'espace de débat dans la rue. Mais le projet le plus significatif, comme le rappelle Christophe, est le Lîeu.

Le projet du Lîeu émerge grâce aux besoins exprimés lors de plusieurs séances du Parlons-en. Il n'y aurait donc pas eu de Lîeu, sans Parlons-en. Ainsi comme l'explique Christophe, sans les mots il n'y aurait pas de local. De plus, le Lîeu démontre une nouvelle dynamique par rapport au Parlons-en : l'action sans la parole. En effet, ce local illustre par son existence que le « faire » peut exister sans que la parole soit au centre du dispositif. Ce dernier est souvent décrit comme une « coquille vide » dans laquelle n'importe qui peut venir se poser. Il n'est alors recherché ni prise d'action ni libération de la parole. Par exemple, une personne vient régulièrement, au moins une fois par semaine, au Lîeu pour arroser le jardin. Elle ne se mêle pas aux conversations, et ne semble pas chercher à le faire mais participe activement à la vie du Lîeu. De plus, la création du Lîeu et le développement du Parlons-en ont entraîné des « choses très pratiques », notamment perceptibles par la salarisation d'une personne dans l'association Parlons-en.

## 2.2. L'échange par le « faire » en expérimentant

La description du Lîeu se démarque du Parlons-en : la parole n'est plus au centre du dispositif. Il apparaît que les enjeux du local se tournent plutôt autour de la notion de « faire ». Dans les descriptions du local, les enquêtés vont s'arrêter plus sur la matérialité dans et du Lîeu. Ainsi pour Tom, le Lîeu se définit comme un local avec des « *matériaux où tout peut arriver* ». Christophe parle aussi « *d'expérimentation* », faisant échos au descriptif de Grenoble qui est une « *ville d'expérimentations* ». On retrouve donc l'idée de tester, de prendre des initiatives, de tenter ce qui ne peut pas être fait ailleurs. En sortant de l'incitation à la dynamique expression et réception de la parole, les porteurs du Lîeu misent sur le développement d'expériences par les personnes se rendant au local. La sensibilisation ne se fait pas seulement par l'échange de parole mais également par l'échange de savoirs, de connaissances entre des personnes qui se rassemblent autour d'un projet. Ce rassemblement de personnes aux profils divers est possible grâce au Lîeu et à son principe d'ouverture inconditionnelle. Plus précisément, c'est en encourageant l'appropriation de l'espace que le Lîeu permet à tous de se saisir d'un projet. Ainsi le Lîeu s'inscrit dans une double dynamique autour du faire : « prendre les choses en main » tout en « laissant la place au vide ».

Il existe une fluctuation dans la définition des usages du Lîeu pour favoriser le « faire » par l'appropriation de l'espace. Il y a donc une diversité d'usage (et de non-usages) du local. Le local se compose d'espaces délimités spatialement (une cuisine, un atelier, une matériauthèque, une bibliothèque, etc.). Cependant son fonctionnement est pensé comme pouvant être constamment retravaillé par quiconque qui en exprime la volonté. Un des exemples est la salle dite de gratuité. Située



à côté de l'atelier, elle avait été initialement pensée comme une salle de couture. Mais elle est devenue au fil du temps et des usages informels qui s'y sont développés, notamment pendant les périodes de confinement de 2020, une salle dans laquelle on trouve des vêtements et livres en libre accès. L'espace s'est donc modulé en fonction de l'utilisation de chacun de cette salle. De même, l'atelier même si bien équipé n'est pas encore utilisé puisqu'il est expliqué que personne pour l'instant ne s'est emparé du projet. Le vide dans la définition des usages des espaces composant le Lieu, laisse à toute personne la possibilité de se saisir de ce qui existe pour monter son propre projet.

La constante redéfinition des usages du local brouille la délimitation de la fonction du Lieu. En effet, il est décrit que lorsque les personnes viennent pour la première fois au Lieu, ils n'y restent généralement pas longtemps se posant un moment pour boire un café. Puis s'ils reviennent, ils vont peu à peu commencer à discuter et à prendre diverses initiatives, comme arroser le jardin ou réparer une chaise cassée. Les usages se définissent et se redéfinissent au fil du temps et en fonction de la volonté des personnes. Il est donc compliqué de donner une définition unique du Lieu. De plus, les contours du dispositif sont constamment modifiés pour s'adapter au contexte actuel. Par exemple, il apparaît que les confinements successifs à partir de 2020 ont redéfini en partie les usages du Lieu. Fermé pendant le confinement de mars 2020, le Lieu a pu rester ouvert durant le reste de l'année. Il a alors été sollicité pour assurer entre autres un rôle de relais alimentaire, en stockant et dispensant de la nourriture. Or maintenant, certains acteurs ont identifié le Lieu comme un lieu de distribution alimentaire. Par exemple, il a été inscrit pendant un moment au sein de la catégorie « distribution de colis alimentaires » dans la plaquette du CCAS de la ville de Grenoble. Tom explique cette difficulté de se détacher de cette désignation : *« on n'est pas une pépinière d'association pour héberger d'autres projets ... ce qu'on a pu être pendant le confinement »*.

### **Conclusion thème 2**

Les débats internes aux dispositifs explorés dans cette partie sur la suite donnée à la parole exprimée, rappellent les questionnements autour des objectifs d'une action de sensibilisation. Certaines actions visent à un changement de regard sur une cause alors que d'autres vont aller chercher la mobilisation de soutiens pour lutter pour la cause en question (Partie 2 ). L'étude du Lieu vient compléter l'analyse sur les effets de la parole. En effet, elle montre d'une part que l'expression de la parole à travers le Parlons-en a eu des effets concrets, l'ouverture d'un lieu ouvert à tous. D'autre part, le principe du Lieu est autour du « faire », plus précisément il s'agit de rassembler autour d'une même activité des personnes aux expériences de vie différentes. Ce principe vient compléter les effets de la parole exprimée : permettre la rencontre en encourageant l'appropriation de l'espace par tous. Les préjugés peuvent être remis en question en réunissant autour d'une activité commune des personnes aux expériences de vie différentes.



## THÈME 3- La création d'un lien affectif avec l'autre

Dans cette partie, j'émetts l'hypothèse que l'échange permet la sensibilisation parce que, de cet échange émane un lien affectif entre des personnes aux parcours de vie différents. Or d'après Christophe Traïni, la sensibilisation se fait grâce à des « *réactions affectives* <sup>30</sup> » (TRAÏNI, 2015 : 5). Nous verrons donc dans un premier temps comment les dispositifs du Parlons-en et du Lieu encouragent la création de liens avec l'autre, dans une perspective de déconstruire les préjugés. Dans un deuxième temps, nous explorerons les difficultés de ce lien affectif à la fois dans sa création et dans son développement lorsque des représentations persistent.

### 3.1 Créer du lien pour déconstruire les préjugés autour de la situation de l'autre

Le partage d'expériences et des émotions apparaît dans un dispositif comme le Parlons-en ou le Lieu comme fondamental pour créer un lien avec l'autre. C'est notamment ce que met en avant Aude, qui lorsqu'elle était à la rue elle se sentait « *exclue et n'arrivait pas à raccrocher* ». Selon l'enquêtee, le Parlons-en lui a permis de retrouver d'autres envies, « *de rêver* », grâce à la rencontre avec d'autres personnes qui ne partageaient pas la même expérience de vie. Cette création de relations avec une autre personne est donc valorisée par les enquêtés, qui y perçoivent deux effets. Tout d'abord, l'expression de sa propre expérience permet de sortir, du moins en partie, de son isolement comme l'explique Anna « *j'arrive à le dire et je ne suis pas la seule à le dire* ». Anna raconte qu'elle-même avait du mal à s'exprimer au début mais que c'est par le collectif qu'elle a réussi à libérer sa parole, et prendre confiance en elle. Puis, le partage d'expériences et d'émotions permet d'après Anissa de « *remonter la parole d'autres, qui ont dû mal à parler, du mal à s'exprimer* ». Le lien avec l'autre permettrait alors de créer une confiance en l'autre qui deviendrait le porte-parole de ceux qui ne peuvent s'exprimer.

J'émetts l'hypothèse qu'en plus de ces deux effets perçus par les enquêtés, la création de lien entre des personnes aux expériences de vie diverses permet de considérer le Lieu comme un dispositif de sensibilisation. L'objectif de ce dernier est de réunir au sein d'un même espace, divers publics qui n'ont pas l'occasion dans leur quotidien de se rencontrer, et encore moins de se parler. Le phrasé associé à ce dispositif, « lieu des habitants de la rue et de la ville », illustre cet objectif. Je suppose donc que le Lieu sensibilise sur le sans-abrisme en favorisant la rencontre entre des personnes aux expériences diverses. Cette rencontre est possible parce que le grand principe du Lieu est l'ouverture inconditionnelle. Or ce

---

<sup>30</sup> TRAÏNI Christophe, « Des dispositifs visant à la coordination des actions collectives », dans TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, collection "Res Publica", 2015.



principe se retrouve dans l'histoire du Lieu. En effet, le projet du local a été pensé dès 2013 pour accueillir de manière pérenne le Parlons-en. En effet, ce dernier se tenait auparavant dans une salle à la Maison des habitants. Néanmoins, les organisateurs étaient tributaires de la disponibilité de cette salle. Par exemple, le Parlons-en se tenait habituellement le jeudi mais pouvait être décalé au mercredi si la salle n'était pas disponible le jour souhaité. Le projet du Lieu venait donc répondre à l'instabilité du lieu de ce rendez-vous mensuel, pour avoir un « *endroit stable, un endroit à nous* » comme le dit Nina. Le Lieu partage donc dès sa conception un des objectifs du groupe de parole qui est l'accueil inconditionnel de toute personne quel que soit son statut ou son expérience de vie.

Je suppose que c'est par la rencontre, non forcée et entre des personnes aux expériences de vie diverses, que se crée le lien et donc un changement de regard parce qu'il ressort de cette rencontre diverses émotions. En effet, d'après Christophe Traïni (2009), pour sensibiliser et amener les personnes à s'intéresser à un problème qui n'appartient pas à leur univers, il faut créer un lien entre ce problème et leurs émotions. Ces émotions permettent le changement de regard, voire de comportement, sur la problématique exposée. La création d'émotions, ou du moins le fait de susciter une émotion, passe par divers moyens. Je suppose que la rencontre, notamment avec celui qui est « étranger » (entendons une personne qui n'appartient pas à notre cercle social), peut susciter les émotions essentielles à la sensibilisation.

Le Lieu peut donc être considéré comme un dispositif de sensibilisation puisqu'il sert de support matériel pour créer des réactions affectives par le biais de la rencontre. En effet, Christophe Traïni met en avant que la sensibilisation se fait par le biais de supports matériels. Le chercheur définit les dispositifs de sensibilisation comme « *l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les acteurs étudiés déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à soutenir la cause défendue* <sup>31</sup> » [TRAINI et SIMÉANT, 2015 : 13]. Or il ressort de l'enquête que diverses émotions émanent du Lieu. Ce dernier n'est donc pas considéré, ni par les porteurs de projet ni par les visiteurs du Lieu, comme un espace neutre.

Je suppose alors que le local est un réceptacle de diverses émotions (joie, peine, colère, etc.), permettant la sensibilisation. Deux témoignages appuient ce propos. Tout d'abord, il y a Nina qui rencontre des difficultés à aller dans la grande salle. Elle explique que son chien a fait un malaise dans cette salle et que le souvenir est encore trop douloureux pour revenir dans cet espace. Le Lieu porte donc une mémoire personnelle faisant ressortir des émotions liées à cet évènement. Puis il y a Anna qui a participé à la concrétisation du projet de Lieu et a participé à la gestion du local pendant quelques années. Elle exprime deux types d'émotions contradictoires liées au Lieu. Il y a d'un côté le sentiment

---

<sup>31</sup> TRAÏNI, Christophe, et SIMEANT-GERMANOS Johanna. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », Christophe Traïni éd., *Émotions... Mobilisation !* Presses de Sciences Po, 2009, pp. 11-34.



d'enthousiasme et de joie qui ressort du Lieu, particulièrement à la création et à l'ouverture du local. Puis quand elle a commencé à travailler au Lieu, elle exprime également une forme d'angoisse qui a pris de plus en plus d'ampleur l'emmenant jusqu'au burn-out « *cet endroit, ces murs tous ces gens qui font du bruits... ça me débordait* ». Ainsi pour Anna, le Lieu a été pendant un moment le réceptif de l'élan et de l'enthousiasme suite à la concrétisation d'un projet de long terme. Puis il a été le générateur d'autres émotions comme celle de l'angoisse, qui l'ont dépassé. Le Lieu peut donc être considéré comme un exemple de la matérialité de la sensibilisation parce qu'il génère une diversité d'émotions.

L'enquête permet de supposer qu'en dehors des dispositifs du Lieu et du Parlons-en, les effets de la rencontre se prolongent. Pour illustrer cette hypothèse, on peut s'appuyer sur un exemple de rencontre entre une ancienne personne sans-abris (Nina) et une habitante du quartier (Christine). Cette dernière avait contacté le Parlons-en, par Christophe, suite aux « *problèmes avec les sans-abris [en centre-ville]* ». Nina, lors d'une rencontre avec Christine, a raconté son parcours de vie en tant qu'ancienne personne de la rue. Nina explique alors qu'au début de la rencontre elle a ressenti de la part de Christine un sentiment de peur et d'incompréhension, qui s'est dissipé au fil de la conversation. D'après Nina, il y a donc eu « *un autre regard, ça l'a changé complètement* ». Les échanges semblent avoir permis d'améliorer la connaissance réciproque de la situation et des contraintes de l'autre. Il est à noter tout de même que des représentations restent toujours aussi prégnantes dans le discours de Christine, notamment celles touchant l'alcool et la violence chez les personnes sans-abris. Mais le lien ne se crée pas toujours, renforçant un sentiment de distanciation entre des personnes aux profils et aux expériences différentes. Il semble alors que la sensibilisation ne se produit pas automatiquement même dans un dispositif mettant la rencontre et la création de liens sociaux au cœur de son projet.

## **3.2 Des méfiances qui persistent, freinant le déploiement d'une sensibilisation à un public plus large**

### **3.2.1 Frein pour sensibiliser plus largement : les relations conflictuelles avec les habitants du quartier.**

Je démontrerai dans cette partie que la présence d'un dispositif de sensibilisation ne suffit pas à toucher l'ensemble des citoyens et que sa proximité spatiale avec son public cible n'assure pas moins son efficacité. En effet, il est ressorti de l'enquête qu'un dispositif, même en mettant en œuvre des caractéristiques essentielles à la sensibilisation comme expliqué précédemment, peut se confronter à des freins qui le contraignent dans son processus de sensibilisation. Concernant les dispositifs du Parlons-en et du Lieu, il a été observé des difficultés à sensibiliser sur le sans-abrisme auprès d'un public plus large. Les relations conflictuelles avec les voisins du Lieu illustrent ce constat. L'étude de la relation entre des voisins, les « citoyens lambda » et un dispositif touchant aux problématiques de sans-abrisme



rappelle les enjeux de la sensibilisation. En effet, une des difficultés constatées par la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation au sans-abrisme est la mise en relation avec un public éloigné, peu sensible à ces questions.

La proximité spatiale entre les habitants du quartier et le dispositif du Lieu se traduit par de vives tensions entre voisins. En effet, le Lieu possède une cour entourée sur ses trois côtés de grands immeubles (voir figure 8). Il existe donc une proximité spatiale entre les habitants de ces immeubles et le local. Les enquêtés rapportent que la présence du Lieu et des personnes qui le fréquentent est jugée bruyante par les habitants des immeubles à proximité du local. Une main courante a été déposée à l'encontre du Lieu pour cause de nuisances sonores. Victor, travaillant à la ville de Grenoble, explique que le conflit avec les voisins repose en partie sur une frustration du voisinage qui a connu pendant dix ans un local vide, sans aucune activité.



Figure 8 : Photo de la cour du Lieu

Les porteurs du Lieu, majoritairement la collégiale de l'association Parlons-en, démontrent une volonté d'aller vers ces voisins mais ils se heurtent à des réticences de dialogue. Rappelons que le descriptif du Lieu tient en cette phrase « lieu des habitants de la rue et de la ville » illustrant la volonté de créer du lien entre l'ensemble des citoyens. Victor raconte qu'il y a eu des tentatives pour aller vers les voisins, avant même l'ouverture du Lieu. Des représentants à la fois de la ville et de l'association, ont fait du porte-à-porte dans les immeubles à proximité du local pour répondre à la « méconnaissance du public sans-abris ». Lors de ces rencontres, Victor reconnaît avoir perçu les effets de la parole puisqu'un dialogue a pu émerger, mais également ses limites perceptibles par les tensions avec les



voisins. Pendant le porte-à-porte, les habitants ont exprimé leurs peurs concernant principalement l'alcool et le bruit. Des craintes ne sont pas sans rappeler les stéréotypes touchant les personnes sans-abris. C'est également ce que perçoivent Aude et Nina. Pour elles, les voisins ne sont pas dérangés par le bruit mais par ce que le Lieu représente : « *avoir des pauvres et un espace qui vit en bas de chez soi* ». Ces argumentaires rappellent ceux de Not In My BackYard<sup>32</sup> ressenti par Nina lorsqu'elle dit la « *précarité c'est bien mais pas chez nous* » en parlant des habitants du quartier. Victor, qui travaille à la ville, reconnaît que l'association Parlons-en n'a pas réussi à « *créer la mixité souhaitée* ».

Lorsque le sujet des conflits avec les voisins est évoqué, une certaine émotivité de la part des enquêtés est perceptible. Ce conflit rappelle qu'une partie des objectifs affichés par le Lieu n'est pas encore aboutie : une partie des Grenoblois restent réticents à la mise en œuvre de dispositifs comme le Lieu et le Parlons-en. Ce problème de voisinage rappelle que lors de la mise en œuvre d'un dispositif faisant appel à l'émotif, une partie des effets ne sont pas toujours ceux escomptés. Il faut tout de même souligner le caractère particulier que représente l'habitant d'un quartier.

Ce conflit permet de questionner l'attachement de l'habitant à son quartier et ce qu'un dispositif comme le Lieu vient perturber. En se rapportant aux écrits de Joan Stavo-Debauge, la présence des personnes sans-abris dans un quartier est ressentie comme plus compromettante par les habitants de ce quartier parce que les personnes sans-abris tout comme les habitants ont un ancrage spatial et temporel au quartier. Joan Stavo-Debauge explique « *l'ancrage spatial et l'épaisseur temporelle des perceptions induisent donc une mise en relief de la présence des "marginiaux"* »<sup>33</sup> [STAVO-DEBAUGE, 2003 : 359]. D'après le chercheur, la présence d'une personne sans-abris dans l'espace public n'est pas compromettante parce que cette personne est considérée en tant qu'« étranger » mais plutôt parce qu'elle habite le quartier. Elle n'est plus une simple passante, furtive dans l'espace public mais une personne avec des habitudes et des usages s'ancrant dans le quartier. Elle peut alors être considérée au même titre que n'importe quel autre habitant du quartier. Ce manque de distinction, alors que les usages de l'espace public sont différents, peut troubler les habitants. Ainsi lorsque les habitants rapportent un trouble dans l'espace public, ils décrivent peu les faits mais ont tendance plutôt à se rapporter à leur expérience personnelle et aux émotions suscitées. Il a d'ailleurs été reporté que c'est principalement l'émotif qui ressort de la main courante déposée par les voisins du Lieu.

---

<sup>32</sup> « *Le syndrome NIMBY désigne l'attitude fréquente qui consiste à approuver un projet pourvu qu'il se fasse ailleurs, ou à refuser tout projet à proximité de son lieu de résidence* » - Géoconfluence Lyon (octobre 2021)

<sup>33</sup> STAVO-DEBAUGE Joan, « *L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut* », *Les sens du public*, PUF, 2003



### 3.2.2 Freins pour développer le dispositif : la crainte de l'institution

Malgré la volonté de déconstruire les statuts et les représentations, il a été observé une méfiance persistante de la part des porteurs des dispositifs du Lieu et du Parlons-en vis-à-vis des institutions. Or cette méfiance n'est pas sans conséquence sur le développement des dispositifs. Deux formes de craintes ressortent de l'enquête.

Dans un premier temps, les enquêtés ont fait part de leur crainte d'une reprise institutionnelle du projet du Lieu qui perturberait le développement du dispositif. Cette méfiance a été perceptible dès le début de la concrétisation du dispositif, lors de l'inscription du projet du Lieu au budget participatif de la ville de Grenoble. La proposition de la ville d'inscrire le Lieu dans la campagne du budget participatif ne s'est pas faite facilement. En effet, Victor raconte la confrontation avec les porteurs du projet pour les convaincre du bien-fondé de cet outil. En effet, il a observé une forte réticence des porteurs vis-à-vis de l'institution. Par exemple, lorsque la ville est venue présenter le fonctionnement du budget participatif aux porteurs du Lieu, ces derniers se sont préalablement entretenus pour savoir s'ils souhaitent écouter ou non la proposition de la ville. En effet, beaucoup craignait la reprise institutionnelle de ce projet d'un lieu aux caractéristiques sociales et innovantes. Cette réaction et cette méfiance ont surpris les représentants de la ville qui n'avaient pas l'habitude d'être accueillis comme ceci.

La méfiance vis-à-vis des institutions est toujours prégnante dans les discours. Pour quelques enquêtés, membre de la collégiale de l'association Parlons-en, il existe un véritable intérêt politique de la part de la ville à soutenir un projet comme le Lieu afin de mettre en avant ses convictions dites solidaires. L'institution utiliserait donc le Lieu pour ses propres fins politiques. En effet pour certains enquêtés, le fait que la ville, via Victor, soit venue chercher les porteurs du Lieu n'est pas anodin. La ville aurait un intérêt à aller vers des projets à caractère social, pour « *redorer leur image [en tant que ville solidaire]* ». Ainsi pour Aude, le Lieu est « *une belle vitrine politique pour la ville* ». Ce constat illustre les réflexions Benjamin Pradel (2019). Ce dernier soulève un choix dans les politiques autour du sans-abrisme. Schématiquement, deux possibilités s'offrent au politique. Soit il organise l'aide mais prend le risque de rendre visible et d'installer la pauvreté, soit il ignore le problème mais s'expose à une négation de l'humanité des personnes sans-abris. Or, il semble que la ville de Grenoble avec le projet du Lieu contourne cette problématique. En effet, en soutenant le Lieu, la ville montre qu'elle porte intérêt à cette thématique et n'ignore pas le problème sans pour autant en assumer la totale responsabilité puisqu'il reste un projet associatif et non un projet porté par la ville.

L'intérêt de la ville pour le Lieu fait croître pour certains habitués du Lieu une méfiance vis-à-vis des institutions, et plus particulièrement de la municipalité. Certains craignent par exemple que la ville récupère le local une fois que le coût des investissements pour la réfection du local soit amorti. En



s'appuyant sur les discours des enquêtés, il apparaît une crainte et une méconnaissance des institutions et de leur fonctionnement. Plusieurs Parlons-en ont d'ailleurs porté sur ces enjeux, afin de rétablir, entre autres, un lien entre personnes sans-abris et représentants d'institutions.

Dans un deuxième temps, alors que la présence au Parlons-en de représentants d'institution est encouragée, certains participants expriment leur crainte d'une reprise et d'une déformation de leur parole par les institutions. Cette peur de l'institutionnalisation de la parole au Parlons-en, est partagée par de nombreux habitués du Parlons-en. Plus précisément, Anna perçoit une crainte de l'instrumentalisation de la parole à des fins politiques. Certains s'alarment en effet d'une présence des institutions et des associations aux débats pour dire « *on est allé voir les pauvres* », sans retenir la parole et les revendications exprimées lors du débat. Cette crainte peut s'expliquer par le sentiment de la part des habitués d'une présence plus forte des institutions et associations au Parlons-en. Ainsi pour Nina, les personnes viendraient pour partager leur savoir-faire, et non pas pour écouter les personnes en situation de précarité : « *c'est pas pour parler au SDF qu'il est là* ». Or cela affecterait durement l'expression des personnes avec une expérience de rue qui ne se sentiraient pas assez en confiance pour prendre la parole face à des « *représentants du pouvoir* ».

Cette évolution de la diversité du public venant au Parlons-en est une problématique récurrente dans les discussions informelles. Certains craignent, sur le long terme, une disparition totale des personnes de la rue au profit des professionnels du sans-abrisme. Il est pourtant à remarquer, qu'un des objectifs du Lieu était d'avoir un « *lieu neutre* » pour rencontrer les pouvoirs publics. Ce sentiment d'une reprise par l'institutionnel peut être mise en lien avec les réflexions de Christophe Traini autour de la différence entre dispositifs experts et dispositifs de sensibilisation (TRAINI, 2015). Pour rappel, un dispositif dit expert s'oppose à un dispositif de sensibilisation par le fait qu'il va plutôt rechercher une réaction contenue et différée. Le chercheur explique que certains dispositifs de sensibilisation sont peu à peu intégrés à des dispositifs experts qui mettent à l'écart les populations les moins dotés en ressources. Ainsi dans cette reprise par un dispositif expert, la première étape du dispositif par l'émotif n'est que momentanée avant d'être recouverte par des réponses expertes. Se pose alors la question d'un possible glissement du Parlons-en dans un dispositif expert. C'est en tout cas ce que craignent les habitués du Parlons-en. Ainsi après avoir libéré la parole et les émotions, les experts c'est-à-dire ceux avec la connaissance experte, pourraient vouloir s'emparer du dispositif déformant les objectifs initiaux du Parlons-en. Il est donc constaté des méfiances de la part des porteurs du projets qui viennent se confronter avec un des grands objectifs des dispositifs du Lieu et du Parlons-en : disparition des statuts pour déconstruire les représentations.



### **Conclusion thème 3**

Le processus de sensibilisation est perceptible dans les dispositifs du Lieu et du Parlons parce qu'il en ressort une diversité d'émotions émanant de liens affectifs entre des personnes aux situations de vie différentes. Le cadre des dispositifs favorise la confrontation et la réception de toutes émotions permettant in fine la sensibilisation. Néanmoins, la création de liens affectifs n'est pas simple. Il ne suffit pas de susciter l'échange, il faut que les parties prenantes de la rencontre soient réceptives à la parole et aux émotions de l'autre. Le cas des relations conflictuelles entre les voisins du Lieu et le local illustre cette difficulté. L'exemple de la méfiance persistante entre les acteurs des deux dispositifs et les institutions montre que le lien entre les personnes doit être analysé dans son entièreté, c'est-à-dire à travers le passé qui lie ces personnes et ses conséquences sur le développement actuel de ces liens.



## THÈME 4 : La mise en œuvre d'un dispositif

La sensibilisation se fait par la création de « réactions affectives » (TRAINI, 2015). Cette partie interrogera la manière dont les émotions, centrales dans la sensibilisation sont appréhendées dans la mise en œuvre des dispositifs étudiés. Pour cela, nous allons regarder plusieurs étapes de la mise en œuvre des dispositifs du Parlons-en et du Lieu. Dans un premier temps, nous soulèverons les besoins auxquels les dispositifs souhaitent apporter réponse. Une mise en perspective de ces volontés initiales avec des enjeux liés à la mise en place concrète du projet sera également développée pour comprendre les difficultés actuelles. Dans un deuxième temps, nous nous attarderons sur la phase de développement du projet, en particulier le poids des réseaux d'acteurs et donc du relationnel lors de cette phase.

### 4.1 Les besoins repérés dans la structuration d'un dispositif de sensibilisation

Cette partie montrera les enjeux autour d'une des premières étapes pour mettre en place un dispositif de sensibilisation. Pour étudier l'émergence d'un projet, il nous faut regarder à quels besoins et à quelles attentes le projet souhaitait répondre lors de son lancement. Les porteurs des dispositifs du Parlons-en et du Lieu ont affiché une tentative de se démarquer de l'existant. Mais cette volonté s'est peu à peu confrontée aux enjeux liés à la mise en œuvre et le développement d'un dispositif. Pour démontrer cette hypothèse, je m'appuierai plus particulièrement sur l'analyse du Lieu, et parfois du Parlons-en. Ainsi, nous verrons dans un premier temps comment le projet du Lieu a émergé en essayant de se détacher du milieu associatif afin de donner plus de place à l'émotionnel. Puis dans un deuxième temps, nous verrons les limites de cette volonté initiale.

#### 4.1.1 Se démarquer de l'existant pour donner plus de place à l'émotionnel

Pour lancer un projet, une première phase « de diagnostic » de l'existant peut être réalisée. Or selon les porteurs du projet du Lieu, il manquait au sein du paysage associatif grenoblois un local pour « rien faire ». Ce constat avait été également fait pour le dispositif Parlons-en qui a été pensé comme un groupe de parole « pour tout dire ». A travers les discours autour des deux dispositifs, il est perceptible une envie de se détacher de structures dites traditionnelles de l'assistance publique et associative. Par exemple, les propos de d'Anna l'illustrent puisqu'elle qualifie le Lieu comme un espace « *neutre par rapport à ce monde de l'action sociale, politique* ». Pourtant la pertinence du projet du Lieu a été remise en question dès son début. En effet, l'ouverture du local s'est déroulée au moment



durant lequel d'autres associations cherchaient également un local. Il s'est alors posé la question de l'urgence, et donc la nécessité, d'ouvrir un local comme le Lieu. La recherche de sa définition et de sa pertinence dans le paysage associatif local reste encore perceptible, même deux ans après l'ouverture du Lieu. Cela se perçoit en particulier dans le besoin de justifier, dans les entretiens et dans les discours informels, les apports et les qualités du Lieu.

Le Lieu est défini, par les porteurs du dispositif, par sa différence avec les autres associations locales. En effet, lorsque les objectifs du Lieu à sa création sont évoqués, une volonté de se démarquer des autres dispositifs grenoblois est clairement affichée. Ces derniers sont perçus comme répondant seulement aux besoins vitaux, comme la distribution alimentaire et l'accès à l'hygiène. Sans nier leur nécessité, les penseurs du Lieu ont souhaité apporter quelque chose en plus au paysage associatif local. Pour Aude, c'est donc « *un lieu spécifique* » parce qu'il a été pensé comme un lieu de repos. Or aucun autre local ne proposait cette fonction pour les personnes de la rue, ou du moins n'était pas au centre des préoccupations de l'association. En effet, il existe des associations proposant le repos des personnes sans-abris, comme le « Local des femmes », tout en offrant d'autres types d'aides telles que pour les démarches administratives. Le Lieu a donc été réfléchi et conçu pour répondre aux manques du milieu associatif, observés par les personnes sans-abris.

Le Lieu est considéré comme un espace unique parce qu'il se démarque dans sa fonction des autres associations locales mais également parce qu'il vient répondre aux critiques émises par certains acteurs. Anissa raconte « *ici je peux faire comme veux, avec qui je veux* » alors qu'elle explique ne pas se sentir acceptée par d'autres associations. Ainsi, le principe d'ouverture inconditionnelle souligne la volonté de se démarquer d'autres associations. En ce qui concerne le dispositif Parlons-en, Tom explique qu'il « *palliait à [la fermeture des structures le mercredi matin]... pour tirer un peu du monde pour discuter* ». Donc en souhaitant répondre à un manque, ici à l'ouverture de structures d'accueil, le Parlons-en et par la suite le Lieu ont pu en tirer profit et se développer puisqu'ils attiraient des personnes qui ne trouvaient pas d'autres espaces ouverts.

Cette vision de « palier à un manque » n'est pas sans rappeler l'histoire de la création de certaines associations travaillant sur le sans-abrisme, qui ont répondu aux manques des politiques publiques. Sophie Rouay-Lambert démontre que des associations naissent en identifiant certains « *angles morts* » des pouvoirs publics [ROUAY-LAMBERT, 2014 : 97]. Il apparaît alors de « *nouvelles formes de solidarité* <sup>34</sup> » qui s'efforcent de répondre aux manques des services publics [ROUAY-LAMBERT, 2014 : 98]. Des figures, en dehors du champ politique, apparaissent alors comme légitimes pour représenter les personnes en situation de précarité. Par exemple l'Abbé Pierre, dont l'appel de

---

<sup>34</sup> ROUAY-LAMBERT, Sophie. « Où va la parole des SDF ? La « marge » peut-elle enfin instruire l'institutionnel ? », *Le Sociographe*, vol. 48, no. 4, 2014, pp. 91-101.



1954 reste une référence dans le secteur du sans-abrisme. D'après Julien Damon, les associations sont alors perçues comme les « *'propriétaires' des questions SDF* <sup>35</sup> » [DAMON, 2002 : 140]. Il faut entendre par cela qu'elles se sont portées comme représentantes pour développer la crédibilité des revendications autour des questions de sans-abrisme et un accès direct vers le politique. Ces formes d'organisation associatives participent donc à la réflexion autour du rôle de l'Etat comme garant de la cohésion sociale. De même, le Lieu peut être pensé comme un dispositif contribuant à repenser le fonctionnement du milieu associatif autour du sans-abrisme. Ainsi au-delà de répondre aux caractères urgents et vitaux des besoins des personnes sans-abris, le Lieu propose une autre forme de soutien c'est-à-dire un espace de repos. Pourtant cette volonté de se démarquer du milieu associatif traitant des questions de sans-abrisme, se confronte à des enjeux autour du développement d'un dispositif.

#### 4.1.2 Evolutions des volontés initiales

En s'appuyant sur l'enquête de terrain, je suppose que si les porteurs du Lieu ont initialement pensé le projet en se démarquant du milieu associatif, ils cherchent ou sont maintenant contraints de plus en plus à s'y rattacher. Pour faire émerger et développer un projet, il est souvent nécessaire d'aller rechercher des financements. Or pour maintenir le projet du Lieu, qui est porté par l'association Parlons-en, des financements auprès d'autres structures associatives ont été sollicités. L'association Parlons-en est en effet financée en partie par la Fondation Abbé Pierre, ce qui est selon Christophe très valorisant puisque la fondation est connue nationalement par un large ensemble d'acteurs. Or en reprenant la pensée d'Elena Gallo, la fondation fait partie des organisations à but non lucratif reconnus comme « *promoteurs légitimes* <sup>36</sup> » des messages et revendications sur les enjeux de la précarité [GALLO, 2021 : 215]. En souhaitant se rattacher à ce type d'organisation, je suppose que l'association Parlons-en affiche la volonté de s'insérer plus globalement au sein d'un secteur associatif actif sur les questions de la grande précarité.

Enfin l'étude de conversations informelles et de documentations concernant le Lieu, indiquent que le local semble plutôt s'insérer au sein du maillage associatif local. Plusieurs éléments peuvent appuyer cette hypothèse. Tout d'abord, les membres de la collégiale de l'association Parlons-en sont tous plus ou moins impliqués dans une ou plusieurs autres associations locales. Ce croisement de réseaux et d'informations est, selon les enquêtés, un gésier de ressources et de connaissances pour faire avancer les projets. Pour Aude, ils sont « *un peu comme des infiltrés* ». Ainsi des liens sont régulièrement fait entre l'association Parlons-en et d'autres associations s'insérant dans la lutte contre la précarité. En

---

<sup>35</sup> DAMON Julien, *La question SDF*, PUF, 2002, p. 368

<sup>36</sup> GALLO Elena, « #publicitésociétale: quand le numérique devient un outil de sensibilisation », *Bulletin suisse de Linguistique appliquée*, Neuchâtel : Institut de linguistique de l'Université, 2021.



effet, le Lieu accueille des associations de manière ponctuelle. Par exemple, l'association Droit au Logement (DAL) a sollicité l'association Parlons-en pour utiliser la cuisine du Lieu pendant l'été. D'autres associations se rendent au Lieu de manière régulière pour animer par exemple des ateliers (chants, théâtre, etc.). Il a été observé pendant l'enquête une reconnaissance mutuelle entre l'association Parlons-en et une grande partie des associations grenobloises.

Le Parlons-en et le Lieu semblent jouir d'une visibilité non négligeable dans le milieu associatif local. L'inscription du Lieu dans des plaquettes de présentation des associations grenobloises le démontre en partie. Un autre exemple vient appuyer l'hypothèse de liens entre le Lieu et les autres associations locales. Paul, un passant qui s'arrêtera un après-midi au Lieu, a connu le Lieu parce qu'il connaît d'autres associations dans le quartier. Son témoignage souligne les effets d'un maillage associatif au sein d'un quartier. Or l'insertion du Lieu dans le secteur associatif grenoblois était une des volontés exprimées par la ville, lors du vote du Budget participatif. Il est inscrit dans la convention entre l'association Parlons-en et la ville, que le Lieu doit « *s'articuler avec le territoire* » (Christophe).

Enfin, les porteurs du Lieu démontrent d'une connaissance fine des autres acteurs locaux s'insérant dans des objectifs similaires au Lieu/ Parlons-en (accueil de jour, distribution alimentaire, cantine participative, café associatif, etc.). Lors d'une conversation informelle entre deux membres de l'association, il est discuté du fonctionnement de multiples associations grenobloises : les profils de personnes travaillant dans ces associations, le parcours de ces personnes, la nature de leurs relations, l'organisation administrative des salariés et du bénévolat, etc. Il est alors évoqué le souhait de s'insérer au sein de cette dynamique associative, pour y voir émerger de nouveaux projets.

## 4.2 Le relationnel pour développer un dispositif

L'étude de cas des dispositifs du Parlons-en et du Lieu montre l'importance de s'appuyer sur des réseaux d'acteurs divers pour mettre en œuvre ces dispositifs. En effet, le Parlons-en et le Lieu illustrent la nécessité du lien avec d'autres acteurs, notamment associatifs et institutionnels, pour faire émerger et transformer une idée en projet efficient. Il apparaît que c'est en s'ouvrant vers l'extérieur et en gardant en perpétuel mouvement cette recherche de liens, que le Parlons-en et le Lieu ont pris l'ampleur qu'ils ont aujourd'hui. Nous verrons dans cette partie quels ont été les rôles des réseaux associatifs et institutionnelles. Plus particulièrement, il sera question des liens personnels et affectifs qui lient les porteurs de projets et les « réseaux d'acteurs soutiens ».

Le rôle de la création de liens avec d'autres réseaux associatifs est visible dès la création du Parlons-en. En effet, l'idée qui fait naître le Parlons-en à Grenoble vient de la rencontre dans les années



2000 avec le « *Parlons-en de Charleroi*<sup>37</sup> ». Cette rencontre était organisée dans le cadre du réseau Capacitation Citoyenne, animé par l'association « Arpenteurs <sup>38</sup> ». Ce réseau réunit des collectifs et des structures qui « *développent des actions collectives pour améliorer les conditions de vie sur leur territoire*<sup>39</sup> ». En 2008, les acteurs du Parlons-en de Charleroi viennent présenter à Grenoble leur projet, qui sera repris un an plus tard par Arpenteurs. Sans cette rencontre, par le biais d'un réseau d'acteurs, il n'y aurait sûrement pas eu l'émergence du Parlons-en à Grenoble. Du dispositif belge, les porteurs du projet grenoblois y garde le nom « Parlons-en » et les grands principes autour de l'importance de la parole. En ce qui concerne la forme, elle sera un peu modifiée par rapport au Parlons-en belge par l'association Arpenteurs, comme nous le verrons prochainement.

Le Parlons-en français se démarque sur quelques points par rapport à son « ancêtre belge ». Ces deux dispositifs ont émergé dans des contextes différents impactant leur mise en œuvre. Par exemple, à Charleroi (Belgique), le Parlons-en se crée à la suite d'un conflit entre des travailleurs sociaux et des personnes accueillies dans un accueil de jours. Pour résoudre ce conflit, un dialogue entre les différents partis dans un lieu neutre est jugé nécessaire : le Parlons-en est créé. Cette mise en perspective historique montre l'importance de la présence de ces deux groupes (les personnes concernées et les travailleurs sociaux) au groupe de parole belge. Or, la présence de ces acteurs associatifs et intentionnelles n'est pas jugée essentielle contrairement à celle des personnes avec une expérience de rue au Parlons-en français, tel que démontré précédemment.

Le relationnel tient un rôle central dans le développement des dispositifs du Lieu et du Parlons-en, tenus par l'association Parlons-en. Plus précisément, je suppose que ces dispositifs ont pu s'amplifier par le jeu de relations personnelles et de liens affectifs au sein de ces dispositifs. Ce constat peut être illustré par les deux embauches de salariées dans l'association Parlons-en : Aude et Anna. Cette dernière faisait partie de l'association « Arpenteurs » jusqu'en 2013. Elle s'investit de plus en plus dès 2014 à l'espace de débat et participe à la création de l'association Parlons-en. Elle trouvera les financements pour un poste qu'elle occupera à mi-temps pendant presque 2 ans. Le progressif salariat de l'association, et donc de sa montée en compétences, s'est donc fait par la mobilisation du réseau en interne. Pour trouver son ou sa successeur.e, Anna explique qu'ils ont cherché quelqu'un qui connaissait déjà le Lieu et le Parlons-en parce que « *c'est tellement étrange ce truc* ». L'utilisation du terme « étrange » n'est pas neutre et renforce l'idée d'un cercle plutôt fermé autour du Parlons-en et du Lieu. Patrick, un des membres de l'association, propose alors Aude qui était connue au Parlons-en comme le raconte Anna : « *je me souvenais bien de Aude, elle avait une force de parole, une conception du truc ... elle avait marqué pas mal de gens au Parlons-en* ». Ses propos illustrent une nouvelle fois le rôle de la parole et

<sup>37</sup> Expression récurrente dans les écrits et discours relatant l'histoire du Parlons-en

<sup>38</sup> L'association « *arpenteurs se positionne comme animateur de la participation avec pour objectifs d'améliorer l'égalité sociale, politique et écologique* » - site internet : <https://www.arpenteurs.fr/>

<sup>39</sup> <https://www.arpenteurs.fr/capacitation.htm> [consulté le 8 septembre 2022]



de son expression, qui ont permis *in fine* à Aude d'être embauchée en tant que chargée de mission dans l'association Parlons-en dès mars 2022. Christophe, un membre de la collégiale, se dit fier d'avoir recruté une personne avec une expérience de rue. Selon lui, l'embauche de Aude envoie un message aux institutions et aux personnes de la rue que des postes comme celui-ci sont possibles et doivent être créés. Lorsque Aude dit « *ils sont venus me chercher* », elle montre la prédominance de l'interconnaissance, proche de l'entre-soi, dans l'accroissement des dispositifs.

D'après Christophe Traïni, les émotions ne peuvent être comprises indépendamment des contextes et des contraintes dans lesquels elles prennent forme (TRAÏNI, 2015). Or j'émet l'hypothèse que le Lîeu et le Parlons-en ont pu émerger et prendre leur forme actuelle grâce à un contexte politique local favorable à l'émergence d'expériences comme ces dispositifs. Cela est particulièrement le cas pour le dispositif du Lîeu. En effet, pour le responsable du budget participatif de la ville, l'ouverture du Lîeu s'est faite dans un contexte qui lui était favorable puisque Grenoble est une « *ville en commun de transition écologique, sociale et démocratique* ». Il explique comment le premier mandat du maire actuel de Grenoble a été pensé pour lancer un grand nombre de projets, alors que le deuxième mandat se concentre plus sur l'accompagnement de ces projets. L'ouverture du Lîeu s'inscrit donc dans cette dynamique de lancement puis de développement de projets. Plus globalement, Grenoble est considéré comme un fort lieu d'expérimentation puisqu'historiquement la ville a été porteuse de nombreuses initiatives surtout concernant la participation des publics concernés. Il existe donc selon Tom une « *dynamique militante incroyable* » et un réseau associatif solide favorable aux projets comme le Lîeu.

La mise en lien entre la ville et les porteurs du projet du Lîeu illustre le rôle des liens personnels dans l'émergence d'un projet. En effet, alors que le projet du Lîeu stagnait depuis plusieurs années faute de financement par la ville, c'est une rencontre entre Apache, une personne qui vivait dans la rue, et Victor, le responsable du budget participatif de la ville de Grenoble, qui va accélérer la concrétisation du projet du Lîeu. La rencontre n'est pas hasardeuse puisque Victor connaissait Apache de son précédent travail, en tant que travailleur social. Il avait également entendu parler du Parlons-en via sa directrice qui travaillait précédemment au sein d'un CCAS. La création et la présence de liens affectifs entre différents acteurs tiennent donc un rôle essentiel pour le développement d'un dispositif.

Le fonctionnement du budget participatifs de la ville de Grenoble, par lequel le Lîeu a pu se concrétiser, indique l'importance d'un réseau de soutiens. Le fonctionnement du budget participatif à Grenoble se déroule ainsi : lors d'une journée de type « *village associatif* » les porteurs de projet viennent présenter leurs idées dont 30 seront retenus suite aux votes des participants. Les 30 projets sont par la suite étudiés par les services de la ville avant d'être soumis au vote de l'ensemble des habitants grenoblois. Dans la limite du budget alloué, soit environ 800 000€, les projets avec le plus de voix sont déclarés gagnants. Pour obtenir le local, les porteurs du projet du Lîeu ont donc fortement mobilisé leurs réseaux, en multipliant les rencontres notamment avec les personnes sans-abris dans

divers accueils de jour ou structures d'aides. Ainsi, d'après Patrick, ils ont remporté le budget participatif grâce à « *l'agitation des réseaux* ». Je suppose donc que l'affect est essentiel pour sensibiliser sur une situation mais il l'est également dans le développement d'un dispositif de sensibilisation.

#### **Conclusion thème 4**

Cette partie a démontré que les dispositifs du Parlons-en et du Lîeu ont laissé dès leur création une place centrale à l'émotion. Plus précisément, c'est en répondant à un manque de prise en compte du subjectif par les autres acteurs associatifs qu'a émané l'idée du Lîeu. Cependant, les volontés initiales se sont confrontées avec des réalités de mise en œuvre du projet, sans que la place du subjectif n'ait été remise en question. Le lien avec l'autre reste au cœur des deux dispositifs. Il est même utilisé pour les faire évoluer. Les relations avec des acteurs extérieurs aux dispositifs, notamment associatifs et institutionnels, ont permis de consolider et développer les dispositifs du Lîeu et du Parlons-en.



## THÈME 5 – Les acteurs et leurs émotions dans une action de sensibilisation

Cette partie fait un focus sur les acteurs qui participent ou dont la participation est souhaitée dans un dispositif de sensibilisation. En s'appuyant sur l'analyse de la mise en œuvre des dispositifs du Lieu et du Parlons-en, j'émet l'hypothèse que le lien affectif entre ces acteurs, et les émotions qui en émanent, ne sont pas sans conséquence sur le déroulement d'un dispositif de sensibilisation. Nous verrons donc dans un premier temps la définition du public que l'on souhaite sensibiliser et les moyens pour les mobiliser. Puis dans un deuxième temps, nous analyserons la succession d'acteurs qui ont tenu le dispositif du Parlons-en et ses effets sur le dispositif du Parlons-en et du Lieu. Enfin, le troisième temps explorera le rôle de l'affectif et des émotions dans la gestion quotidienne d'un dispositif.

### 5.1 Le débat sur le choix du public cible

#### 5.1.1 Une délimitation du public cible controversée

Pour mettre en place un dispositif, il faut délimiter le public cible, c'est-à-dire un ensemble de personnes visé par ce dispositif. En ce qui concerne un dispositif de sensibilisation, il s'agit du groupe de personnes que l'on souhaite sensibiliser à une cause. Les contours de ce groupe, qui n'est pas forcément homogène et reste théorique, sont généralement définis avec les objectifs et définition du dispositif. C'est ce que j'ai pu observer pour le dispositif du Lieu. En effet, ce dernier est défini par son ouverture inconditionnelle. Il n'est donc pas décrit par ses usages ou ses fonctions mais par son principe d'ouverture à tous sans condition d'entrée. Le Lieu est unique parce que « *tout le monde est accepté* » pour Nina. De même, pour Victor de la ville de Grenoble, le local se résume en son principe qui est que « *tout le monde puisse venir* ». Ce principe d'inconditionnalité est présent dès la campagne du Lieu pour le budget participatif. Aude, qui fréquentait le Parlons-en depuis de nombreuses années, voyait dans ce projet « *quelque chose d'accessible, de tranquille, de calme, ouvert à la discussion, ouvert au projet* ». Victor explique également que pour la ville c'était un projet qui favorisait « *la rencontre entre différents types de populations* ». L'étiquette « *solidaire* » affichée par le Lieu serait pour Victor la raison de sa victoire au budget participatif.

Lors de la campagne pour le budget participatif, un enquêté se remémore qu'un autre discours, plus implicite, était tenu lors de la rencontre avec les habitants. Le local permettrait aux personnes de ne plus « *trainer dans la rue* ». Les propos de Christine, une habitante du centre-ville de Grenoble, confirment l'appropriation de cet argumentaire. Elle dit constater un lien entre l'ouverture du Lieu et la baisse « *d'incivilités en centre-ville* ». Selon elle, il y aurait donc moins de personnes à la rue parce que



le « *Lieu s'est créé et que [les personnes à la rue] vont plus sur le Lieu* ». Dans ce discours, nous pouvons percevoir au-delà des notions de liens sociaux et de solidarité, une forme de gestion de l'espace public par la mise en place d'un dispositif comme le Lieu. En effet, le principe d'ouverture inconditionnelle pour favoriser la création de liens sociaux, fait encore débat au sein des porteurs du projet du Lieu.

L'enquête révèle qu'il reste encore des doutes sur le contour du public ciblé par le Lieu. Si certains prônent l'ouverture à tous, d'autres préféreraient se centrer sur les personnes en situations de rue. Pour ces derniers, il s'agirait d'accueillir tout le monde mais en prêtant une attention particulière à la présence de personnes de la rue. Ainsi pour Christophe, l'enjeu du Lieu est que « *les gens viennent avec leurs pratiques de rue* » alors que pour Antoine « *tout le monde est bienvenu* ». Ce débat était déjà présent lors de la campagne du Lieu pour le budget participatif. Deux types d'argumentaires étaient déployés : ouverture à tous auprès des institutions et des citoyens « lambda » et un lieu pour les personnes à la rue lors des visites dans les accueils de jours. Lorsqu'elle évoque sa mobilisation dans la campagne, Anna ne parle que de ses visites dans les accueils de jours. Il fallait selon elle mobiliser les personnes de la rue pour gagner la campagne. Elle raconte des confrontations avec une autre personne participant à la campagne du Lieu, qui mettait en avant l'ouverture pour tous du projet.

Pour comprendre les enjeux de ce débat, et notamment la position de Anna, il faut revenir sur le projet qui a fait naître le Lieu et son histoire. En 2011 s'ouvre la Piscine, un local porté par les Arpenteurs mais dont le projet émane de besoins exprimés lors des séances du Parlons-en. Nommé « La Piscine, Fabrique de Solutions pour l'Habitat », ce local était « *un lieu dédié aux questions de l'habitat, de l'auto-construction, et plus généralement des solutions qui pourraient découler du croisement des différents acteurs et énergies*<sup>40</sup> ». Ainsi les objectifs de ce lieu étaient tournés autour du « faire » dans une perspective de travailler collectivement autour de projets et de partager son savoir-faire quelque soit son expérience de vie. Le Lieu a donc été réfléchi dans la continuité de la Piscine. Il est souvent utilisé les mêmes termes pour décrire les deux dispositifs, tel que l'expression de « *coquille vide* » pour désigner le fait que tout reste à faire. Cependant des différences existent : le Lieu met en avant des compétences plus subjectives, par la valorisation des échanges et des rencontres, alors que le principe de la Piscine se basait sur la mise en action. Cependant, l'existence d'un précédent local avant le Lieu n'est pas sans conséquence sur son fonctionnement actuel et sur le débat actuel sur la délimitation du public cible. A l'ouverture de la Piscine, de nombreux architectes se sont pris d'intérêt pour le local et l'ont fortement investi, au détriment des personnes en situation de précarité. Il est raconté qu'il a « *fallu les mettre dehors* ». Il est alors craint pour de nombreux enquêtés, dont Anna qui était présente lors de la mise en œuvre de la Piscine, de voir se reproduire la même problématique au Lieu.

---

<sup>40</sup> <https://lieugrenoble.wordpress.com/les-projets/la-piscine/> [consulté le 8 septembre 2022]



### 5.1.2 Choix et aménagement de l'espace et ses effets : difficulté de l'ouverture inconditionnelle

Le Lieu a été aménagé à plusieurs reprises afin de rendre visible son principe d'ouverture pour tous. Ouvert en 2020 au public, il a depuis connu des réaménagements qui attestent de l'appropriation progressive de l'espace par ses « occupants ». Il est entendu par occupants, les personnes investies dans le Lieu, que cela soit ou ait été de manière ponctuelle, ou de manière plus régulière. L'enquête montre que l'aménagement de l'espace se veut visible, perceptible par tous. Le plus gros des travaux d'aménagement est présent dans la cour. Il y a notamment les bacs à fleurs et à potager, le mur pour insonoriser la cour et les casiers faisant office de bancs, de tables et de niche à chiens. Enfin, l'aménagement de la cour affiche clairement la volonté de la rendre visible et attractive depuis la rue. En effet, l'entrée du Lieu par la cour, est en retrait par rapport à la rue. Les couleurs vives, les dessins sur les murs et une forme de « bricolage » de divers éléments montrent visuellement au passant une certaine identité du local.

L'aménagement du local, qui se veut ouvert à tous, n'a pas toujours provoqué les effets escomptés. J'émet l'hypothèse, en m'appuyant sur l'enquête de terrain, que la mise en œuvre du dispositif du Lieu n'est pas toujours en adéquation avec son principe d'ouverture inconditionnelle. Le local, au lieu de favoriser la rencontre, semble parfois plutôt la contraindre. Le sentiment de barrière et de contraintes physiques est perceptible dès l'entrée dans le Lieu. Ceci est matérialisé par la grille qui est l'élément visible depuis la rue et sert de porte d'entrée du local. Pour Christophe, quand la grille est ouverte elle symbolise l'ouverture à tous et l'importance de la liberté de mouvement de chacun, « *c'est ouvert à tous, vient qui veut* ». Je suppose qu'inversement sa fermeture symbolise la fin de cette « ouverture à tous ». Rappelons que le Lieu est ouvert trois demi-journées par semaine. Ainsi, Nina explique que la grille représente pour certains réfractaires au Lieu, une barrière que « *certaines ne vont pas franchir [...]* ». L'effet de la grille est parfois doublé lorsque par exemple une association (Mon chien ma vie) positionne les cages à chiens en bois et un petit portique devant la grille. Pour entrer dans la cour, il faut franchir deux barrières qui contraignent non seulement l'entrée dans le Lieu, mais aussi le déplacement de chacun entre le dedans et le dehors du local.

Le mouvement à l'intérieur du local est également contraint sous quelques aspects. Par exemple, un cadenas a été placé sur un espace de stockage, empêchant l'accès à tous ceux qui n'en possèdent pas la clé. Cette privatisation de la part d'une association d'une partie de l'espace est mal perçue par une grande partie des réguliers du Lieu, aussi nommés Lieuzards. Aude considère cette privatisation comme un « *mauvais usage de l'endroit* ». La volonté d'une « ouverture à tous » présente donc des limites à la fois dans l'accès au Lieu vers et par l'extérieur mais également au sein même du local. Le Lieu démontre que lorsqu'on invoque le subjectif, inévitable à la sensibilisation, des effets



peuvent échapper à ceux qui mettent en place ce dispositif, et parfois ne pas répondre aux objectifs initiaux

Un autre exemple des effets non voulus liés à l'espace concerne la position géographique du local. Une nouvelle fois, le principe d'ouverture inconditionnelle est contraint par les effets de l'espace. En effet, j'émetts l'hypothèse que la position du local à Grenoble influence la venue ou non de certains publics. Le Lieu se situe en centre-ville, un emplacement souhaité par les porteurs du projet du Lieu. D'après Benjamin Pradel, le cœur de ville est envisagé par les personnes sans-abris comme une zone de passage qui fait gage de sécurité et procure un sentiment de participation implicite à la vie urbaine (PRADEL, 2019). Cependant, pour le cas du Parlons-en, il est plutôt observé un effet inverse avec une baisse de la fréquentation des personnes sans-abris au local en centre-ville. En effet, avant la création du Lieu et de son implantation en centre-ville, le Parlons-en se tenait à la Maison des habitants près d'un centre de distribution alimentaire. Je suppose qu'un espace qui attirait un certain nombre de personnes sans-abris, permettait par effet de proximité de faire venir ces personnes au Parlons-en. La disparition à proximité du Parlons-en d'espaces dédiés aux questions de sans-abrisme, voulue par les porteurs de projet afin de se détacher de ce secteur, influence la venue du public ciblé par le dispositif.

Par conséquent, de nombreuses personnes, ayant participé au projet du Lieu, souhaitent maintenant séparer l'espace de parole et le local. Aude explique « *c'est plus la même chose depuis qu'il y a l'ouverture du Lieu* ». Ainsi il semblerait que l'ouverture du Lieu soit un moment pivot pour le Parlons-en. Il a permis de le « fixer » dans l'espace de manière pérenne mais a également entraîné des effets non voulus par les porteurs du projet initial. Nina résume ce constat partagé par de nombreux habitués du Parlons-en, « *on s'est mieux organisé, mais on a perdu des gens à la rue* ». La baisse du nombre de « gens de la rue » observée par les organisateurs est un des principaux reproches fait au Parlons-en. Un dispositif de sensibilisation, comme le Lieu, touchant au subjectif peut produire des effets ne sont pas toujours ceux attendus, ou même souhaités par les porteurs de projet.

### 5.1.3 Une sensibilisation visible dès la mobilisation des acteurs

Une fois le public cible délimité, il faut établir une stratégie pour mobiliser et faire venir ces personnes au dispositif. Or je suppose qu'un dispositif de sensibilisation faisant appel aux émotions et à l'affect est touché par ce caractère subjectif tout au long de sa mise en œuvre, dont la mobilisation des publics. Cette partie tentera alors de répondre à la question : comment interpeller et mobiliser le public ciblé par un dispositif touchant au subjectif ?

Dans un dispositif de sensibilisation, j'émetts l'hypothèse que la mobilisation des acteurs prenant part aux dispositifs est en perpétuel mouvement. Pour démontrer ce postulat, nous pouvons nous



appuyer sur la littérature en sciences sociales. Christophe Traïni et Johanna Simeant-Germanos montrent que la mise en œuvre de dispositifs exige une stratégie de communication adaptée pour mobiliser les acteurs à s'investir dans le dispositif. L'objectif est alors de produire « *une mobilisation adéquate aux publics et à l'enchaînement des séquences*<sup>41</sup> » (TRAÏNI et SIMEANT-GERMANOS, 2009 : 23). Il est entendu par enchaînement des séquences, les différentes phases de l'action. La mobilisation nécessaire et effective peut varier en fonction de ces phases. Il est par exemple remarqué que les acteurs qui participent à l'émergence de l'idée ne seront pas forcément les mêmes que ceux qui vont la mettre en place. Ainsi la mobilisation du public est constamment retravaillée en fonction des contextes et des besoins du dispositif.

A travers l'étude du Parlons-en et du Lîeu, il est observé deux stratégies concernant la subjectivité de la mobilisation de tels dispositifs : en faire une force, ou bien se rattacher à des formes de mobilisation plus objectives. La première stratégie de mobilisation utilisée par le Parlons-en et le Lîeu est celle faisant appel au subjectif. En effet, des outils plus informels touchant à l'affect et au relationnel sont mis en œuvre. L'outil le plus représentatif de cette stratégie de mobilisation est le « bouche-à-oreille ». Il est pour une grande partie des enquêtés, la stratégie la plus effective pour faire venir les personnes à l'espace de débat, tout en comportant quelques risques. L'efficacité du bouche-à-oreille semble tenir à la répétition d'un discours autour du dispositif. Il ne s'agit pas de l'entendre d'une personne mais d'une pluralité d'acteurs dont les propos tendent vers une même appréciation du dispositif. Ainsi Nina explique qu'elle a connu le Parlons-en en fréquentant un accueil de jour puis par d'autres personnes de la rue. Quant à Christine, elle vient au Parlons-en grâce à sa relation avec une personne impliquée dans l'association Parlons-en.

Le relationnel a de nouveau son importance puisque ce qui peut inciter à venir participer aux dispositifs est l'avis des personnes partageant la même expérience de vie. Pour Tom, le bouche-à-oreille est principalement présent chez les « *personnes en galère* », comme le confirme Christophe : « *les gens se parlent entre pairs* ». Or ces discours, construits autour d'impressions, touchent donc au caractère subjectif et personnel des individus. Ainsi si certains peuvent mettre en avant les qualités du Parlons-en, d'autres préfèrent en présenter les limites. Pour Antoine, il existe donc « *des jaloux qui vont raconter des conneries ... cracher dessus* ». Le sentiment de jalousie sous-entend que le Parlons-en propose quelque chose que d'autres envient. Il y a donc une volonté de valoriser et de défendre, quoiqu'il advienne, les dispositifs dans lesquels on est attaché. Pour Christophe, il y a « *un enjeu à tenir* », montrant le caractère incertain et mouvant d'un outil tel que le bouche-à-oreille. De plus, il est à noter

---

<sup>41</sup> TRAÏNI, Christophe, et SIMEANT-GERMANOS Johanna. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », Christophe Traïni éd., *Émotions... Mobilisation !* Presses de Sciences Po, 2009, pp. 11-34.



que cet outil est principalement, voir uniquement, utilisé pour mobiliser des personnes en situations de rue, rappelant le débat autour du public cible expliqué précédemment.

La deuxième stratégie de mobilisation est celle se rattachant à des formes plus objectives afin de faire face aux effets incontrôlés du subjectif. En effet, un autre moyen de faire venir les personnes au Parlons-en, est la mise à disposition d'un petit-déjeuner et d'un déjeuner lors de cette matinée. Plus indirect, il est pourtant constaté que c'est un outil efficace pour attirer les personnes de la rue qui se confrontent souvent à des espaces de distribution alimentaire bondés. Par exemple, c'est en attendant devant un accueil de jour pour prendre un petit-déjeuner que Aude est venue pour la première fois au Parlons-en. Un de ses « *potes de rue [lui] a parlé d'un bon plan* » en évoquant le Parlons-en. Elle est donc arrivée pour se restaurer sans savoir qu'il y avait un débat. D'autres racontent être venu par simple intérêt pour la thématique du mois connue grâce aux affiches distribuées dans plusieurs lieux à Grenoble. Cette stratégie de communication autour des affiches a été mise en place par les Arpenteurs, soulignant l'expérience professionnelle de l'association.

De ces deux outils, le petit-déjeuner et les affiches, il ressort des effets différents. En effet, si des personnes se rendent pour la première fois au Parlons-en pour débattre d'un sujet, ils en reviennent pour d'autres raisons. Quasiment tous les enquêtés se remémorent bien de leur premier Parlons-en mais ils n'arrivent pas à se souvenir du sujet débattu. Je suppose alors une différence de stratégie entre provoquer l'intérêt et créer de l'attachement à un dispositif. Le premier se fait sur une temporalité courte, il s'agit d'interpeller rapidement et susciter une envie quasi immédiate. Un format visuel, comme des affiches, est donc privilégié. Il est également à noter que l'affiche peut toucher un public plus large que celui des personnes en situation de rue. L'attachement doit quant à lui se développer sur la durée, et plus particulièrement sur une forme de répétition comme la distribution de repas. La mise en place d'une routine pour les personnes sans-abris est d'ailleurs perçue par Claudia Girola comme essentielle dans l'élaboration d'un sentiment de sécurité (GIROLA, 2011).

Pour conclure sur la mobilisation du public cible, l'enquête révèle quelques effets de cette mobilisation. Tout d'abord, comme expliqué ci-dessus, il ressort de ces stratégies de mobilisation un débat et des préoccupations autour de la question du public cible. En effet, la plupart des outils de mobilisation visent en priorité le public avec une expérience de rue. Cela vient appuyer l'argumentaire de la crainte constante de la part des porteurs de projet d'une potentielle absence de personnes de la rue au sein du Parlons-en et du Lieu. Tout au long de la mise en œuvre de ces dispositifs, la mobilisation des personnes de la rue a été effective, sans que leur présence ne soit « *linéaire* » comme le rappelle Anna. Pourtant le sentiment d'une démobilité de ce public persiste et s'accroît, devenant la préoccupation principale de ceux qui organisent le groupe de parole Parlons-en. Par exemple Anissa, qui fait partie de la collégiale de l'association Parlons-en, dit « *on était une bonne équipe, on était un*



*bon groupe de personne à la rue* ». L'utilisation du passé illustre ce sentiment de disparition de la présence de ce public et du lien qui les unissait.

Puis, je suppose que les stratégies de mobilisation permettent de créer de l'attachement aux dispositifs, permettant son développement dans le temps. En effet, ce sont essentiellement des habitués qui viennent au Parlons-en et au Lieu. Ils ont même un nom « les lieuzards », pour les habitués du Lieu marquant l'aspect spatial de ce dispositif. Leur présence continue démontre leur attachement pour ces dispositifs. C'est d'ailleurs cet attachement qui a permis de créer l'association Parlons-en et qui a été générateur de la volonté de s'impliquer dans le Lieu. Par exemple, l'implication de Antoine dans le local s'explique par sa participation à l'aménagement du Lieu. Il est tout de même observé un attachement plus fort au Parlons-en qu'au local. Cette différence se distingue dans les descriptions du Parlons-en et du Lieu. Pour ce dernier, la description va être plus objective, en s'appuyant sur le fonctionnement de l'espace et de ses usages. L'affect ou l'émotif sont peu présents lorsque ce local est évoqué contrairement au Parlons-en. En effet pour ce dernier, il est mis en avant ce qu'il produit sans que des éléments comme le déroulement de la séance ne soient évoqués. La mise en place d'un projet comme le Lieu démontre la force de l'attachement et l'engagement produit par le Parlons-en.

Enfin, je suppose que ce sont plutôt les apports d'une proximité par le subjectif qui permettent de mobiliser: c'est en étant déjà sensibilisé à la cause du sans-abrisme que l'attachement et l'engagement émergent. En effet, concernant le public qui n'est pas concerné par une situation de sans-abrisme, il est constaté par plusieurs enquêtés que si ces personnes viennent au Lieu ou au Parlons-en, c'est qu'elles sont déjà sensibles aux enjeux sur le sans-abrisme. Aude remarque que les personnes venant pour la première fois sont « *hyper sensibilisées à une cause (...) puis se rendent compte que tout est lié* ». Ainsi si toute personne a la possibilité de venir par l'évocation du principe d'ouverture inconditionnelle, tout le monde ne se saisit pas de cette opportunité. Plus précisément, les acteurs impliqués dans le Parlons-en et le Lieu sont souvent déjà connus et impliqués dans les questions autour de la précarité. L'arrivée de Christophe au Parlons-en le démontre. Ce dernier prend connaissance du Parlons-en via sa participation à des forums RSA, qui sont aussi des espaces de parole. Il se dit alors intéressé par la parole « *d'autres précaires* ». Lorsque les forums RSA prennent fin, il commence à s'investir d'autant plus au Parlons-en. Il rentrera par exemple dans la collégiale, voyant cet engagement comme une manière de s'investir d'autant plus dans les dynamiques associatives touchant aux questions de précarité.



## 5.2 Les porteurs de projet et leurs influences sur le déroulement des dispositifs

Pour comprendre les enjeux actuels des dispositifs du Parlons-en et du Lîeu, il faut revenir sur les choix qui ont été faits au début de la mise en place de ces dispositifs. Nous verrons que ces choix adoptent des stratégies de développement. Or j'é mets l'hypothèse que ces stratégies ne sont pas sans effet sur le fonctionnement des dispositifs et la place des émotions dans ces derniers. Pour appuyer ce constat, je regarderai plus particulièrement l'histoire du dispositif du Parlons-en, notamment concernant le choix des porteurs du dispositif. Comme dit précédemment, c'est l'association Arpenteurs, portée notamment par Pierre Mahey, qui prend en charge le Parlons-en à Grenoble. Lorsqu'une volonté collective émerge pour créer un espace de débat sur les questions de précarité, il se pose alors la question de son fonctionnement et de son organisation. Il avait été d'abord pensé pour être porté par un accueil de jour (Point d'eau) dont des membres étaient très enthousiastes à l'émergence de cet espace de débat. Cependant, il a plutôt été souhaité de se détacher d'un lieu déjà lié à la précarité et à la rue. Il était craint « *un jeu de pouvoir et de concurrence* ». En faisant porter le Parlons-en par les Arpenteurs, dont la visée première ne s'inscrit pas directement dans le secteur du sans-abrisme, une certaine neutralité a voulu être instaurée pour faire émerger une parole libre. Cependant ce choix n'a pas été sans conséquence sur la suite de la mise en place du dispositif Parlons-en.

Je suppose qu'en faisant porter le Parlons-en par une association composée de professionnels de la participation, le dispositif a dû adapter une professionnalisation des pratiques. Cela a créé un cadre précis pour la dynamique d'expression et de réception des émotions, affectant alors le processus de sensibilisation. L'importance d'une expérience professionnelle est particulièrement visible dans la façon dont a été pensé le déroulement du Parlons-en. Ainsi, lorsque les Arpenteurs étaient chargés de l'organisation, trois personnes de l'association étaient mobilisées : un animateur, une personne en charge du petit-déjeuner et une personne pour distribuer les tracts en amont du débat. Ces trois fonctions mobilisent des compétences, notamment autour de l'animation et la gestion d'un groupe de parole. Cependant, Anna a ressenti qu'au fil des années « *les Arpenteurs prenaient aussi trop de place* ».

Le retrait de l'association Arpenteurs en 2015 semble marquer un point pivot dans la mise en œuvre du dispositif Parlons-en. J'é mets l'hypothèse qu'à partir de ce moment pivot, il y aura un bouleversement des pratiques provoquant une déstabilisation du dispositif. En effet, la disparition des acteurs historiques a fragilisé le cadre professionnel du déroulement du dispositif. L'affectif et les émotions ont alors pris une place importante dans le fonctionnement du dispositif, ébranlant alors son développement. La disparition d'Arpenteurs a laissé un vide toujours perceptible dans le fonctionnement du Parlons-en. Un des exemples est la rédaction des comptes-rendus, qui était assurée par un membre des Arpenteurs puis par des chercheurs. Or, il est observé depuis l'absence des chercheurs une difficulté à rédiger ces comptes-rendus. Le sentiment de la part des enquêtés que les



arpenteurs était une « *associations plus organisée* » révèle les difficultés de la reprise de l'espace de débat par l'association Parlons-en.

Lorsque l'association Arpenteurs doit fermer ses portes, par faute de financement, elle ne peut plus porter le Parlons-en. Pour éviter que ce groupe de parole ne s'arrête, il est décidé de créer une association pour l'animer. Ainsi Anissa explique son engagement dans l'association parce qu'elle n'avait « *pas envie que le Parlons-en s'en aille* ». Il a alors été observé un élan de la part de professionnels et de personnes sans-abris pour faire perdurer le dispositif. Certains y perçoivent maintenant une création dans un mouvement d'urgence et de précipité, sans que l'ampleur de l'engagement pour faire fonctionner un tel dispositif soit comprise par l'ensemble des participants. De plus, il a été fait le choix d'avoir une association sous forme de collégiale, la forme associative la plus exigeante dans son fonctionnement d'après Anthony Pecqueux. C'est d'ailleurs ce dernier qui est venu expliquer ce fonctionnement lors du vote pour la création de l'association.

J'é mets l'hypothèse que la création d'une collégiale, comprenant essentiellement des personnes ayant connu ou étant en situation de rue, révèle les difficultés liées à un manque de professionnels au sein d'une association au fonctionnement exigeant. Enfin, Anna observe une baisse de la mobilisation par rapport à l'élan initial produit par l'émergence de l'association. En effet, lorsque l'association Parlons-en a repris l'organisation du débat, il y a eu une grande mobilisation d'un ensemble d'acteurs pour distribuer les tracts, aller à la rencontre des personnes dans les accueils de jours, préparer les repas, etc. Il est rapporté qu'il y a moins de personnes mobilisées, sans que les causes ne soient trouvées. La fragilisation de l'instance portant le Parlons-en et un moindre entrain à l'organiser peuvent expliquer les problématiques actuelles auxquelles font face le Parlons-en et le Lieu.

Je suppose que l'exigence de malléabilité et d'adaptation semble être un point central dans la mise en œuvre d'un dispositif de sensibilisation qui touche le subjectif dont les effets ne sont pas toujours contrôlables. Les effets de ce mouvement interne au dispositif se retrouvent dans l'étude de cas du Lieu et des conséquences de l'implication (ou du manque d'implication) des porteurs de projet. Il a été observé par de nombreux enquêtés un retombé des dynamiques initiales qui a permis de lancer le projet du local. Je suppose que le dispositif reposant sur l'implication d'acteurs, qui ne sont pas des professionnels de la participation ou de la gestion de projet, produit une forme de fragilité dans sa mise en œuvre. Plusieurs enquêtés constatent que l'engagement exigé par l'ouverture d'un local et par le fonctionnement associatif dépasse les objectifs de départ. Ainsi l'enthousiasme de départ est peu à peu retombé, freinant les dynamiques pour tenir les projets actuels et futurs. Ce passage d'idée en projet se perçoit dans les propos de Antoine « *c'est un bond, d'un seul coup, tu passes à organiser un truc une fois par mois (...) [à faire] vivre un truc comme ça* ». L'évocation d'un « bond » démontre la brutalité du passage ressentie par certains, avec un sentiment de « dépassement » évoqué par les enquêtés.



La progressive perte des dynamiques initiales remet en question le principe et le fonctionnement du Lieu. Les personnes se sont investies dans la collégiale par leur attachement au Parlons-en, afin de faire perdurer le débat dans un lieu qui leur appartient. Or maintenant, il est observé par Anna que « *l'énergie passe dans le Lieu plutôt que dans le débat* ». Le délaissement du Parlons-en au profit d'un local, qui ne fait pas l'unanimité au sein des participants du Parlons-en, pose question pour l'association Parlons-en. Pour Aude, l'ouverture du Lieu a été « *un point de rupture [avec les personnes de la rue]* ». Elle l'explique par un manque de visibilité du local au sein des personnes sans-abris. De plus, Anna explique qu'il avait été prévu au départ que l'association lâcherait au bout de quelques mois la gestion du Lieu. En effet, ce projet avait été pensé comme un « *projet collectif des gens de la rue* ». La neutralité du Lieu qui est rattaché à l'association Parlons-en dans l'imaginaire collectif, est remise en cause. Cette remarque n'est pas sans rappeler le manque de neutralité craint lorsqu'il avait été discuté d'un Parlons-en organisé par Point d'eau. Le passage d'un entrain général pour voir émerger un projet à l'engagement nécessaire pour faire vivre le projet, ne se fait pas sans difficulté et adaptation .

### **5.3 La difficile mise à distance des émotions dans la gestion d'un dispositif**

Il a été montré que les émotions permettent de faire sensibilisation. Je suppose alors qu'il peut être parfois difficile de distinguer la nécessité d'invoquer ces émotions lors du déroulement du dispositif et les risques d'utiliser les émotions dans la mise en œuvre d'un dispositif de sensibilisation. A travers l'étude des dispositifs du Parlons-en et du Lieu, cette partie soulèvera les limites de l'emploi des émotions (voulu ou non) dans la mise en œuvre d'un dispositif. Pour cela, nous regarderons plus précisément les exigences de gestion que nécessitent des dispositifs comme celui du Parlons-en et du Lieu. Nous analyserons ainsi les effets des émotions sur ces exigences de gestion.

Le Lieu comme le Parlons-en sont des dispositifs qui ont été pensés avec un fonctionnement et un mode de gestion exigeants. Des tensions peuvent alors émerger. L'enquête permet de distinguer trois grands types de gestion nécessaires au bon fonctionnement d'un local comme le Lieu. Le premier type de gestion est celle du quotidien c'est-à-dire l'ouverture du local, le ménage, le stock de matériaux, etc. Les tensions autour de cette gestion se concentrent autour de la gestion des clés du local. Il existe seulement quatre paires de clés pour une collégiale d'une quinzaine de personnes. Il est aussi discuté de qui peut avoir des clés, si cela doit être seulement la collégiale ou plus généralement les habitués du Lieu. En effet, la possession de clés implique un engagement plus important puisqu'on doit assurer l'ouverture et la fermeture du local. Une grande disponibilité est donc nécessaire. Le deuxième type de gestion est celle liée à la fonction salariale de l'association Parlons-en. Cette dernière a été accompagnée mais il reste encore des points de fragilité comme le confirme l'ancienne salariée de l'association. Enfin

le troisième type de gestion est celle des partenaires. Un enquêté explique que le Lieu « attire tous les regards ». La visite d'acteurs extérieurs pour rencontrer l'association est fréquente. Or la collégiale a dû mal à être mobilisée entièrement pour accueillir les partenaires, qui peuvent pourtant être essentiels entant que possible financeurs. La gestion du Lieu est perçue par la majorité des enquêtés comme un gouffre de temps.



Figure 9 : Tableau des heures d'ouverture du Lieu

Je suppose que les difficultés de gestion de l'association Parlons-en des dispositifs du Lieu et du Parlons-en sont liées à un manque de mise à distance des émotions dans le fonctionnement des dispositifs. Christophe Traïni prend l'exemple de l'action publique qui doit coordonner d'une part la mise en forme des émotions, pour mobiliser les publics, et d'autre part la mise à l'écart de ces mêmes émotions (TRAINI, 2009). Cette dualité entre l'utilisation de l'émotif et sa mise à distance se voit dans l'analyse du Lieu. Elle est ressentie par de nombreux membres de la collégiale, et même par des personnes extérieures à l'association, des frictions au sein de cette instance de décision. L'expression de ces tensions est visible par un débordement d'émotions, notamment perceptible lors des réunions mensuelles de la collégiale. Christophe raconte que « les réunions de fonctionnement sont des temps très vivants ». Par « vivant », il a été reporté des haussements de voix, des pleurs ou encore des poubelles retournées. Pris par ces événements, les enquêtés expriment leur inquiétude face à une situation qui n'évolue pas. Ainsi pour Nina, « en ce moment ça part dans tous les sens ». L'expression des émotions est donc centrale dans la gouvernance de l'association Parlons-en.



Alors que la collégiale a été pensée pour donner la parole à tous, certains membres ressentent une inégalité de poids de parole dans les instances de décision de l'association. Plus particulièrement, il est ressenti que les revendications de chacun ne sont pas écoutées ou ne peuvent pas être exprimées librement. Nina a l'impression que « *certaines prennent plus de voix [dans le vote des décisions]* ». Des enquêtés rapportent un sentiment de méfiance qui émerge de plus en plus entre les membres craignant que leur propos soit déformé ou mal interprété. De plus, certains nouveaux arrivants au Parlons-en et à la collégiale ressentent un déséquilibre entre les différents membres dans la valeur de leurs propos. Ainsi les « nouveaux » devraient être plus dans une position d'écoute, par rapport aux « anciens » et plus particulièrement ceux qui ont une expérience de rue. Tom reporte ce qu'il ressent lors des réunions de la collégiale : « *toi t'es venu après, c'est bien ce que tu fais, mais c'est nous [personnes de la rue] d'abord (...) mais c'est un bel équilibre* ».

La collégiale de l'association Parlons-en est composée de membres aux liens affectifs et personnels forts. Ces relations entre les membres, qui sont parfois des liens familiaux, amicaux, amoureux pour certains enquêtés, font surgir des émotions pouvant compromettre la gestion des dispositifs. Tom explique le départ d'anciens membres du fait des « *histoires extérieures qui ont des impacts sur l'intérieur* ». En effet, ils sont nombreux à s'être rencontrés en dehors du Parlons-en, et avant l'ouverture du Lieu. Un lien fort entre les personnes existait déjà, se manifestant par une histoire partagée. Les enquêtés expliquent les différentes épreuves qu'ils ont dû surmonter, à la fois pour le déploiement des projets et dans leur parcours personnel. De plus, plusieurs enquêtés parlent de « famille » en évoquant la collégiale. Par exemple, ce terme est récurrent dans l'entretien avec Nina qui dit « *nous on est dans un esprit familial* ». L'évocation d'un « esprit » fait référence à une ambiance particulière qui renverrait vers des liens proches, familiaux. Anna a vu également des amitiés émerger au sein de l'association, mais elle nuance son propos par rapport à ce qu'elle constate aujourd'hui : « *j'ai l'impression qu'il y a plus de conflits que de soutien en ce moment* ». Le sentiment de cette perte de soutien, « entre pairs », expliquerait l'émergence de tension dans la collégiale. Il est ressenti un manque de séparation entre histoires personnelles et prises de décisions associatives. Or le chercheur Traini rappelle que dans un dispositif de sensibilisation, touchant à l'émotif, les réactions affectives des individus ne peuvent être dissociées de leurs propres histoires sociales (TRAINI, 2009). Je suppose que l'histoire forte, à la fois individuelle (personnelle) et collective (entre les membres de la collégiale), explique en partie la montée en tension dans les prises de décisions.

L'émergence de tensions, appuyées par l'expression d'émotions, a des conséquences directes sur la gestion des dispositifs du Lieu et du Parlons-en. En effet, de nombreux enquêtés déplorent les difficultés à prendre des décisions au sein de la collégiale. Depuis la création de l'association Parlons-en, il y a eu plusieurs personnes qui y sont entrées mais également qui l'ont quittée. Antoine justifie son départ par la persistance des tensions au sein de la collégiale, qu'il décrit comme une « *instance de*

*décision* ». En l'absence de décisions, cette instance ne remplissait donc plus son rôle pour Antoine, ce qui explique son départ de l'association. Une « *tension permanente* » est ressentie par plusieurs enquêtés, bloquant la prise de décisions. Ainsi, la collégiale apparaît comme étant dans une période de « stagnation » où les échanges sont cristallisés autour des tensions internes. Les prises de décision pour faire évoluer le projet ne se prennent pas, bloquant l'avancement des projets, ce qui entraîne de nouvelles frustrations pour les membres de la collégiale. Ainsi cette expression sans retenue des émotions a des conséquences concrètes sur les dispositifs. Par exemple, Anna raconte son épuisement face à la répétition des conflits qui l'ont poussée à quitter son poste de salariée de l'association.

Face aux manques de prise de décision, des actions individuelles émanent pour faire fonctionner les dispositifs. Or ces prises d'initiatives individuelles qui se manifestent face au sentiment d'un manque de décisions collectives, font émerger de nouvelles émotions. Une forme de rancœur est parfois perceptible dans les discours de certains. Par exemple, l'aménagement de la cour a généré des échanges vifs au sein de la collégiale lors de ses réunions mensuelles. Certains membres ont alors l'impression que les discussions s'enlisent sans qu'aucune décision concrète ne soit prise. Ainsi deux membres prennent l'initiative d'apporter de la verdure dans la cour, avec la création d'un jardin potager, la mise en pot de fleurs, etc. D'autres membres y vont alors un affront, ces aménagements n'ayant pas été validés collectivement. Mais rien n'est dit, il faut accepter ces prises d'initiatives individuelles. Comme l'explique un des enquêtés, « *l'équilibre entre collectif et individuel c'est compliqué* ». Cette réaction peut paraître surprenante, dans un dispositif qui valorise tant la parole et l'écoute. Or c'est la carence de ces deux piliers, l'expression et la réception des émotions, qui peut expliquer la montée en pression au sein de la collégiale.

### **Conclusion thème 5**

La définition des objectifs d'un dispositif passe par la délimitation d'un public cible. Les enjeux de sensibilisation sont donc visibles dès le choix de ce public. Le Lieu, en affichant une ouverture pour tous, permet la rencontre entre différentes personnes et donc la possibilité d'une sensibilisation par l'échange avec l'autre. De même, le choix des porteurs de projet n'est pas neutre, pouvant amener à des difficultés de gestion et de fonctionnement d'un dispositif. Le lien affectif fort entre les membres de la collégiale démontre l'effet des dispositifs du Lieu et du Parlons-en mais également leurs conséquences sur les difficultés de prises de décision pour faire perdurer les dispositifs. L'étude de cas montre qu'en faisant appel à l'affect, le déroulement d'un dispositif de sensibilisation peut être altéré.



## CONCLUSION

Le Parlons-en et le Lieu sont des dispositifs qui mettent au cœur de leur fonctionnement la libération de la parole. Cette parole est désignée comme unique parce qu'elle émane des personnes concernées qui sont, dans ces dispositifs, des personnes dites en situation de grande précarité. La parole traduit alors les situations individuelles et personnelles de ces personnes. Or le caractère sensible de ce sujet amène à une expression par l'émotif, qui est une des caractéristiques essentielles dans une action de sensibilisation. Néanmoins, la simple expression de ces émotions n'est pas suffisante. Elle doit être accompagnée par sa réception. En effet, la sensibilisation peut se faire lorsqu'une personne est confrontée, directement ou indirectement, à une situation qui lui était alors inconnue. De fait, le Parlons-en et le Lieu offre un cadre favorisant à la fois l'expression et la réception de cette parole, et donc des émotions individuelles. Plus généralement, on suppose que le principe de « participation » est un des moyens qui permet la sensibilisation.

Mais dans un dispositif de sensibilisation, il ne suffit pas de parler de manière isolée, le rapport à l'autre est essentiel. La sensibilisation se manifeste par le lien entre l'expression d'une parole individuelle et la réception collective de cette parole. J'ai souhaité montrer tout au long de cet argumentaire que c'est par l'échange qu'un changement de regard est possible. Cette rencontre peut également amener à faire émerger un projet. La concrétisation du projet du Lieu le démontre. Ce local illustre un autre moyen de sensibiliser en créant un lien social entre les personnes « sans et avec abris ». Il est cependant à noter que la prise d'action n'est pas forcément nécessaire dans un dispositif de sensibilisation. En effet, le processus pour faire émerger et concrétiser une action soulève une multitude d'enjeux. On relève en particulier la diversité et le va-et-vient d'acteurs au fil de ce processus, dont la temporalité peut être longue. Pour « tenir », il a été constaté l'importance de l'attachement au dispositif et l'engagement des acteurs. Ainsi cette étude de cas en distingue trois niveaux : l'intérêt ponctuel dans le temps, l'attachement par la récurrence, et l'engagement pérenne. C'est la complémentarité de ces trois niveaux d'engagement, qui interviennent à différents moments selon les acteurs du dispositif, qui peut permettre le succès d'un projet.

Enfin, l'étude des dispositifs du Parlons-en et du Lieu révèle la difficile articulation entre la libre expression de la parole et l'apprentissage d'un cadre normatif. En effet, il est mis en avant par les porteurs des dispositifs que la libération de la parole se fait dans un cadre précis, par un encadrement de l'expression des émotions et du corps. Par ailleurs, les porteurs du projet doivent trouver un équilibre entre l'émergence d'une nouvelle idée et les contraintes extérieures. Une évolution des objectifs et des principes des dispositifs a pu être observée en fonction de ces contraintes. On retire de cette étude que l'association Parlons-en est dans cette période de transition durant laquelle elle va devoir réfléchir à la délimitation de ses missions, à son organisation et à ses projets futurs.





# Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

---

## PARTIE 4 - FICHES PRECONISATIONS



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

STRATÉGIE  
DE PRÉVENTION ET  
DE LUTE CONTRE  
LA PAUVRETÉ





## PROPOS INTRODUCTIF

Ces fiches actions sont à destination de toute personne ou organisme qui souhaite mettre en place une action de sensibilisation au sans-abrisme. Pensées sous forme de préconisations, elles visent à aider à la structuration d'une action, de sa conception à sa mise en œuvre. Ces fiches s'appuient sur une étude (Partie 3 de ce rapport) dont les objectifs étaient d'analyser les actions, outils et méthodes de sensibilisation aux situations et au quotidien des personnes sans-abris. Plus spécifiquement, il a été question de regarder les enjeux, les contraintes et les leviers de la mise en place d'une action de sensibilisation.

Le terme sensibilisation renvoie à une pluralité de définition. Par dispositif de sensibilisation, nous entendons : « *l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les acteurs étudiés déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à soutenir la cause défendue* [1] ». La sensibilisation, parce qu'elle relève du sensible, vise à provoquer l'émotion afin de changer le regard sur des préjugés. En suscitant l'émotion chez une personne, cette dernière va devenir réceptive à une situation qui lui est inconnue ou mal connue. Les préjugés autour de cette situation vont pouvoir commencer à être déconstruits, amenant alors à un changement de regard. La sensibilisation passe donc par la dynamique de création et de réception des émotions.

L'étude s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, un état des lieux non exhaustif d'actions de sensibilisation au sans-abrisme a été dressé montrant une diversité d'objectifs (partie 2 de ce rapport). Dans un second temps, pour approfondir cette vision plus globale de la sensibilisation, une enquête a été réalisée au sein de dispositifs se revendiquant comme faisant de la participation mais dont les enjeux de sensibilisation sont perceptibles (partie 3 de ce rapport). Les dispositifs étudiés sont :

- Parlons-en : groupe de parole créé en 2008, et organisé mensuellement à Grenoble. Il est décrit comme un « *espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité* » [2]. Par la libération de la parole, il vise la rencontre et le dialogue entre les personnes aux profils divers (personne sans-abris, représentant d'institution, travailleur social, etc.).
- Lieu : local où se tient dorénavant le Parlons-en. Il est défini comme un local fait de vide dans lequel « *les habitants de la rue et de la ville* [3] » peuvent se rencontrer et échanger. Ce local s'est ouvert en 2020 grâce au budget participatif de la ville de Grenoble.



- Association Parlons-en : gère au quotidien le Lieu et organise mensuellement le groupe de parole. Cette association prend la forme de collégiale de personnes ayant connu ou connaissant la précarité.

L'analyse de ces dispositifs se décompose en deux parties, chacune traversée par la tension, malléabilité et encadrement de l'action. Cela s'explique par le caractère sensible et donc instable d'une action de sensibilisation dont les effets peuvent échapper aux acteurs.

- Partie 1 : Construire et co-construire une action de sensibilisation. Cette partie regroupe des préconisations sur la mise en place d'actions de sensibilisation. Il est notamment question de la création d'un cadre à la fois solide et pouvant s'adapter au fil du temps aux besoins de chaque acteur investi dans l'action.
- Partie 2 : Susciter et réceptionner les émotions développe l'approche sur le sensible, et plus spécifiquement l'expression et la réception des émotions qui caractérisent les enjeux de la sensibilisation.

# BIBLIOGRAPHIE

## SANS-ABRISME

ATTARÇA, Mourad, et LASSALLE DE SALINS, Maryvonne . « Quand l'entrepreneur devient entrepreneur politique. Le cas du développement de la méthanisation agricole en France », *Revue française de gestion*, vol. 232, no. 3, 2013, pp. 25-44.

BALLET Danielle, « Les SDF. Visibles, proches, citoyens » , *Sciences sociales et sociétés*, 2005, p.384

BARAUD-SERFATY Isabelle, « Le nouveau paysage des acteurs du “sans-abrisme” », *[sur]vivre dehors*, Décembre 2019

BESOZZI Thibaut, « *Idées reçues sur les sdf, regard sur une réalité complexe* », Le cavalier Bleu, 2020, p 149

BESOZZI, Thibaut. « La structuration sociale du monde des sans-abri », *Sociologie*, vol. 12, no. 3, 2021, pp. 247-266.

CHOPPIN Katia et GARDELLA Edouard. Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française 1978-2012. *Publications Universitaires de Saint-Etienne*, pp.352, 2013.

DAMON Julien, *La question SDF*, PUF, 2002, p. 368

FRANCQ Bernard, « La ville incertaine. Politique urbaine et sujet personnel », Louvain-la-Neuve, Éd. Academia Bruylant, « Sciences et enjeux », 2003. Dans « Comptes rendus », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 118, no. 1, 2005, pp. 173-184.

FORSE Michel. « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'Année sociologique*, 41, 1991, p. 246.

GABORIAU Patrick, *Les discours sur la misère*, Logiques sociales, 2020, p. 240

GARDELLA Edouard, « L'urgence comme chronopolitique », *Temporalités*, 2014

GIROLA, Claudia. « Conférence », , *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*, sous la direction de Girola Claudia. Éditions Rue d'Ulm, 2011, pp. 5-48.

GIROLA, Claudia. « Rencontrer des personnes sans abri. Une anthropologie réflexive », *Politix*, vol. 34, no. 2, 1996, pp. 87-98.

GIROLA, Claudia. « Tenir malgré tout dans une vie à la rue », *Tumultes*, vol. 43, no. 2, 2014, pp. 55-66.

GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, 2004, p 421.

LOISON-LERUSTE Marie, *Habiter à côté des SDF. Représentations et attitudes face à la pauvreté*, L'Harmattan, 2014, p. 274

MARGIER Antonin. *L'appropriation des espaces publics par les personnes sans-abri, entre contraintes et élaboration d'un "chez-soi"*. Sociologia urbana e rurale, Franco Angeli, 2014.

PICHON Pascale et CARAES Marie-Haude, *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, Cité du design, 2012.

PICHON Pascale, GIROLA Claudia, JOUVE Elodie, *Au temps du sans-abrisme. Enquête de terrain et problème public*, Collection sociologie-Matières à penser, 2016, p 455

PICHON Pascale. « Survivre la nuit et le jour. La préservation de soi face au circuit d'assistance », *Politix*, vol. 9, n°34, 1996, pp. 164-179;

PICHON, Pascale. « Enquêter dans les hébergements et logements assistés. Émergence d'une théorie ancrée du chez-soi », *Espaces et sociétés*, vol. 176-177, no. 1-2, 2019, pp. 69-85.

PICHON, Pascale. « Sortir de la rue. Question de recherche et enjeu d'action », *Le Sociographe*, vol. 48, no. 4, 2014, pp. 79-90.

PRADEL Benjamin, « Le rapport à l'espace urbain des personnes sans-abris. Retour sensible d'un sociologue embarqué dans une maraude », 2019

ROUAY-LAMBERT Sophie, « Sdf et citadins dans l'espace public », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 90, 2001.

ROUAY-LAMBERT, Sophie. « Où va la parole des SDF ? La « marge » peut-elle enfin instruire l'institutionnel ? », *Le Sociographe*, vol. 48, no. 4, 2014, pp. 91-101.

STAVO-DEBAUGE Joan, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », *Les sens du public*, PUF, 2003

VELASCO ÁVALOS, Mauricio, « Exclusion dans l'espace public : la présence invisible de ses habitants continus », *PERSÉE : Université de Lyon*, CNRS & ENS de Lyon, 2020.

## SENSIBILISATION

BRAYER Laure, et PECQUEUX Anthony . « Chapitre 2. Le Parlons-en comme espace de circulation », Loïc Blondiaux éd., *La démocratie des émotions. Dispositifs participatifs et gouvernabilité des affects*. Presses de Sciences Po, 2018, pp. 67-91.

BRODIEZ, Axelle. « Chapitre 3. Emmaüs et le Secours populaire français », TRAÏNI Christophe éd., *Émotions... Mobilisation !*, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 79-95.

CELLIER Hervé, Sébastien PESCE, Carole BIRCK, Guillaume TIXIER, « *Outils de sensibilisation informels et débats entre pairs : Une approche expérientielle, interprétative et critique au service de comportements environnementaux.* », *L'éducation au développement durable: De l'école au campus*, 2010, pp. 381-392

GALLO Elena, « #publicitésociétale: quand le numérique devient un outil de sensibilisation », *Bulletin suisse de Linguistique appliquée*, Neuchâtel : Institut de linguistique de l'Université, 2021.

HAMARAT Natasia, « Christophe Traïni (dir.), Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives », *Lectures, Les comptes rendus*, 2015

MAHEY Pierre, « Le Parlons-en 2008-2020. Récit d'une odyssée improbable », *Capacitation Citoyenne*, 2020, p. 43

PECQUEUX Anthony, « L'attention et ses envers. L'immersion dans un cercle de parole, le Parlons-en », *Revue Corps-Objet-Image*, N°4, 2020, p.9

PECQUEUX Anthony, « Puissances de l'intermittence et pouvoir de la participation ». Sandra Laugier; Alexandre Geffen. *Le pouvoir des liens faibles*, CNRS éditions, pp.49-70, 2020.

TRAÏNI Christophe, « Des dispositifs visant à la coordination des actions collectives », dans TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, collection "Res Publica", 2015.

TRAÏNI, Christophe, et SIMEANT-GERMANOS Johanna. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », Christophe Traïni éd., *Émotions... Mobilisation !* Presses de Sciences Po, 2009, pp. 11-34.

## **ANNEXE :**

### **Tableau non exhaustif d'actions de sensibilisation en France**

**Disponible en ligne :**

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1RY4nP930e-JiiHc6mmMIRIGRhli-nvR\\_/edit?usp=sharing&oid=102992535636748734292&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1RY4nP930e-JiiHc6mmMIRIGRhli-nvR_/edit?usp=sharing&oid=102992535636748734292&rtpof=true&sd=true)

Association / Organisme	Nom de l'action	Descriptif de l'action	Visée de l'action	Public cible	Format	Couverture géographique	Personnes contacte / ressource	Ressources complémentaires
Association Bagage'rue	/	Bagagerie ouvert à tous : les bagageurs.euses sont également bagagistes + présente dans le conseil d'administration ?	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Personnes sans-abris	Lieu	Lyon	<a href="mailto:contact@bagagerue.org">contact@bagagerue.org</a>	<a href="http://bagagerue.org/">http://bagagerue.org/</a>
Association Deuxième marche	Prise de rue	Pendant un mois, douze sans-abris ont pris des photos de Paris pour montrer leur quotidien. Ils pouvaient être accompagnés par des étudiants en école d'art. Les photos ont été ensuite exposé sur les grilles de l'Hôtel de ville. (+ concours avec un jury de professionnels)	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Supports artistiques	Paris	<a href="mailto:bdxuxiememarche@gmail.com">bdxuxiememarche@gmail.com</a>	<a href="https://deuxiememarche.org/exposition-prises-de-rue/">https://deuxiememarche.org/exposition-prises-de-rue/</a>
Association Vues d'en bas	/	Création d'événements artistiques (danse, peinture, street-art, chant, graphisme, photo...) pour lutter contre l'invisibilité des sans-abris + vente d'affiche, de peinture, de photos, etc. pour l'élaboration de futurs projet et achat de nourriture/matériel pour l'organisation de marauds	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Supports artistiques	National	<a href="mailto:contact@vuesdenbas.fr">contact@vuesdenbas.fr</a>	<a href="https://fr-fr.facebook.com/vuesdenbas/">https://fr-fr.facebook.com/vuesdenbas/</a>
ATD Quart Monde France	Les Universités populaires Quart Monde	Groupes de parole et de réflexion, sur une thématique donnée, entre les personnes en situation de grande pauvreté et les personnes qui les suivent.	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public et professionnels du secteur du sans-abrisme	Lieu	National	<a href="mailto:atd.france@atd-quartmonde.org">atd.france@atd-quartmonde.org</a>	<a href="https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/action-pour-l'accès-a-la-parole/les-universites-populaires-quart-monde/">https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/action-pour-l'accès-a-la-parole/les-universites-populaires-quart-monde/</a>
ATD Quart Monde France	Le Croisement des savoirs et des pratiques --> exemple : atelier sur les représentations	Dialogue entre les personnes en situation de précarité et les professionnels produisant du savoir scientifique autour de la thématique de précarité. --> exemple atelier dans les professionnels des bibliothèques, groupe militant et personnes en situation de précarité	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Personnes sans-abris et professionnels du secteur du sans-abrisme	Ateliers/réunions	Partenariat avec universités belge et françaises : Tours et Louvain-La-Neuve	<a href="mailto:departement.croisementdes-savoirs@atd-quartmonde.org">departement.croisementdes-savoirs@atd-quartmonde.org</a>	<a href="https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/travaux-warsinkil/croisement-des-savoirs/le-croisement-des-savoirs-et-des-pratiques/">https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/travaux-warsinkil/croisement-des-savoirs/le-croisement-des-savoirs-et-des-pratiques/</a>
ATD Quart Monde France	Festival des savoirs et des arts	Animations/ateliers culturels et créatifs dans la rue, pendant plusieurs jours dans un quartier : cirque, écriture, théâtre, lecture, cuisine, ...	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Ateliers/réunions	National	<a href="mailto:festival.des.savoirs@atd-quartmonde.org">festival.des.savoirs@atd-quartmonde.org</a>	<a href="https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions-sur-le-terrain/les-festivals-des-arts-et-des-savoirs/">https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions-sur-le-terrain/les-festivals-des-arts-et-des-savoirs/</a>
ATD Quart Monde France	"Les militants" (personnes en grande précarité) Quart Monde	Participation des personnes connaissant ou ayant connues une situation de grande précarité, aux activités de l'association (université populaire, recherche participative, co-formation...) pour porter leur voix et expériences.	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Personnes sans-abris	Ateliers/réunions	National		<a href="https://www.atd-quartmonde.fr/les-militants-quart-monde/">https://www.atd-quartmonde.fr/les-militants-quart-monde/</a>
Aurore	"Ayons l'élégance"	Détournement de trois noms de marque de luxe pour montrer les actions de l'association : Yves Sans Logement (Héberger), Jean Paul Galère (soigner) et Christian Dehors (Insérer)	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	Ile de France	<a href="mailto:ziege@aurore.asso.fr">ziege@aurore.asso.fr</a>	<a href="https://www.aurore.asso.fr/pole-accueils-sante-precarite/sans-domicile-fixes-aurore-lance-une-campagne-de-sensibilisation">https://www.aurore.asso.fr/pole-accueils-sante-precarite/sans-domicile-fixes-aurore-lance-une-campagne-de-sensibilisation</a>

Collectif des Associations Unies	De type " mobilisation "	Rassemblement, débats dans la rue, etc. pour alerter sur le mal-logement et ses actualités	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Pouvoirs publics et grand public	Lieu	Paris, Lyon	Hélène Denise Coordinatrice du CAU (hdenise@fap.fr)	<a href="https://www.collectif-associations-unies.org/category/mobilisations/">https://www.collectif-associations-unies.org/category/mobilisations/</a>
Collectif des Associations Unies	De type " documents d'interpellation"	Publications de dossiers de presse, relais de rapport sur le mal logement/situation de l'exclusion, lettre aux pouvoirs publics, etc.	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Pouvoirs publics et grand public	Médias	National		<a href="https://www.collectif-associations-unies.org/category/documents-interpellation/">https://www.collectif-associations-unies.org/category/documents-interpellation/</a>
Collectif des Associations Unies	De type " communiqués"	Flyers, "slogan choc", chiffres clés, photo de mobilisation, campagne visuelle (en 2021 ne passons pas d'une crise sanitaire à une crise humanitaire"), article dans médias	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	National		<a href="https://www.collectif-associations-unies.org/category/communiques/">https://www.collectif-associations-unies.org/category/communiques/</a>
Collectif Soif de Connaissance	Formation	Formations destinées à des étudiants en travailleurs sociaux ou des travailleurs sociaux déjà en poste : participation des personnes "ressources" (personnes en situation ou ayant connu une situation de précarité)	Former pour déconstruire les représentations	Professionnels du secteur du sans-abrisme	Formations	Lyon et Grenoble	<a href="mailto:contact@collectif-soif.fr">contact@collectif-soif.fr</a>	<a href="http://www.collectif-soif.fr/la-formation-initiale">http://www.collectif-soif.fr/la-formation-initiale</a>
Comité D-Base	Formation	Formation auprès des intervenants sociaux, qui a été pensée par l'association qui se compose de travailleurs pairs mais également par des personnes accueillies (notamment pension de famille)	Former pour déconstruire les représentations	Professionnels du secteur du sans-abrisme	Formations	Drôme	<a href="mailto:comite.drôme.dbase@gmail.com">comite.drôme.dbase@gmail.com</a>	<a href="https://www.facebook.com/photo/?fbid=423183743343264&amp;set=a.423183709343268">https://www.facebook.com/photo/?fbid=423183743343264&amp;set=a.423183709343268</a>
DIHAL	Nuit de la solidarité	Former des bénévoles pour qu'ils puissent poser le questionnaire aux personnes sans-abris (recensement du nombre et de leur situation à un moment donné sur un territoire délimité)	Former pour déconstruire les représentations	Grand public	Formations	National		<a href="chrome-extension://efsidnbmnnibpcsjpcglclefindmkaj/https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/content/piece-jointe/2021/05/guide_nnds_2021.pdf">chrome-extension://efsidnbmnnibpcsjpcglclefindmkaj/https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/content/piece-jointe/2021/05/guide_nnds_2021.pdf</a>
Entourage	Comité de rue	Réunion avec 3 personnes actuellement ou anciennement sans abris pour participer à la stratégie de l'association + interventions aux activités de sensibilisation	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Personnes sans-abris	Ateliers/réunions	Paris	Caroline de Pontact - Directrice du pôle Réseau Entourage (caroline@entourage.social)	<a href="https://blog.entourage.social/2017/07/28/le-comite-de-la-rue-entourage/">https://blog.entourage.social/2017/07/28/le-comite-de-la-rue-entourage/</a>
Entourage	"Après Entourage"	Atelier de sensibilisation : rencontre entre personnes avec et sans abris, discussion autour d'une thématique avec un "expert du social", un "expert du terrain" et une expérience d'un riverain	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Ateliers/réunions	Paris		<a href="https://blog.entourage.social/2017/02/07/les-entouraperos/">https://blog.entourage.social/2017/02/07/les-entouraperos/</a>

Entourage	" Simple comme bonjour"	Guide pour aller à la rencontre des personnes sans-abris	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Médias	National		<a href="https://www.simplecommebonjour.org/">https://www.simplecommebonjour.org/</a>
Entourage	" Les sans-abris nous écrivent "	Ecriture de message de personnes sans-abris sur des billets 5 euros (reste valable)	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	Paris		<a href="https://blog.entourage.social/2017/04/04/les-sans-abris-vous-ecrivent-ils-ont-participe-a-la-campagne/">https://blog.entourage.social/2017/04/04/les-sans-abris-vous-ecrivent-ils-ont-participe-a-la-campagne/</a>
Entourage	Application " Entourage "	Mise en lien entre personnes sans-abris, habitants, associations, etc. : proposer ou demander un service/une rencontre ("dispo pour un café", "besoin de vêtements, etc.) + "Entourage Pro" pour les association de maraude	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	National		<a href="https://app.entourage.social/actions">https://app.entourage.social/actions</a>
Entourage	" Les Bonnes Ondes"	Mise en lien de 3 ou 4 personnes dont une personnes isolée : appel régulier pour se connaître les uns des autres et briser l'isolement	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	Dans les départements du 35, 53, 69, 75, 78, 91, 93, 94 et 95		<a href="https://blog.entourage.social/2020/03/22/les-bonnes-ondes/">https://blog.entourage.social/2020/03/22/les-bonnes-ondes/</a>
Entraide SDF Montpellier	Sensibilisation en milieu scolaire + " Noël solidaire "	Intervention en école/collège avec animation de débat et propositions d'actions Noël : distribution de lettre d'enfants et de vêtements et boissons chaudes, de pochette de friandises	Former pour déconstruire les représentations	Grand public	Formations	Montpellier	<a href="mailto:entraidesdf.montpellier@gmail.com">entraidesdf.montpellier@gmail.com</a>	<a href="https://entraidesdfmontpellier.fr/">https://entraidesdfmontpellier.fr/</a>
Entraide SDF Montpellier	"Opération bien-être"	Professionnels de la coiffure, massage et esthétique proposent leurs services gratuitement aux personnes sans-abris	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Ateliers/réunions	Montpellier		<a href="https://entraidesdfmontpellier.fr/">https://entraidesdfmontpellier.fr/</a>
Entraide SDF Montpellier	"Place aux poètes"	Diffusion de poème, de musique, etc. créés par des personnes sans-abris	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Grand public	Médias	National		<a href="https://entraidesdfmontpellier.fr/">https://entraidesdfmontpellier.fr/</a>

Fondation Abbé Pierre	" Comprendre et interpeller "	Production de documents de communication sur le mal logement : rapports annuels régionaux et nationaux, campagne d'affichage, etc.	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Pouvoirs publics et grand public	Médias	National	Pauline PORTEFAIX (pportefaix@fondation-abbé-pierre.fr)	<a href="https://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller#:~:text=Analyser%20les%20probl%C3%A9matiques%20du%20mal%20logement%20et%20interpeller%20les%20pouvoirs%20publics.&amp;text=Depuis%20sa%20cr%C3%A9ation%2C%20la%20Fondation,d%C3%A9%20logement%20une%20priorit%C3%A9%20National">https://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller#:~:text=Analyser%20les%20probl%C3%A9matiques%20du%20mal%20logement%20et%20interpeller%20les%20pouvoirs%20publics.&amp;text=Depuis%20sa%20cr%C3%A9ation%2C%20la%20Fondation,d%C3%A9%20logement%20une%20priorit%C3%A9%20National</a>
Fondation Abbé Pierre	"Comprendre et interpeller" --> "Street reporter"	Personnes ayant connus la rue qui partent à la rencontre des structures des urgences sociales	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Professionnels du secteur du sans-abrisme	Médias	Lyon		<a href="https://street-reporters.org/">https://street-reporters.org/</a>
Fondation Abbé Pierre	"Sensibiliser au mal logement" --> Le bus Abbé Road	Bus en "tousdis" ouvert au public dans lequel les personnes peuvent rentrer dans "l'univers" des personnes sans-abris	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias			<a href="https://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions/sensibiliser-au-mal-logement">https://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions/sensibiliser-au-mal-logement</a>
Fondation Abbé Pierre	"Changer le regard et rendre acteur" --> soutien au festival comme "C'est pas du luxe"	Soutien à des initiatives locales/Nationales -->Accompagner le développement de projets artistiques au sein d'association de lutte contre les exclusion (accueils de jour, centre d'hébergement, ...) + présence tous les deux ans au festival d'Avignon	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Supports artistiques	Avignon		<a href="https://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions/changer-le-regard-et-rendre-acteur">https://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions/changer-le-regard-et-rendre-acteur</a> + <a href="http://cestpasduluxe.fr/">http://cestpasduluxe.fr/</a>
Homeless Plus	Application "Homeless Plus"	Permettre de localiser et d'identifier les besoins des sans-abri avec leur accord pour leur venir en aide ("demander de l'aide"; "proposer un service" et "organiser un événement solidaire")	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	National	<a href="mailto:contact@homelessplus.com">contact@homelessplus.com</a>	<a href="https://homelessplus.com/application/">https://homelessplus.com/application/</a>
Jean-Marc Potdevin (fondateur d'Entourage) + Anne Lorient (présidente du Comité de rue Entourage) + Lauriane Clément (journaliste)	Humain dans la rue. Histoire d'amitiés avec ou sans-abri	Réunis des témoignages de personnes, citoyens et sans-abri, qui ont fait ces "petits pas d'amitié". Réflexion autour de ce que peut faire les passants pour les personnes sans-abris.	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	National		<a href="https://www.librairie-gallimard.com/livre/9782365261951-humains-dans-la-rue-histoires-d-amitiés-avec-ou-sans-abri-jean-marc-potdevin-anne-lorient-lauriane-clement/">https://www.librairie-gallimard.com/livre/9782365261951-humains-dans-la-rue-histoires-d-amitiés-avec-ou-sans-abri-jean-marc-potdevin-anne-lorient-lauriane-clement/</a>

La Boussole	Accès à la culture et au sport	Entraînement de foot et participation à des tournois + ateliers de théâtre + activités sportives (marathon, escalade, etc.) + ateliers d'écriture	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Personnes sans-abris	Ateliers/réunions	Montpellier	labousoledusud@gmail.com	<a href="https://www.facebook.com/assolobousole/">https://www.facebook.com/assolobousole/</a>
La Cloche	"S'informer"	Par le biais de divers médias (gazette, podcast, blog et radio), donner la parole aux sans-abris : exemple de portraits de bénévoles avec et sans domicile	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Grand public	Médias	National	Agathe LERGRAIN - responsable Engagement (agathe.legrain@lascloche.org)	<a href="https://lascloche.org/la-gazette-de-lacloche">https://lascloche.org/la-gazette-de-lacloche</a>
La Cloche	Formation	Atelier "aller vers", parfois thématique	Former pour déconstruire les représentations	Grand public	Formations	National		<a href="https://lascloche.org/lagir-dans-son-quotidien">https://lascloche.org/lagir-dans-son-quotidien</a>
La Cloche	" Agir " : Le Carillon	Des commerçants proposent, à l'aide de vignettes sur leur vitrine, d'offrir des services du quotidien aux personnes sans-abris (recharger téléphone, accès au WC, discussion, boire un café, etc.)	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Lieu	National		<a href="https://lascloche.org/le-carillon-reseau-de-commerçants-solidaires">https://lascloche.org/le-carillon-reseau-de-commerçants-solidaires</a>
La Cloche	" Agir " : Les Clochettes	Initiatives urbaines pour favoriser la rencontre entre personnes avec et sans-abris : ateliers de jardinage, bricolage, repas partagés, etc.	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Ateliers/réunions	National		<a href="https://lascloche.org/les-clochettes-initiatives-urbaines-inclusives">https://lascloche.org/les-clochettes-initiatives-urbaines-inclusives</a>
La Cloche	" Agir " : La Cloche à biscuits	Travail d'accompagnement personnalisés (12 mois) à des personnes issues du monde de la rue vers une activité professionnelle : la biscuiterie (+ cours de français) + les particuliers peuvent acheter les biscuits en ligne ou au local parisien	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Grand public	Ateliers/réunions	Paris		<a href="https://lascloche.org/blog/zoom-sur-notre-programme-la-cloche-biscuits">https://lascloche.org/blog/zoom-sur-notre-programme-la-cloche-biscuits</a>

La Cloche	Activités : chorale et "soupe impopulaire "	Chorale ouvert à tous, gratuit tous les lundi + Repas préparé à base d'inventu par des personnes avec et sans domicile puis offert aux habitants du quartier	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Ateliers/réunions	Paris		<a href="https://lascloche.org/la-soupe-impopulaire-lien-social-et-anti-gaspillage">https://lascloche.org/la-soupe-impopulaire-lien-social-et-anti-gaspillage</a>
La Fabrique de la solidarité	Formation / recrutement bénévoles	Développement d'outils de formation aux métiers de bénévoles , rencontre et conseil individualisé (lien asso/bénévole) ,	Favoriser l'engagement citoyen	Professionnels du secteur du sans-abrisme	Lieu	Paris	<a href="mailto:fabrique-solidarite@paris.fr">fabrique-solidarite@paris.fr</a>	<a href="https://www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389">https://www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389</a>
La Niznerie	Les nuits sans Toi.T	Ateliers collectifs d'écriture pour faire s'exprimer les personnes sans-abris (et bénévoles) sur leur usage de la ville nocturne. A partir des ateliers, une balade nocturne à été organisée pour susciter les échanges avec le passant (lecture de texte, scénographie, ...)	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Ateliers/réunions	Nantes		<a href="http://collectif-fil.fr/nuite-invizibles/">http://collectif-fil.fr/nuite-invizibles/</a>
Lasare	/	Colocation dans des maisons/appartements partagés par des personnes sans-abris et des jeunes actifs: participation aux activités communes + CA avec gouvernance participative (depuis 2019 une personne sans-abri dans le CA)	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Applications mobiles et sites internet	National	<a href="mailto:contact@lasare.eu">contact@lasare.eu</a>	<a href="https://www.lasare.eu/">https://www.lasare.eu/</a>
Les Bureaux du Cœur	Les bureaux du cœur	Développer l'usage des locaux professionnels en accueil individuel d'urgence (soir et week-end) lorsqu'ils sont vides : mise à disposition d'un coin nuit (canapé, ...), cuisine et sanitaires.	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	National	09 72 35 68 71	<a href="https://www.bureauxducoeur.org/">https://www.bureauxducoeur.org/</a>
Les compagnons de la nuit	" La Moquette "	Espace pour favoriser les pratiques culturelles, ouvert à tous avec diverses activités : "soirées improvisées" (débat ouvert), ateliers d'écriture, "soirée cinoche", "les rencontres avec..." + pendant le confinement le "travail de rue" (programme culturel en plein air) + un après-midi aide rencontre avec professionnel (éducateurs)	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Grand public	Lieu	Paris	<a href="mailto:lamoquette@compagnonsdelanuit.com">lamoquette@compagnonsdelanuit.com</a>	<a href="https://www.compagnonsdelanuit.com/la-moquette/">https://www.compagnonsdelanuit.com/la-moquette/</a>

L'Ouvre Porte	L'Ouvre Porte	Définie comme une "association de coordination d'hébergement citoyen", elle met en relation des citoyens qui peuvent héberger une semaine par mois (afin d'avoir un roulement) des personnes sans abris. + Présence de personnes sans-abris et d'ancien, dans le conseil d'administration	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	Grenoble, Lyon, Vienne, Villefranche, Yzeron	<a href="mailto:contact@lowraports.org">contact@lowraports.org</a>	<a href="https://lowraports.org/">https://lowraports.org/</a>
Main tendue 31	KoKeLiKo	Chorale inclusive proposée aux personnes sans-abri (ou grande pauvreté) et aux bénévoles de l'association : trentaine de choristes qui se produisent dans diverses manifestations (vide grenier, marché de Noël, ...) et dans divers lieux (associations, CHR, ...) + obsèques de personnes de la rue	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Professionnels du secteur du sans-abrisme	Ateliers/réunions	Toulouse	<a href="mailto:contact@maintendus31.org">contact@maintendus31.org</a>	<a href="http://www.maintendus31.org/chorals">http://www.maintendus31.org/chorals</a>
Mains libres	Bagagerie des Halles	Pour poser les bagages de nuit (souvent encombrants et stigmatisant), sans limitation de durée ; distribution de boissons chaudes, mise à disposition d'ordinateur portable et de téléphone + Participation des sans-abris au CA et gestion quotidienne + participation ponctuelle aux actions du quartier	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Personnes sans-abris	Lieu	Paris	contact-vg2@mainslibres.asso.fr	<a href="https://www.mainslibres.asso.fr/wsd/press/">https://www.mainslibres.asso.fr/wsd/press/</a>
Parlons-en !	Rencontre " Parlons-en "	Rencontre tous les 2ème mercredi du mois dans un local ouvert à tous déroulement autour des "actualités de la rue" et "débat thématique" (rédaction de CR des débats et émission radio)	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public et professionnels du secteur du sans-abrisme	Lieu	Grenoble	<a href="mailto:lieu.grenoble@gmail.com">lieu.grenoble@gmail.com</a>	<a href="https://lieugrenoble.wordpress.com/parlons-en/">https://lieugrenoble.wordpress.com/parlons-en/</a>
Parlons-en !	Le local : Le Lieu	Local ouvert à tous pour les "habitants de la ville et de la rue". Le Lieu est pensé comme un croisement des connaissances et des savoirs. C'est un espace pour se poser, échanger, bricoler, ...	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public et professionnels du secteur du sans-abrisme	Lieu	Grenoble	<a href="mailto:lieu.grenoble@gmail.com">lieu.grenoble@gmail.com</a>	<a href="https://lieugrenoble.wordpress.com/parlons-en/">https://lieugrenoble.wordpress.com/parlons-en/</a>
Parlons-en !	CA de l'association	Collégiale de l'association composée de personnes concernées	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Grand public et professionnels du secteur du sans-abrisme	Ateliers/réunions	Grenoble		<a href="https://lieugrenoble.wordpress.com/2016/01/06/une-nouvelle-asso-parlons-en/">https://lieugrenoble.wordpress.com/2016/01/06/une-nouvelle-asso-parlons-en/</a>
Parlons-en !	"Silence ! On parle !"	Scène ouverte installée dans la rue pour interpeller les habitants sur les récits des personnes sans-abris / en situation de précarité : prise de parole spontanée par des personnes et associations	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public et professionnels du secteur du sans-abrisme	Lieu	Grenoble		<a href="https://lieugrenoble.wordpress.com/3-propos/">https://lieugrenoble.wordpress.com/3-propos/</a>

Personne : Jean-Luc Catanzaro	Un regard, un sourire, un toit	Personnes sans-abris se sont fait coiffer par CFA Coiffure (centre d'apprentissage) : 40 personnes accueillies coiffées par une vingtaine d'apprentis. Série de 12 portrait (avant/après le "relooking")	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Supports artistiques	Mans		<a href="https://www.mmasna.com/actualites/204/rencontre-jean-luc-catanzaro-un-regard-un-sourire-un-toit">https://www.mmasna.com/actualites/204/rencontre-jean-luc-catanzaro-un-regard-un-sourire-un-toit</a>
Personne : Christian Page	Belleville au cœur	Ecriture d'un livre qui retrace le parcours de l'auteur en tant qu'ancien sans-abri ("journal de rue") : divorce, perte de logement, 3 ans de rue. Il est décrit son quotidien dans le quartier de Belleville et ses liens créés avec d'autres sans-abris	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	National		<a href="https://www.slatkine.com/fr/slatkine-s-cis/70557-book-0744102-3782889441020.html">https://www.slatkine.com/fr/slatkine-s-cis/70557-book-0744102-3782889441020.html</a>
Personne : Isabel Garrido	Moi, SDF	Exposition photos de portraits de sans-abris, en noir et blanc : montrer le quotidien durant l'hiver de 12 sans-abris + écrit sur un bout de carton leur ancienne profession	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Supports artistiques	Arles		<a href="https://www.midilibre.fr/2014/07/06/sans-abris-sans-doutour-1020762.php">https://www.midilibre.fr/2014/07/06/sans-abris-sans-doutour-1020762.php</a>
Personne : Jean-Louis Courtinat	"Les damnés de Nanterre"	Reportage photos datant de 1995 sur les conditions d'accueil des personnes sans-abris au centre d'hébergement et d'assistance à Nanterre	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Supports artistiques	National		<a href="https://www.jeanlouis-courtinat.fr/les-damnés-de-nanterre">https://www.jeanlouis-courtinat.fr/les-damnés-de-nanterre</a>
Personne : Jean-Louis Courtinat	"le témoignage social"	Exposition photos de portrait d'ancien sans-abris qui sont maintenant relogés par les Petits Frères des pauvres	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Supports artistiques	Arles		<a href="https://www.jeanlouis-courtinat.fr/home">https://www.jeanlouis-courtinat.fr/home</a>
Personne : Jean-Marie Roughol et Jean-Louis Debré	Je tape la manche. Une vie dans la rue	Ecriture d'un livre par un ancien SDF, Jean-Marie Roughol (avec l'appui de Jean-Louis Debré, ancien président du conseil constitutionnel), sur le travail de la manche (ses lois, sa concurrence, la protection du territoire, etc.)	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	National		<a href="https://calmann-levy.fr/livre/je-tape-la-manche-3782702153002">https://calmann-levy.fr/livre/je-tape-la-manche-3782702153002</a>
Personne : Mark Melki	Exils intra-muros, et si c'était vous ?	Série de photos de (une centaine) célébrités qui posent tant que sans-abris, mises à côté de photos de sans-abris. Volonté de créer un contraste entre fiction et réalité + publication d'un livre qui réunit ces photos	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Pouvoirs publics et grand public	Supports artistiques	Paris	<a href="mailto:mmelki01@gmail.com">mmelki01@gmail.com</a>	<a href="https://marcmelki.com/fr/portfolio-15261-exil-intramuros">https://marcmelki.com/fr/portfolio-15261-exil-intramuros</a>
Pierrot et Biancka	Pierrot et Biancka	Mise en relation entre les personnes sans-abri et des citoyens qui veulent héberger des personnes : objectif de "donner un toit à tout le monde qui en a besoin"	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	Montpellier		<a href="https://pierrot-biancka.wsbador.fr/">https://pierrot-biancka.wsbador.fr/</a>

Point d'eau	Fête des voisins	Rencontre entre des personnes accueillies et accueillantes de l'accueil de jour Point d'eau et les habitants du quartier (environ 130 personnes) : partage d'un repas, musique, ...	Créer du lien social entre les personnes "avec et sans-abris"	Grand public	Lieu	Grenoble	<a href="mailto:accueilpointdeau@gmail.com">accueilpointdeau@gmail.com</a>	<a href="http://www.pointdeau.org/">http://www.pointdeau.org/</a>
Point d'eau	"La participation"	Les usagers du service d'accueil de jour (matins) peuvent s'engager en tant que bénévoles pour : l'accueil, les douches, les machines à laver, le café et la buanderie. • présence de "bénévoles pairs" pour animer des ateliers (couture, cuisine, français) • présence dans le conseil d'administration	Inclure des personnes sans-abris dans les espaces de discussion et décisionnels	Professionnels du secteur du sans-abrisme	Ateliers/réunions	Grenoble		<a href="http://www.pointdeau.org/la-participation-a-point-d-eau">http://www.pointdeau.org/la-participation-a-point-d-eau</a>
Samu social de Paris	#LaRueAvecElles	Témoignages de femmes sans-abris sur leur quotidien (+ lancement d'une plateforme de don spécial pour les femmes sans-abris ?)	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	National		<a href="https://www.samusocial.paris/la-rue-avec-elles">https://www.samusocial.paris/la-rue-avec-elles</a>
Solinum	"Merci pour l'invit"	Réseau d'hébergement citoyen pour femmes sans domicile : proposer à ces femmes de se reconstruire en bénéficiant d'un hébergement chez l'habitant, tout en étant suivies par un travailleur social	Favoriser l'engagement citoyen	Grand public	Applications mobiles et sites internet	National	<a href="mailto:contact@solinum.org">contact@solinum.org</a>	<a href="http://merciourl'invit.fr/">http://merciourl'invit.fr/</a>
Street'Coiff	Street'Coiff	Propose des coupes de coiffures aux personnes sans-abris dans la rue (avec musique)	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Lieu	Grenoble	Hazni Bekheira	<a href="https://m.facebook.com/people/Streetcoiff/100057660060466/">https://m.facebook.com/people/Streetcoiff/100057660060466/</a>
Une couverture pour l'hiver	"actions de sensibilisation"	Conférences (et "moments d'échange") sur des thématiques relatives au sans-abrisme (les femmes à la rue, l'accès au logement, ...). Souvent en milieu scolaire, et plus précisément universitaire • campagne publicitaire	Interpeller sur les situations de sans-abrisme	Grand public	Médias	Paris	<a href="mailto:unecouverture@gmail.com">unecouverture@gmail.com</a>	<a href="https://www.unecouvertures.fr/5gizs-0nz-snzembis">https://www.unecouvertures.fr/5gizs-0nz-snzembis</a>